L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 8 octobre 2026 - n° 1510 - 1,70€ - LR - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic

CHARENTE-MARITIME p. 2

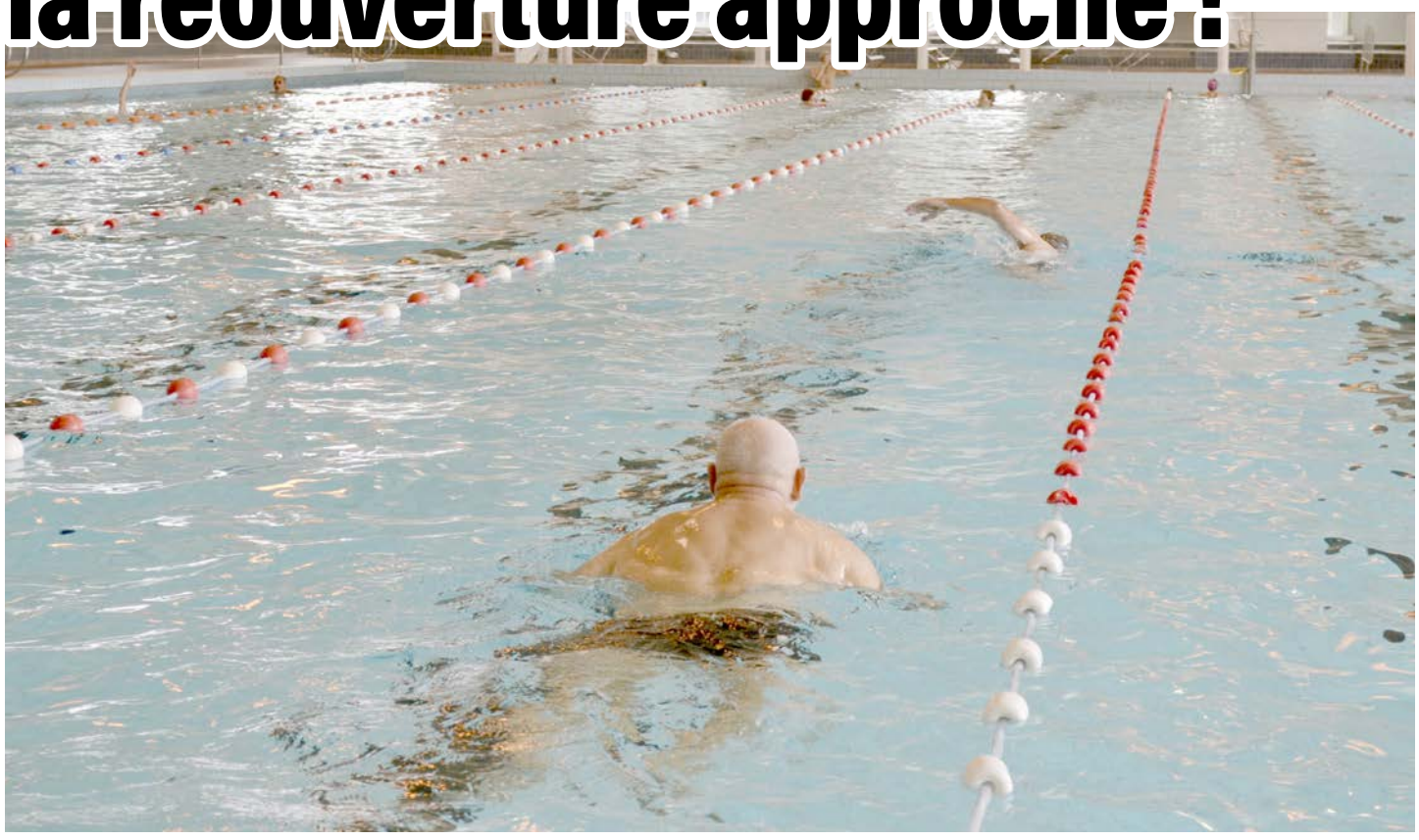
Le mouvement de contestation des lycéens ne faiblit pas

OLÉRON p. 3

Le pont de l'île redeviendra-t-il un jour payant ?



Piscine de La Rochelle : la réouverture approche !



© Archives L'Hebdo 17

Encore quelques semaines à patienter avant de pouvoir regoûter aux joies de la baignade à la piscine Lucien-Maylin. C'est ce qu'ont annoncé les élus communautaires lors de leur dernière réunion. Ils ont également évoqué les projets sportifs en cours et à venir. Page 12

AUNIS SUD p. 6



© Simon Moreau

Vin, pineau, cognac... : la viticulture fait son retour sur le territoire

AYTRÉ p. 13

La Ville va couper plusieurs arbres malades

MARSILLY p. 13

Rien ne va plus au sein de la majorité municipale

STADE ROCHELAIS p. 26

Un Néo-Zélandais arrive en joker médical pour les trois prochains mois



ENCORE PLUS DE SERVICES

IMPRIMERIE l'Angérien libre

Pour tous vos supports de communication,
votre imprimeur local,
c'est conseil, réactivité, confiance...
le tout à budget maîtrisé.

05 46 32 02 24 - contact@imprimerie-al.fr
www.imprimerie-al.fr

En Charente-Maritime, les lycéens poursuivent leur mouvement de contestation

Une nouvelle journée de mobilisation s'est déroulée mardi 6 octobre dans le département. À La Rochelle, plusieurs centaines d'élèves, d'étudiants, de parents, de professeurs et de syndicalistes se sont rassemblés place Verdun. À Rochefort, les manifestants ont convergé vers la place Colbert.



Place Verdun à La Rochelle, les étudiants de l'université ont rejoint les lycéens par solidarité - © *Clément Vidal*

« *On veut un parcours sûr, pas de ParcourSup !* » « *On demande des profs, on reçoit des CRS : cherchez l'erreur.* » « *Écoutez nos voix, respectez nos droits.* » Sur les grilles du lycée Jean-Dautet, au cœur de la contestation à La Rochelle, les slogans fleurissent. Les élèves les ont accrochés pour exprimer leur ras-le-bol. Ce mardi 6 octobre, nombre d'entre eux se sont réunis place Verdun, à moins d'une centaine de mètres de leur établissement, pour retrouver leurs camarades des autres lycées de la ville. Un rassemblement auquel se sont joints plusieurs centaines d'étudiants de l'université, de parents, de professeurs ou encore de syndicalistes.

De multiples revendications

« *On est là pour défendre nos revendications. On a trop d'heures de cours, trop de devoirs à la maison, et quand nos profs sont absents, ils ne sont pas toujours remplacés* », déplore Thibault(*), élève de seconde au lycée Léonce-Vieljeux. Les conditions de travail des élèves et de leurs professeurs constituent le principal point de crispation de ce mouvement lancé en septembre. L'état des bâtiments, souvent vieillissants et mal adaptés au réchauffement climatique, a lui aussi été pointé du doigt, en particulier lors des épisodes de canicule au printemps dernier. Une vision que Martin(*), autre lycéen de Léonce-Vieljeux, tient à nuancer : « *Le gymnase a du vécu*, sourit-il. *Mais globalement, nos salles de classe, ça va…* »

« *Les revendications des lycéens regroupent beaucoup de choses que l'on dit au Snes depuis de nombreuses années, notamment sur le manque de moyens* », commente Julien Farges, professeur d'histoire-géographie au lycée Jean-Dautet et secrétaire national du Snes-FSU, le syndicat enseignant majoritaire dans le second degré. Comme les lycéens, Julien Farges dénonce également ParcourSup : « *C'est vraiment un outil de tri social*, regrette-t-il. *Aujourd'hui, ParcourSup est la plateforme obligatoire pour suivre des études dans l'enseignement supérieur. On peut aussi aller vers des formations hors ParcourSup. Mais là, cela signifie que l'on va vers des études privées, qui coûtent extrêmement cher et sont inaccessibles à beaucoup de jeunes…* »

À Rochefort, environ 350 à 400 lycéens de Merleau-Ponty, de Marcel-Dassault et de Gilles-Jamain, encadrés par les organisations syndicales, ont convergé en début de matinée vers la place Colbert. Le tout dans une ambiance bon enfant. Comme à La Rochelle, ParcourSup est dans le collimateur. « *Ni sûr, ni égalitaire, il est basé sur un système de chances et de jugement social. Ce n'est pas ce qu'on souhaite pour notre avenir,* souligne Mathis(*), 16 ans, élève de terminale générale au lycée Merleau-Ponty. *Nous voulons que tout le monde ait sa chance, pas seulement les plus favorisés au détriment de ceux qui le sont moins.* » Le manque de moyens au sein de l'Éducation nationale inquiète également : « *Nous en demandons plus pour le personnel des lycées, qu'il s'agisse des enseignants, des représentants, des AESH, des personnels de cantine ou de ménage* », poursuit le jeune homme qui prône un mouvement pacifiste et déplore l'exposition médiatique à laquelle ont droit les casseurs.

> ***« La jeunesse se lève et ose parler !"***

La place de la jeunesse dans la société est aussi source d'inquiétude. « *Il faut que certaines choses changent au plus vite pour le bien des collégiens, des lycéens et des étudiants de France. Depuis deux ou trois semaines, la jeunesse se lève et ose parler. Cela ne va pas finir de sitôt. Tout le monde doit s'unir. J'espère que la jeunesse sera entendue et non écrasée comme c'est le cas depuis des années. Après les vacances, j'espère que la mobilisation continuera* », ajoute Mathis. La manifestation s'est finalement dispersée vers midi. « *Continuer à faire grève l'après-midi, c'est prendre le risque d'une notification pénalisante sur ParcourSup !* », reconnaissait le lycéen. C'est l'une des raisons pour laquelle sa camarade Camille (*), dans la même filière que lui au lycée Merleau-Ponty, a préféré renoncer à défiler, en dépit de revendications comme des journées trop longues, des pauses déjeuners mal organisées et des casiers parfois abîmés.

Damien Carboni & Clément Vidal

(*) Le prénom a été modifié.

LE DESSIN DE NICOLAS



Le stomach vacuum, l'exercice de respiration pour un… ventre plat !



Le stomach vacuum correspond à une contraction du muscle transverse de l'abdomen - © *Shutterstock*

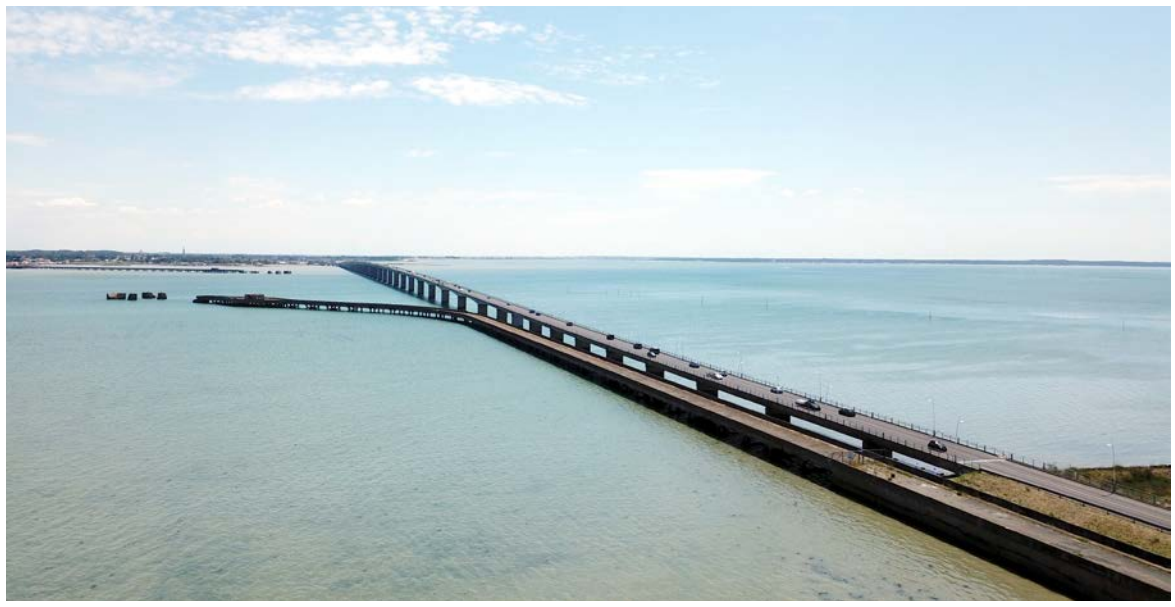
L'origine du stomach vacuum serait liée à celle du yoga, il y a donc plus de 8.000 ans. Plus précisément du Uddîyana Bandha, qui signifie en sanskrit « *prendre son essor, s'élever dans les airs* »… Pour des fins, à l'époque, de nettoyage du corps et de l'esprit. De façon concrète, le stomach vacuum correspond à une contraction extrêmement puissante du muscle transverse de l'abdomen. C'est-à-dire le plus profond des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen, qui intervient également au niveau de la stabilité lombo-pelvienne. Un véritable mur porteur ! En l'occurrence, l'exercice va permettre de gainer ce muscle transverse pour, à terme, donner un effet ventre plat. Au même titre qu'un exercice de gainage classique, mais avec peut-être davantage d'abnégation…

Vous souhaitez tester ? Voici les principales étapes. En position debout, relâché, les bras le long du corps, commencez par une grande inspiration en cherchant à vous grandir. Expirez ensuite par la bouche, en douceur, jusqu'à vider complètement les poumons. Contractez votre périnée ! Pour cela, il vous suffit d'imaginer une situation où vous vous retenez d'uriner. Puis en apnée, vous devez ensuite réaliser une « fausse inspiration ». Il s'agit de créer un appel d'air en gonflant la poitrine, comme si on inspirait, mais sans laisser entrer d'air dans ses poumons. Avec l'effet en quelque sorte de venir creuser le ventre. Tenez la position une dizaine de secondes - sans doute moins au début et davantage lorsque vous serez rodé, et relâchez jusqu'à reprendre une respiration normale.

destinationsanté Agence de presse

Supprimé en 1991, le péage du pont de l'île d'Oléron fera-t-il son retour dans un avenir proche ?

Le Département lance, durant un mois, une consultation publique sur l'avenir de l'ouvrage. Objectif : informer les citoyens sur les enjeux, notamment financiers, auxquels la collectivité est confrontée.



Le pont d'Oléron présente un état de vétusté avancé - © *Archives L'Hebdo*

La question est sur toutes les lèvres : y aura-t-il de nouveau un péage à l'entrée du pont de l'île d'Oléron ? Un tel droit de passage a existé entre 1966, date d'ouverture à la circulation de l'ouvrage, et 1991, année de sa suppression. Si les élus de la Communauté de Communes (CDC) de l'île d'Oléron se sont prononcés « *à une large majorité* » en faveur de son rétablissement en juin, Sylvie Marcilly refuse pour l'heure de répondre à cette interrogation. La présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime - la collectivité en charge de l'entretien du pont - préfère attendre le résultat de la concertation qui sera lancée ce vendredi 9 octobre pour une durée d'un mois. Mais Sylvie Marcilly de prévenir : « *Cette concertation n'est pas un sondage pour ou contre le péage !* »

Jusqu'à 72,6 M€ de travaux

Baptisée « Avenir pont d'Oléron », elle vise plutôt à informer le public sur les problématiques que doit résoudre le Département concernant l'ouvrage, et les solutions qu'il propose pour y répondre. La rénovation du pont, estimée à 33,9 millions d'euros (M€), ne suscite guère de débat et sera réalisée. Le coût de sa mise aux normes, en revanche, diffère selon les trois scénarios et les opérations envisagés (séparateurs modulaires de voies pour les vélos, remplacement du garde-corps, renfort du tablier, élargissement du pont…) entre 7,4 M€ et 25 M€. Tous les usagers du pont, qu'ils habitent en Charente-Maritime ou ailleurs, sont invités à s'exprimer [*] : « *Nous avons besoin de cette concertation pour recueillir les avis, les propositions* », confirme Sylvie Marcilly, précisant que le Département n'a que peu de marges financières. Voire aucune.

La consultation ne concernera pas uniquement la mise aux normes du pont, mais aussi la requalification de l'entrée de l'île (création de parkings relais, de cheminements piétons et vélos, d'un environnement paysager agréable…). Ces aménagements ont été évalués à 13,7 M€. Au total, si l'on considère la rénovation et la mise aux normes du pont, ainsi que les aménagements aux abords, la facture oscillera entre 55 M€ et 72,6 M€. Les programmes environnementaux de préservation de l'île et de mobilité durable représentent quant à eux un besoin de financement de 4 à 6,5 M€ chaque année. Qui doit payer pour tout cela ? Les usagers du pont via un péage ? Les contribuables de Charente-Maritime ? Les vacanciers ? Tout ce petit monde ? Là encore, le grand public est sollicité pour donner son avis.

Pour cela, les volontaires disposeront de plusieurs moyens. D'abord le site internet dédié à la concertation [1], mais aussi celui du Département [2]. Ensuite, 14 mairies des CDC de l'île d'Oléron et de Marennes, ainsi que la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle. Enfin, plusieurs rendez-vous sont proposés tout au long de la concertation : une réunion publique de lancement, vendredi 9 octobre à 18h30 à Saint-Pierre-d'Oléron ; un visio-tchat en ligne, lundi 12 octobre à 18 heures sur le site du Département ; des ateliers thématiques ouverts à tous mardi 20 octobre à 17 heures et 20 heures à l'Espace Champlain de Brouage, mercredi 21 octobre (mêmes horaires) à la salle Le Sémaphore à Bourcefranc, et mercredi 28 octobre (mêmes horaires) à la salle Le Chai à Saint-Georges-d'Oléron.

« Mettre à plat toutes les questions »

Le Département a nommé une experte indépendante, Sylvie Denis-Dintilhac, pour conduire cette concertation « *en toute transparence* » puis en faire une restitution. Ce rapport permettra d'« *éclairer les élus sur les décisions qu'ils auront à prendre* », veut croire la présidente du Département. « *C'est quelque chose d'extrêmement original d'avoir décidé cette concertation*, conclut Dominique Rabelle, vice-présidente oléronnaise du Conseil départemental en charge de l'habitat, de l'insertion et de l'action sociale. […] *C'est l'occasion de mettre à plat toutes les questions que l'on se pose sur le pont.* » Celles sur le rétablissement d'un péage à Bourcefranc ne devraient pas manquer.

Clément Vidal

(1) avenir-pont-oleron.fr
(2) la.charente-maritime.fr

L'association Hermione - La Fayette obtient une rallonge de six mois

En redressement depuis septembre 2025, l'association s'est vue accorder, le 1er octobre, une troisième période d'observation du tribunal judiciaire de La Rochelle. Prochaine audience, le 14 avril 2027.



L'Hermione demeure en cale sèche au port de Bayonne à Anglet - © *Archives L'Hebdo 17*

Le 1er octobre dernier, le tribunal judiciaire de La Rochelle a rendu son délibéré. Il a accordé une prolongation exceptionnelle de la période d'observation à l'association Hermione - La Fayette afin que celle-ci consolide son plan de redressement.

Dans un communiqué du 1er octobre intitulé *L'Association Hermione - La Fayette confortée par la décision du tribunal judiciaire de La Rochelle*, celle-ci indique qu'une troisième période d'observation - d'une durée de six mois - lui est accordée jusqu'au 14 avril 2027. Objectif, « *consolider le plan de redressement et assurer l'avenir de l'Hermione* ». Selon l'association, « *le tribunal a validé sa demande, considérant qu'un plan de redressement est envisagé. Cette ébauche de plan présentée à l'audience du 23 septembre 2026, repose sur une perspective à dix ans* ». Et d'ajouter que le plan en question « *a été construit avec le soutien du Boston Consulting Group, dans le cadre d'un mécénat de compétences* ». Par ailleurs, aucune des offres de reprise n'a été retenue.

Concernant le financement des travaux de restauration de la coque de la frégate, l'association rappelle qu'elle représente un investissement de 10 millions d'euros. « *Plus de 5 millions d'euros ont déjà été collectés et engagés permettant de mener la moitié des travaux. Le navire est bien entretenu* », précise le communiqué. L'association conclut en appelant, une nouvelle fois, à une mobilisation générale, via des dons, des « *partenaires publics et privés, entreprises, mécènes, acteurs du monde maritime et touristique, collectivités, associations, passionnés et grand public.* »

Damien Carboni

hermione.com

EN BREF

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

L'ASSOCIATION LANCE UN APPEL À L'AIDE. La précarité étudiante augmente. C'est le constat que fait le Secours populaire français de Charente-Maritime (SPF 17) à l'occasion de la rentrée universitaire. Mercredi 30 septembre à La Rochelle, en deux heures, l'association est ainsi venue en aide à 145 jeunes, contre 60 l'an dernier à la même période. Les stocks du SPF 17 diminuent rapidement. L'association lance donc un appel aux dons financiers et au mécénat. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site don.secourspopulaire.fr

SYNDICAT MIXTE CYCLAD

DÉCHETTERIES. Lundi 12 octobre, toutes les déchetteries du service public Cyclad seront exceptionnellement fermées, en raison d'une journée de formation de tous les agents. Renseignement sur cyclad.org

SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL

RÉUNION D'INFORMATION. Le Syndicat apicole départemental de la Charente-Maritime propose une réunion d'information samedi 17 octobre de 9h30 à 11h30, dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Saintes (3, boulevard de Vladimir). Au programme : état des connaissances relatives sur le nouveau prédateur *Tropilaelaps* (qui représente un grave danger pour les abeilles), optimisation des moyens de lutte contre *Varroa destructor*, et mise en hivernage des colonies d'abeilles.

ESCALES CHEZ LES PROS

LES ENTREPRISES OUVRENT LEURS PORTES. Du 13 au 16 octobre, l'opération Escales chez les pros invite le public à découvrir les entreprises et les métiers du territoire. De La Rochelle à l'Aunis Atlantique, l'Aunis Sud et l'île de Ré, des professionnels accueillent le public pour faire découvrir leurs activités, leurs savoir-faire et leurs lieux de travail. Des visites guidées et des temps d'échange permettront également d'aborder les métiers et les perspectives de recrutement. L'opération est ouverte à tous. Programme complet à retrouver sur le site escaleschezlespros.fr

L'homme en jaune, garant de votre sécurité à grande vitesse

TRANSPORTS. Triangle, cônes de signalisation et fourgon jaune : Stéphane Godon veille à la sécurité des automobilistes sur l'A10. Pour comprendre son quotidien, nous l'avons suivi lors d'une patrouille.

« *Je les vois, je ralentis, je change de voie.* » Le slogan de VINCI Autoroutes n'empêche pas les accidents. En 2025, 46 collisions ont impliqué des véhicules d'intervention du réseau. Pourtant, les « hommes en jaune » sont justement là pour sécuriser les conducteurs en détresse. Sur le terrain, ils restent particulièrement exposés à la circulation.

En 2026, 33 véhicules d'intervention ont encore été percutés. De quoi rappeler que la sensibilisation des automobilistes reste nécessaire. Pour comprendre les dangers auxquels ils sont confrontés au quotidien, nous avons suivi un agent autoroutier lors d'une patrouille. Une immersion active aux côtés de Stéphane Godon, homme en jaune depuis trois ans.



Stéphane Godon patrouille seul, comme le reste des hommes en jaune - © C.D.L.

« Notre priorité, c'est de protéger »

Stéphane Godon exerce dans la zone Ouest Atlantique, au centre d'entretien de Niort, à Granzay-Gript. Chaque jour, il veille à la sécurité et au confort des usagers du réseau autoroutier. « *Notre priorité, c'est de protéger* », sourit-il. Son travail s'articule autour de trois axes : l'assistance d'urgence, la surveillance des voies et l'entretien des autoroutes. Pour répondre pleinement à ces missions, Stéphane Godon débute toujours ses patrouilles avec la même routine : l'inspection de son fourgon. « *On vérifie si l'on a tout ce qu'il faut et si tout fonctionne.* » Intérieur et extérieur : tout est scruté à la loupe. L'homme en jaune contrôle sa radio et son pupitre relié au panneau lumineux. Direction ensuite l'arrière du véhicule : « *Je vérifie si j'ai des cônes, du produit absorbant* (pour les fuites d'huile ou de carburant, N.D.L.R.), *des panneaux, un balai, une pelle…* » La patrouille peut commencer.

Le centre d'entretien de Niort balise plusieurs portions de l'A10 et de l'A83. Stéphane Godon connaît ces sections par cœur : « *C'est important de bien connaître son secteur, surtout pour intervenir la nuit.* » L'agent autoroutier doit être capable de réagir vite quand il reçoit un appel. La sécurité et la fluidité de la circulation dépendent de lui.

Vêtu d'habits jaune fluo et rétroréfléchissants, Stéphane Godon est toujours prêt à intervenir. « *Les clients paient l'autoroute mais ne se rendent pas compte du travail derrière. C'est du 365 jours sur 365, 24 heures sur 24.* » Les équipes se relaient en échelonnant leur planning avec des astreintes du jeudi au jeudi. « *Notre famille est au courant. On peut être appelés en pleine nuit s'il y a un incident.* » Pour l'agent autoroutier, c'est ce qui fait toute la beauté de son métier : « *L'adrénaline et l'envie d'aider les clients nous prennent.* »

« *Ce que j'aime, c'est sécuriser les clients et les protéger* », poursuit l'homme en jaune. Mais, pour cette fois, il n'aura pas eu besoin d'user de sa réactivité et de son empathie. La patrouille se déroule parfaitement. Un grand soleil brille et la circulation est fluide. « *Il y a des jours et des semaines calmes, mais aussi des journées très intenses.* »

Accident, panne ou objet sur la route : Stéphane Godon est formé pour prévenir toutes ces situations. Les métiers de l'autoroute sont enseignés à Brive-la-Gaillarde. Le patrouilleur a suivi une formation de cinq semaines pour maîtriser les différents protocoles d'intervention. Il a notamment appris à « banaliser » une voie avec du passage et à protéger les usagers de la route. « *Il faut les faire sortir du véhicule, leur faire porter un gilet et les diriger derrière les glissières. On essaie de les réconforter, comme si nous étions nous-mêmes impactés.* »

Se protéger soi-même et protéger l'autre : voici sa directive. Stéphane Godon n'est ni policier ni pompier. Il ne manipule pas les victimes et ne leur porte pas secours à proprement parler. « *On a de la chance d'être aidé par les secours pour ça*, précise-t-il. *Chacun sait ce qu'il a à faire sur place.* »

Une barrière invisible qui sauve des vies

Pour veiller à la sécurité des agents autoroutiers, des dépanneurs, des services de secours et des forces de l'ordre, le Code de la route a été modifié en 2018. Depuis quelques années, le respect du corridor de sécurité y est inscrit, une règle qui impose de s'écarter à l'approche de professionnels en intervention. Les cônes et les messages à l'arrière des fourgons incitent à changer de voie. « *Les Français s'y sont habitués,* constate Stéphane Godon. *Ils se décalent facilement. Ce sont plutôt les étrangers, qui n'ont pas l'habitude de nos routes, qui ne le font pas.* » Alors, pour permettre à ce patrouilleur de rentrer une nouvelle fois en sécurité au centre d'entretien, restez attentif.

Charlotte Di Lelio

Le PC sécurité, l'allié des agents autoroutiers

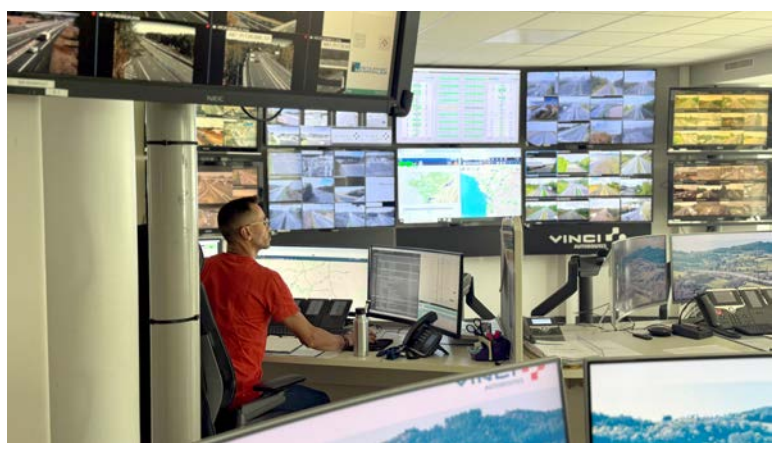
Dans l'ombre des hommes en jaune, les agents du PC sécurité veillent sur la zone Ouest Atlantique. Ils surveillent le réseau en temps réel et coordonnent les interventions au moindre incident.

Pour intervenir rapidement sur un incident et dans les meilleures conditions, Stéphane Godon peut compter sur les agents du PC sécurité. Une unité, située non loin du centre d'entretien, qui pilote une grande partie des 640 kilomètres de la zone Ouest Atlantique. Christophe Babin, chef adjoint de service, la surnomme « *la tour de contrôle des autoroutes* ». « *Notre rôle est de prendre connaissance des événements et de les signaler pour que les hommes en jaune puissent intervenir* », explique-t-il.

L'espace de surveillance s'ouvre sur une pièce dotée d'un grand écran. Le réseau routier est analysé en temps réel. Les agents se réfèrent à différentes sources d'information : appels de patrouilleurs, signalements des forces de l'ordre et des secours, mais aussi alertes sur Waze, Coyote ou d'autres applications. L'ensemble de ces informations est partagé sur une application interne. Elles remontent ensuite à l'un des trois centres d'information trafic de VINCI Autoroutes – à Saint-Arnoult (Yvelines), Vedène (Vaucluse) et Nice (Alpes-Maritimes) – par l'intermédiaire de l'un des postes opérationnels répartis sur le réseau. La tour de contrôle peut alors contacter les hommes en jaune via l'application PACO. Ces derniers interviennent, en moyenne, en moins de 16 minutes en secteur urbain et entre 26 et 36 minutes en secteur interurbain.

Derrière cette première salle s'en trouve une autre, encore plus grande. Une vingtaine d'écrans habillent les murs et les bureaux. Vidéosurveillance et capteurs météorologiques sont omniprésents. Sur l'autoroute, rien n'est laissé au hasard. Les agents y travaillent en trois-huit pour assurer un service continu et adaptable à toutes les conditions.

Charlotte Di Lelio



En plus de surveiller le trafic routier, les agents analysent d'autres paramètres comme la température pour prévoir des opérations de salage - © C.D.L.

MAIN COURANTE

SAINT-AGNANT

■ **DEUX MORTS DANS LE CRASH D'UN AVION.** Jeudi 1er octobre vers 10h30, un aéronef de l'avionneur rochelais Elixir Aircraft s'est, pour une raison indéterminée, crashé en bout de piste de l'aéroport civil de Rochefort. L'avion a terminé sa course dans l'enceinte de la Base aérienne 721. À son bord, deux pilotes. Rapidement sur place, les secours n'ont malheureusement pu que constater le décès des deux hommes. L'enquête a été confiée aux enquêteurs spécialisés de la gendarmerie des transports aériens. Des spécialistes du Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) étaient attendus sur les lieux.

FOURAS-LES-BAINS

■ **UN COFFRET DE GAZ PREND FEU.** Dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 octobre, les pompiers se sont rendus à l'angle de la rue Aristide-Briand et de l'avenue des Résistants pour un incendie. Sur place, il s'agissait d'un coffret de gaz qui avait pris feu. Dans l'attente des services de GRDF, les pompiers ont commencé à éteindre les flammes. GRDF a ensuite procédé à la coupure du gaz, permettant l'extinction de l'incendie. Une armoire de télécommunication qui se trouvait à proximité du sinistre a été détruite, engendrant des perturbations dans les connexions internet. Quelque 340 foyers ont également été privés de gaz en raison de ce sinistre. Les services de GRDF ainsi que les agents d'Orange travaillent pour rétablir les réseaux, sans toutefois pouvoir donner de délais. Une déviation routière a été mise en place par les services de la commune.

SAINT-MARTIN-DE-JUILLERS

■ **COLLISION ENTRE DEUX VÉHICULES.** Mardi 6 octobre vers 7h50, sur la RD 229 à l'angle avec la RD 121, une collision a opposé deux véhicules. Les 16 sapeurs-pompiers engagés sur les lieux ont porté secours à quatre victimes, dont une grave. Un jeune homme de 18 ans, grièvement blessé, a été médicalisé sur les lieux par le personnel du SMUR avant d'être héliporté vers le CHU de Poitiers par l'hélicoptère Dragon 17 de la Sécurité civile. Plus légèrement touchés, les trois autres blessés ont été transportés au centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély. La gendarmerie a procédé aux constatations.

DOLUS-D'OLÉRON

■ **UN PILOTE DE SCOOTER GRIÈVEMENT BLESSÉ.** Mardi 6 octobre vers 13h30, sur la RD 934, au niveau du Marais Doux, le pilote d'un scooter 125 aurait percuté par l'arrière un véhicule arrêté. Dans le choc, le pilote du scooter, âgé de 57 ans, a été grièvement blessé. Médicalisé sur les lieux par le personnel du SMUR de Rochefort, il a été héliporté vers le CHU de Poitiers. La circulation a été déviée le temps de l'intervention des secours.

Le youtubeur de La Laigne aimait les armes et le casino en ligne



La chaîne Youtube du prévenu comptait plus de 100.000 abonnés. Elle lui a rapporté, en quatre années de diffusion, plus de 636.000 euros - © *Pixabay*

Un quadragénaire a été jugé par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour exécution d'un travail dissimulé et blanchiment d'argent.

Les faits ont été commis à La Laigne entre janvier 2020 et décembre 2024. À ses côtés du prévenu ce jeudi 1er octobre, sa compagne a également été jugée pour une fraude envers la Caisse d'allocations familiales de la Charente-Maritime et blanchiment d'argent. Le quadragénaire a, tour à tour, été adjoint de sécurité de la prévention routière au commissariat de La Rochelle, puis terrassier, avant d'ouvrir sa chaîne YouTube « Mick'armement », consacrée au tir sportif de loisirs et à la défense de domicile.

L'affaire a débuté par une dénonciation anonyme. « *Certainement de la part de ses anciens collègues du commissariat de La Rochelle* », soutient Me Quentin Loisel, l'avocat du prévenu. Ce dernier reconnaît que son auto-entreprise de terrassement n'a pas fonctionné : « *À cause du Covid. Aussitôt ouverte, aussitôt radiée par l'Urssaf.* »

116.000
abonnés sur sa chaîne

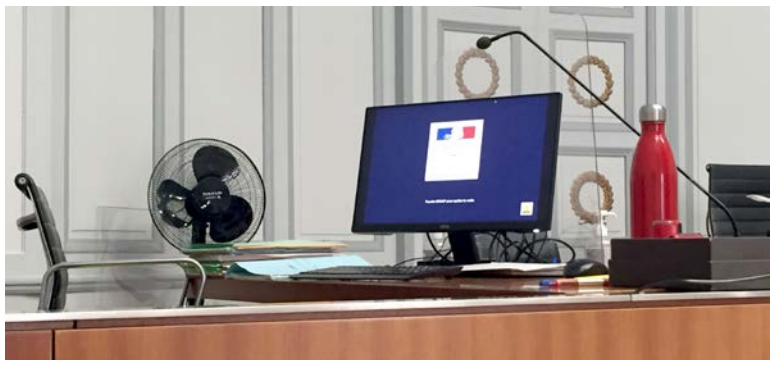
Alors il se lance dans la promotion des armes à feu en ouvrant sa chaîne YouTube, en partenariat avec une marque. Très vite l'affaire s'annonce juteuse : « *J'ai encore aujourd'hui 116.000 abonnés.* » Le quadragénaire perçoit des commissions à hauteur de 6 % des ventes d'armes dont il fait la promotion pour son partenaire. En quatre années d'activité, il reconnaît avoir perçu 636.000 euros. Une somme qui n'a jamais été déclarée aux services fiscaux et sociaux.

De son côté, sa compagne n'a également jamais déclaré cette somme à la Caisse d'allocations familiales de la Charente-Maritime. Pour ses quatre enfants, le couple a ainsi perçu, sur la période de prévention, la somme de 57.000 euros. Le prévenu doit également à l'Urssaf, sans les majorations de retard, 167.000 euros. Il reconnaît avoir dilapidé le pécule en jouant à des jeux de casino en ligne.

Pour le ministère public, « *il s'agissait de revenus très confortables* ». Une peine de 12 mois de prison avec sursis et une amende de 50.000 euros est réclamée à l'encontre du youtubeur. Une peine six mois avec sursis et 20.000 euros d'amende sont réclamées pour sa concubine. Le tribunal a mis sa décision en délibéré. Elle sera rendue le 5 novembre.

Yannick Picard (CLP)

Jeudi 1er octobre, le tribunal a rendu son délibéré dans deux dossiers



Les deux prévenus ont été déclarés coupables - © *Archives L'Hebdo 17*

Deux dossiers avaient été appelés à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle le 3 septembre dernier. Dans le premier, une ancienne restauratrice de Châtelaillon-Plage, prise à la gorge financièrement, était poursuivie pour l'exécution d'un travail dissimulé commis entre janvier 2021 et octobre 2023. En résumé, la quinquagénaire payait bien ses saisonniers, mais ne les déclarait pas aux services fiscaux et sociaux. Un préjudice estimé pour l'Urssaf a 90.000 euros. La gérante du restaurant a été reconnue coupable de travail dissimulé. Elle a été condamnée à six mois de prison avec sursis simple, assorti de l'interdiction de gérer pendant cinq ans. Une décision qui devra être affichée à la mairie de Châtelaillon-Plage pour une durée d'un mois.

Dans le second dossier, un ancien pharmacien de Tonnay-Charente avait été jugé pour avoir, dans le cadre de sa profession, reçu des cadeaux de la part du laboratoire Urgo en échange de l'abandon de certaines remises commerciales. Le pharmacien n'est pas le seul à être rattrapé par la patrouille dans ce vaste dossier Urgo qui a essaimé dans tous les tribunaux de France. Le tribunal a condamné le prévenu à payer une amende d'un montant de 1.500 euros, dont 500 euros avec sursis. Une mention qui ne figurera pas sur le bulletin n°2 de son casier judiciaire.

Tonnay-Charente : il avait usurpé le label RGE d'autres entreprises

Un quadragénaire a été jugé en son absence, le 1er octobre, par le tribunal judiciaire de La Rochelle.

Mais où est donc passé l'ancien gérant de la société par actions simplifiée, Bardage Terre'Pure, créée au Thou en 2016 et liquidée le 10 janvier 2023 par le tribunal de commerce de La Rochelle ? Après plusieurs renvois, le prévenu ne s'est pas présenté à l'audience du 1er octobre. Il s'est malgré tout fait représenter par Me Raphaël Joyeux qui assure : « *Mon mandat de représentation est vrai.* »

Son client est en effet poursuivi pour faux, pratique commerciale trompeuse, abus de faiblesse et escroquerie. Des faits qui ont été commis entre octobre 2020 et mars 2022 à Tonnay-Charente. « *Son casier judiciaire est vierge. C'est tout ce que l'on sait de lui* », argumente Emmanuel Planque, le président du tribunal judiciaire de La Rochelle. Selon le ministère public, l'ancien gérant serait actuellement en Espagne. Ce qui n'est pas confirmé par son avocat. Pour les enquêteurs, la quadragénaire aurait fait une dizaine de victimes tout au long de la période de prévention.

4 victimes présentes

Quatre sont présentes à l'audience, assises sur le banc des parties civiles. Toutes sont des seniors. D'autres étaient fragiles psychologiquement et placées sous mesures de protection. « *Je lui ai fait confiance. J'ai signé un devis de 30.000 euros et versé un acompte de 9.000 euros. Il avait toujours des excuses. Rien n'a été fait. Lorsque j'ai transmis mon dossier pour obtenir la prime Rénov, on m'a répondu que le certificat RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) qu'il m'avait transmis était un faux* », explique l'une d'entre elles.

Selon les enquêteurs, le prévenu aurait détourné la qualification RGE de deux entreprises avec lesquelles il sous-traitait pour les apposer sur ses propres documents. Il aurait également encaissé des acomptes avant les sept jours légaux de rétractation. « *Il est également recherché par les services fiscaux et sociaux* », précise le procureur de la République. Une autre victime attendait une prime Rénov d'un montant de 12.600 euros. Celle-ci n'est jamais arrivée sur son compte en banque.

Les avocats des parties civiles sont unanimes : « *Sa tactique était bien huilée. Il profite du fruit de ses escroqueries sous le soleil espagnol.* » Une peine de 18 mois de prison avec sursis, une amende 50.000 euros et une interdiction de gérer pendant une durée de cinq ans sont requises. La défense a plaidé la relaxe. Le tribunal rendra sa décision le 5 novembre prochain.

Yannick Picard (CLP)



Dominique Rullier a réhabilité un ancien bâtiment agricole pour y aménager un chai et une cave de dégustation - © *Simon Moreau*

Dominique Rullier, « *le seul vigneron en Aunis* », récolte les fruits de son travail

Il y a treize ans, le chef d'entreprise a voulu faire renaître la viticulture sur le territoire. Aujourd'hui, le Fief du Moulin produit des vins, pineaux et cognacs locaux.

AUNIS SUD

À la retraite, la plupart des gens décident de couler des jours heureux après de longues années de labeur, mais d'autres se lancent dans de nouvelles aventures tout autant voire plus trépidantes que leur vie d'avant. Dominique Rullier, 74 ans, fait partie de cette catégorie. Cet ancien électricien du bâtiment, qui possédait sa propre entreprise, a pu bénéficier de ses droits à 60 ans. Après avoir vendu sa société à l'un de ses salariés, il décide de se lancer dans une carrière de vigneron. « *Je suis de la campagne. Petit, j'habitais à Saint-Hilaire-de-Villefranche et j'aidais mes voisins à cultiver leurs vignes. De plus, je voulais continuer à travailler dans l'espoir de construire quelque chose que je pourrais laisser à mes enfants* », explique-t-il.

En 2013, sa femme, originaire de Vandré, hérite de « *quelques lopins de terre* ». Le retraité y voit alors l'opportunité idéale pour entamer son activité, même s'il lui fallait encore acquérir d'autres parcelles. « *J'ai dû racheter 18 parcelles de vignes de particulier ainsi que le droit d'arrachage indispensable, à ce moment-là pour exercer.* » Un pari audacieux dans un territoire où la viticulture avait disparu depuis la fin du XIXe siècle et la crise du phylloxéra. « *À ce moment-là, on m'a dit que je n'aurais jamais mon agrément, mais je l'ai eu quand même. Aujourd'hui, je suis le seul vigneron en Aunis* », se réjouit Dominique Rullier, qui possède aujourd'hui 6 hectares de vignes, situées entre Saint-Pierre-la-Noue et La Devise. Au moment d'entamer sa production, l'exploitant choisit logiquement de miser sur l'ugni blanc, le cépage le plus répandu dans le vignoble des Charentes.



Le fondateur du Fief du Moulin possède 6 hectares de vignes, plantés sur des parcelles situées entre Saint-Pierre-la-Noue et La Devise - © *Simon Moreau*

> *« Dans la vie, s'il n'y a pas de fous, on n'avance pas »*

Le Fief du Moulin propose aujourd'hui une large gamme allant du pineau au cognac XO, en passant par le vin (blanc, rouge et rosé) et les « Cocktillants », un cocktail pétillant à base de pineau. Mais le projet ne se limitait pas à la simple culture du raisin. Au fil des années, l'ancien électricien a réhabilité un ancien bâtiment agricole, situé à Saint-Pierre-la-Noue, pour y aménager un chai moderne, équipé de cuves en inox et de tonneaux, ainsi qu'une cave de dégustation dernier cri. « *Avant, cet endroit était utilisé pour de l'élevage de cochon, il a fallu tout dépolluer* », précise Dominique Rullier, satisfait d'avoir bâti un espace où « *tout peut être fait de A à Z, y compris l'embouteillage et l'étiquetage* ».

Treize ans après son lancement, l'entreprise s'est fait un nom et travaille avec un réseau de restaurateurs, de campings et de gîtes locaux. De la vente directe est proposée sur le site, où des groupes de touristes sont régulièrement accueillis pour des visites et des dégustations. « *Désormais, je considère que je suis au terme de la structure que je voulais monter* », considère le fondateur du Fief du Moulin, qui a investi un million d'euros sur son projet. Un accomplissement pour cet autodidacte qui n'avait « *aucune formation dans ce domaine* » lorsqu'il l'a débuté. « *Dans la vie, s'il n'y a pas de fous, on n'avance pas* », estime le vigneron, entouré au quotidien par trois salariés à temps complet. « *Il a été plus facile de construire le bâtiment qu'une équipe, mais aujourd'hui, j'ai le noyau dur* », assure-t-il.

Une production soucieuse de l'environnement

Malgré l'accident vasculaire cérébral (AVC) dont il a été victime en 2024, Dominique Rullier continue de s'investir autant qu'il le peut pour faire grandir son entreprise, qu'il léguera un jour à sa fille. Parmi ses objectifs : le développement de la commercialisation et une montée en gamme de certains produits. Cette année, les vendanges ont commencé dès le 9 septembre et les vignes, bien que résistantes, ont souffert des épisodes de chaleur. Aussi, le fondateur du Fief du Moulin revendique accorder une grande importance au respect de la nature. Parmi ses initiatives, le recours aux engrais bios, l'utilisation des eaux de son puisage et le réemploi du marc de raisin par l'unité de méthanisation Aunis Biogaz, à Surgères. « *Je ne fais pas dans le luxe, mais je fais les choses bien* », conclut le septuagénaire.

Simon Moreau

EN BREF

AUNIS SUD

■ **ATELIERS THÉÂTRE.** Initiation au jeu théâtral et à l'improvisation sur le thème *Les sorcières* pour les 8-14 ans du lundi 19 au vendredi 23 octobre de 10h à 12h dans les bibliothèques d'*Aigrefeuille* (05.17.26.46.39) et de *St-Georges-du-Bois* (05.46.56.28.77), sur inscription gratuite. Représentation vendredi 23 octobre à 18h à la bibliothèque d'*Aigrefeuille*.

SURGÈRES

■ **ENILIA-ENSMIC.** Journée technique consacrée aux protéines laitières vendredi 16 octobre de 9h30 à 16h50 autour de 4 thématiques : généralités sur les protéines laitières ; protéines et alimentation ciblée ; nouveautés en fabrication ; intégration de l'IA dans les pratiques. Ouvert à tous. Inscription au 05.46.27.69.74 ou sur atechno.surgeres@educagri.fr

■ **OCTOBRE ROSE.** Balade moto organisée par Vince Rider Solidarité dimanche 11 octobre de 11h à 17h au Viking (ZI ouest). Inscription obligatoire 5 € par casque sur helloasso. Contact au 06.09.87.12.35.

■ **LA RONDE DES HISTOIRES.** Emmanuelle Marquis présente *Le petit pinceau de Klee*, contes et histoires pour les 0-3 ans, vendredi 16 octobre à 10h à la médiathèque. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.07.71.80 ou sur mediatheque@ville-surgeres.fr

MARSAIS

■ **FOYER RURAL.** Assemblée générale ordinaire samedi 10 octobre à 17h à la salle de la mairie. Contact sur frmarsais17@gmail.com

PAYS MAUZÉEN (79)

■ **COMMISSION ENFANCE.** Parents, venez imaginer les accueils de loisirs de vos enfants lors d'une réunion publique mercredi 14 octobre à 19h au centre socioculturel à Mauzé-sur-le-Mignon. Inscription avant le 9 octobre au 05.49.26.72.46.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **OCTOBRE ROSE.** *La Roséenne*, marche de 4 km (5 €) ou 7 km (8 €) et course de 7 km (8 €), samedi 10 octobre, départ à 15h du champ de foire. Échauffement par Manon de Move & Feel It, jeux en bois, concert du groupe Get Soul, baptêmes moto par Mot. Uss, photomaton… Inscription sur place à partir de 13h30. Renseignement sur santemauze@gmail.com

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion organisée jeudi 15 octobre à 20h à la salle d'honneur de la mairie.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 5 km, dimanche 11 octobre à 10h30, place de la mairie. Vente de bijoux, baptême poney, pin-up's.

Nina Métayer a régalé lors de sa masterclass à l'Enilia-Ensmic

SURGÈRES

Jeudi 1er octobre, dans la matinée, une douzaine d'artisans boulangers-pâtissiers était réunie dans le moulin pilote du Campus de l'alimentation pour assister à un atelier animé par la cheffe pâtissière.

Organisé par l'appellation d'origine protégée (AOP) du beurre Charentes-Poitou, l'événement avait pour but de promouvoir le produit auprès des professionnels. Pour l'occasion, Nina Métayer a choisi de réaliser deux gâteaux susceptibles de remplacer les traditionnelles bûches de Noël et galettes des rois lors des fêtes de fin d'année.

Les participants ont ainsi pu découvrir sa version du Phitiviers, dans laquelle la pâte feuilletée vient entourer un mélange de pommes, de crêpes et de crème frangipane, le tout avec des notes de cannelle. L'autre dessert, le Bostock, est conçu à partir d'une brioche fourrée, là aussi, avec de la crème frangipane et des myrtilles, le tout recouvert de nougatine Un régal pour les yeux et les papilles des participants, repartis avec de précieux conseils distillés, tout au long de l'atelier, par la meilleure cheffe pâtissière du monde 2024.

Simon Moreau









Durant plus de trois heures, les participants ont assisté à la réalisation des deux recettes : le Phitiviers (à gauche), et le Bostock (à droite). Tous ont pu échanger avec Nina Métayer durant l'atelier et déguster les gâteaux à l'issue de la masterclass - *© Simon Moreau*

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

18,75 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

*** Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.**

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Le vélobus a fait ses premiers trajets et séduit déjà les familles



Le premier déplacement a eu lieu vendredi 18 septembre. Une trentaine d'élèves avait répondu présent - © *Mairie d'Ardillières*

ARDILLIÈRES

Depuis la rentrée, un vélobus permet aux enfants de rejoindre l'école à vélo, accompagné par des parents d'élèves. Deux déplacements ont déjà été organisés et un troisième est prévu le 16 octobre.

Les écoliers peuvent désormais se rendre à l'école à vélo dans le cadre d'un vélobus. Le dispositif a été lancé à l'initiative de la conseillère municipale Mathilde Ferry-Wilzeck, qui a porté le projet avec les élus et les parents d'élèves. Deux premiers trajets ont été organisés les vendredis 18 septembre et 2 octobre. Le parcours, qui s'effectue entre 7h50 et 8h30, démarre du parc de Landrais, puis passe par Toucherit, les Pierrières, la rue du Thou et la rue du Riganeau, avant de se terminer par une boucle dans le bourg et l'arrivée à l'école.

Écoliers et parents d'élèves en redemandent

Lors des déplacements, les enfants sont accompagnés par des adultes chargés de sécuriser le trajet. « *Tous les enfants de l'école volontaires, et en âge de tenir sur un vélo, peuvent participer* », explique le maire, Baptiste Pain, qui précise néanmoins qu'il est nécessaire d'avoir « *un nombre d'encadrants suffisants* » pour organiser les opérations. Afin de faciliter la mise en place du dispositif, des gilets jaunes ont été offerts à la commune par une compagnie d'assurances. Des casques doivent également être livrés prochainement.

Lors des deux premières opérations, une trentaine d'élèves ont pris part au vélobus. Un premier bilan qui a conduit la commune à adapter le rythme prévu. Initialement programmées le premier vendredi de chaque mois, les sorties pourraient finalement être plus fréquentes. Une nouvelle opération est ainsi annoncée dès le vendredi 16 octobre, signe de l'intérêt rencontré par cette initiative auprès des familles.

Simon Moreau

La bibliothèque d'Ardillières a célébré ses vingt ans



Les bénévoles, qui ont reçu de belles compositions en cadeau, étaient accompagnées des trois maires successifs - © *Odette Huet (CLP)*

La bibliothèque, membre du réseau des bibliothèques de la CdC Aunis Sud, a célébré ses vingt ans samedi 26 septembre. Pour l'occasion, bénévoles et élus se sont retrouvés autour de Jean-Marie Target, Olivier Denéchaud et Baptiste Pain, les trois maires qui se sont succédé à la tête de la commune. Geneviève Boisseau, l'une des bénévoles à l'origine du projet avec Liliane Hurtaud, a rappelé les débuts de cette aventure : « *Déjà vingt ans que Liliane et moi-même avons commencé l'aventure de la bibliothèque. Vingt ans de relation et d'échanges avec les lecteurs.* » Elle a également salué Jean-Marie Target, maire à l'époque, qui « *a permis l'aménagement de l'ancienne Poste en bibliothèque* ». Après avoir transmis le relais à Michelle Guichard, il y a quatre ans, puis à Christine Humeau, deux ans plus tard, les deux fondatrices ont continué à suivre l'évolution du lieu, notamment auprès des enfants de l'école. Elles espèrent désormais que la bibliothèque poursuivra son développement : « *Liliane et moi espérons que la bibliothèque se renforcera de bénévoles et continuera à évoluer.* » Un souhait partagé par l'actuel maire, Baptiste Pain, qui a rappelé l'importance du lieu dans la commune. En 2025, près de 1.300 personnes ont franchi ses portes et environ 3.000 œuvres ont été empruntées, majoritairement par des enfants. « *C'est plus que respectable* », a-t-il souligné. Ouverte le mercredi de 15 heures à 17 heures et le vendredi de 16h30 à 18h30, la bibliothèque constitue aussi un espace de proximité. « *Entrer ici, c'est aussi un moment pour se poser, prendre le temps de lire. Dans une petite commune de 900 âmes, c'est très important que ce lieu existe. Grâce à vous, les enfants reprennent le goût à la lecture.* »

RETOUR EN IMAGES



À Saint-Georges-du-Bois, samedi 3 et dimanche 4 octobre, le spectacle *Palace Saint-Georges* a affiché complet. Pour leur dernière représentation, les artistes ont ravi le public par leur talent, mais également avec les décors, la lumière ou les costumes. Le Cabaret Saint-Georges donne rendez-vous en 2027 pour un nouveau projet - © *O.H. (CLP)*

Des photos pour sensibiliser aux cancers de la prostate et du sein

SURGÈRES

Dimanche 11 octobre, les participants à l'opération Men cause Men combat vont réaliser deux nouveaux clichés dans la cité d'Hélène.

Depuis 2019, le Surgérien Hugo Guérin, coiffeur à La Rochelle, organise l'opération Men cause Men combat. Son principe : réunir des hommes pour réaliser une photo dénudée afin de sensibiliser au cancer de la prostate, tout en cherchant à « *impacter sans choquer* » et à démystifier la maladie. Le 3 mars 2024, l'initiative s'est également ouverte à la lutte contre le cancer du sein, avec la réalisation d'une première photo réunissant des femmes.

Pour cette édition 2026, deux nouveaux clichés seront réalisés le même jour. « *Ce sera la 13e photo pour les hommes et la 4e photo pour les femmes* », résume Hugo Guérin. À l'origine de cette nouvelle étape, une proposition du maire de la cité d'Hélène, Thomas Godeau, que l'organisateur dit avoir accueillie favorablement : « *Je suis très honoré de sa proposition. C'est avec plaisir que j'ai accepté et je l'en remercie.* » L'opération est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent participer, sans condition d'âge. Les personnes inscrites devront toutefois signer une autorisation de droit à l'image. « *Ces photos sont sans frontière lorsqu'on les diffuse sur les réseaux sociaux, dans la presse…* », rappelle Hugo Guérin.



L'initiative va mobiliser des femmes pour la quatrième fois - © *Sabrina Belly Photography*

Dimanche 11 octobre, les femmes seront convoquées à 10 heures et les hommes à 14 heures. Le lieu de rendez-vous sera communiqué individuellement aux participants. Pour la photo consacrée au cancer du sein, les femmes devront porter un bas blanc et pourront ajouter un accessoire rose. Les hommes poseront nus, sexe caché, avec un accessoire bleu.

Odette Huet (CLP)

Inscriptions : par SMS uniquement au 06.76.02.43.37 ou Facebook : Men cause Men combat ou Messenger : Hugo Guérin.

EN BREF

CIRÉ-D'AUNIS

OCTOBRE ROSE. Marche solidaire *La route des puits* dimanche 11 octobre à 15h, sur la place de la Croix Jaune, proposée par le comité des fêtes. Don libre.





ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE, PAIEMENTS ACCÉLÉRÉS, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE :
- 100 % sur les produits de nos marques tels que lait, œufs, crème fraîche, viande fraîche de volaille et bovine, radis, endives, pommes primeurs...
- 98 % pour la viande porcine et 96 % pour la viande bovine dans nos boucheries
- 90 % pour les volailles de marques nationales
- 90 % pour les vins
- 17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc avec des petits producteurs

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEO – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR



Ayant conservé son aspect du XIXe siècle, l'ancienne école de médecine navale se compose de salles d'enseignement, d'une bibliothèque scientifique, d'un musée et d'un jardin - *© musée national de la Marine/ Brumes éditions*

L'ancienne école de médecine navale en convalescence pour plusieurs mois

Victime d'infiltrations d'eau, le second site du musée national de la Marine a fermé ses portes le 5 octobre. Chantiers prioritaires, sa toiture et des sondages de charpente.

ROCHEFORT

Après des travaux d'aménagement, durant l'hiver 2025-2026, au sein de l'hôtel de Cheusses situé à l'entrée de l'Arsenal (lire l'édition du 19 février 2026), le musée national de la Marine lance des opérations de sauvegarde de son second site. Depuis le 5 octobre, l'ancienne école de médecine navale, dont la construction s'est achevée en 1788, garde portes closes. Et ce, pour plusieurs mois. Les travaux nécessitant une fermeture au public afin d'intervenir en toute sécurité sur la toiture. « *Depuis un certain temps, nous avions constaté des infiltrations d'eau par les fenêtres* », indique Charlotte Drahé, administratrice du musée national de la Marine et de l'ancienne école de médecine navale. En l'absence d'un calendrier clair de réalisation de grands travaux de rénovation, il a donc été décidé de privilégier cette étape intermédiaire.

Architecte en chef des Monuments historiques

Les fragilités ont imposé des mesures conservatoires en amont pour protéger ce bâtiment classé Monument historique depuis 2022. « *Les fenêtres ont été solidifiées et protégées, notamment en y apposant de grands plexiglas pour éviter les infiltrations d'eau* », souligne Charlotte Drahé. Autre point de surveillance, l'état de la charpente sur laquelle des sondages sont prévus. Les maçonneries et les fondations seront également scrutées. L'ensemble sera supervisé par Olivier Salmon, Architecte en chef des Monuments historiques et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Nouvelle-Aquitaine. « *L'objectif est d'avoir une vision claire de l'état sanitaire d'un bâtiment accueillant du public et abritant des collections fragiles* », précise l'administratrice.

25.000 ouvrages scientifiques

Afin de protéger les 25.000 ouvrages scientifiques que compte la bibliothèque, le Service de santé des armées (SSA), propriétaire des collections, procède à des opérations de dépoussiérage, de conditionnement et de déplacement. Une partie du fond de la bibliothèque sera exceptionnellement accueillie par le Service historique de la Défense (SHD) de Rochefort et accessible au public. Si de telles précautions sont prises pour préserver ce patrimoine unique, c'est que l'école de médecine navale a été la première au monde dans ce domaine. « *Dès le XVIIIe siècle, ses collections anatomiques, zoologiques, botaniques et ethnographiques contribuent à la formation des chirurgiens embarqués puis s'enrichissent grâce aux voyages d'exploration* », rappelle le service presse du Musée national de la Marine.

Damien Carboni



L'ancienne école de médecine navale a ouvert ses portes au public en 1998 - *© musée national de la Marine/Brumes éditions*



Durant les travaux, les 25.000 ouvrages et les objets seront mis à l'abri - *© musée national de la Marine/Brumes éditions*

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **CAP SUR MON LOGEMENT.** Conseils, ateliers, conférence gesticulée, tables rondes… toutes les clés pour votre projet de rénovation énergétique, proposé par Caro Réno' samedi 10 octobre de 10h à 19h au technopôle, 11 rue Auguste Giral à *Rochefort*. Gratuit. Renseignement au 05.46.82.90.12 ou sur carorenov@agglo-rochefortocean.fr

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera escale vendredi 9 octobre à *Rochefort* de 9h à 12h à la Mission locale et à *Soubise* de 14h30 à 16h30 au CCAS puis jeudi 15 octobre à *Tonnay-Charente* de 8h30 à 12h à Vivractif et de 13h à 16h à Atout solidaire. Gratuit.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

■ **SENIORS.** Ateliers *L'équilibre alimentaire : agir pour sa santé dès 60 ans*, les mardis 13 et 20 octobre de 14h à 17h en mairie, animés par un conseiller en nutrition et rééquilibrage alimentaire. À partir de 60 ans. Inscription gratuite en mairie ou au 05.46.84.00.35.

SOUBISE

■ **CIRCULATION.** Fermeture de nuit de la RD 238E1, axe Échillais / Soubise, jusqu'au vendredi 16 octobre de 20h à 6h. Suivre la déviation via St-Agnant.

■ **SÉCURITÉ.** *Cambriolages, escroqueries, démarchages, adoptons les bons réflexes* animée par l'adjoint au commandant de brigade de la gendarmerie de St-Agnant, jeudi 8 octobre à 18h à la maison des associations. Gratuit. Info mairie au 05.46.84.92.04.

■ **DÉFI INTERGÉNÉRATIONNEL.** Testez votre adresse et votre sens de la réflexion avec des petits exercices de pétanque qui vous permettront d'accéder à des indices… organisé par le Cochonnet soubisien samedi 10 octobre de 14h à 17h aux terrains de pétanque du complexe sportif Penon.

SAINT-HIPPOLYTE

■ **SENIORS.** Création d'un club seniors sur la commune. L'assemblée générale se tiendra vendredi 16 octobre à 10h à la salle des associations. Contact au 06.37.90.11.87.

SAINT-AGNANT

■ **MÉDIATHÈQUE.** Atelier vannerie (dès 5 ans) animé par Céline Matthews (vannière) samedi 10 octobre à 14h30. Sur inscription au 05.46.83.25.26.

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

■ **LATULU.** Découverte des livres sélectionnés pour le festival du livre Rochefort Océan *Le Prix du Bégonia*, vendredi 9 octobre à 18h à la bibliothèque.

Le centre de secours organise le premier Mayday Challenge



Les quatre premières équipes seront sélectionnées au challenge national qui se déroulera à La Rochelle du 24 au 26 septembre 2027 - © *SDIS17*

ROCHEFORT

Les sapeurs-pompiers participent au premier challenge départemental de techniques d'auto-sauvetage et sauvetage de sauveteur (TASSS) vendredi 9 et samedi 10 octobre. Le deuxième jour permettra au public d'assister à une démonstration.

Le Mayday Challenge qui se déroule vendredi 9 et samedi 10 octobre au centre de secours, s'inscrit dans le prolongement d'un drame qui a profondément marqué les soldats du feu de Charente-Maritime. Lors d'un feu d'entrepôt à la Rochelle, le 18 janvier 2010, le sergent Sébastien Couturier a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions. Son engagement et son sens du devoir restent gravés dans les mémoires. De cette épreuve est née une volonté collective : celle de ne pas laisser cette tragédie sans lendemain. Grâce à l'énergie, la détermination et à la lucidité d'une poignée de sapeurs-pompiers engagés et unis aux côtés du lieutenant Benjamin Belleuvre, des actions concrètes ont vu le jour en 2013 avec les formations « Auto-sauvetage » puis en 2016 « Sauvetage de sauveteur ».

Les objectifs des techniques d'auto-sauvetage et sauvetage de sauveteur (TASSS) sont tournés vers la sécurité individuelle et collective des pompiers lors d'incendie de structures. Dans le cadre du challenge, les participants auront pour mission de localiser, de stabiliser l'état de santé et d'extraire un pompier piégé et blessé d'un environnement hostile.

Le vendredi 9 octobre, la journée est réservée aux sapeurs pompiers. Les compétiteurs se perfectionneront sur plusieurs ateliers pédagogiques afin de maîtriser les bonnes pratiques. Samedi 10 octobre, place à la compétition. Le principe : des équipes de six sapeurs pompiers, en tenue de feu sous appareil respiratoire, disputeront deux épreuves d'une durée de 20 et 30 minutes. L'une d'elles se déroulera dans une construction en bois de 100 mètres carrés avec un étage doté de murs d'un mètre de haut, spécialement créée pour l'évènement. Tous les scénarios ont été construits sur une base de retour d'expérience ou des pompiers se sont retrouvés piégés sur des feux de structures.

La saison culturelle de la Caro tournée vers la proximité et la diversité



Alice et Charlotte, danseuses de la Compagnie Corps Paradis, en résidence à La Boîte, l'un des équipements de la Caro - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Le 5 octobre, Éric Normand, vice-président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (chargé de la politique culturelle et de la gestion des équipements culturels) a présenté les principales orientations qui guideront son mandat ainsi que les temps forts déjà programmés fin 2026. Leitmotiv de la saison : l'équilibre territorial dans la diffusion de la culture tout comme dans la diversité des propositions.

Si tous les arbitrages financiers ne sont pas encore bouclés, il reste que le dernier trimestre 2026 offrira son lot de concerts, de rencontres, d'expositions ou de festivals. Par exemple, samedi 28 et dimanche 29 novembre, se tiendra le Festival du livre Rochefort Océan au Palais des congrès. Il s'agit d'une initiative privée à laquelle la Caro apporte son soutien. Éric Normand soulignait d'ailleurs la volonté des élus « *de défendre le patrimoine écrit dans toutes ses composantes* ».

La politique culturelle de l'Agglo repose aussi sur la mise à disposition d'un ensemble de moyens, comme le Conservatoire, les médiathèques ou encore La Boîte. Cette dernière est une structure dédiée à la création. Depuis son ouverture, en février 2020, La Boîte a permis à plus de 200 artistes et troupes, soit près de 30 par an, d'élaborer leurs spectacles dans des conditions quasi professionnelles, en résidence avec hébergements. Actuellement, c'est la compagnie Corps Paradis qui peaufine son spectacle de danse intitulé *Wouaou*. Il sera présenté au Relais petite enfance en mars 2027.

Programme complet dans l'encart *Cult* de *Caro Le Mag*.

La Société de géographie fête ses 220 ans d'existence

ROCHEFORT

Héritière directe de la Société de littérature créée en 1806, cette vénérable institution est la plus ancienne association de la cité de Colbert. Dynamique, elle reste un lieu ressource de la mémoire locale.



La Société de géographie édite un bulletin complet sur des thèmes historiques depuis les années 50 - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

L'anniversaire des 220 ans de la Société de géographie devait se fêter dignement. Une exposition retrace donc le cheminement particulier de cette société, la plus ancienne de Rochefort. Héritière de la Société de littérature créée en 1806, elle devient en 1934 la Société d'agriculture, des sciences et belles lettres en même temps que la Société de géographie. Les deux finissent par n'en faire plus qu'une. Celle qui demeure aujourd'hui. Les archives de l'association datent de 1806. Elles contiennent livres, revues ainsi que près de 1.200 plans et cartes, des reproductions. Les précieux originaux, eux, sont conservés au Service des archives de la Défense.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Société de géographie retrouve un élan qui aboutit à la publication, à partir des années 1950, d'une revue intitulée *Rocafortis*. Toujours existante, elle traite de sujets historiques comme Benoit Barbotin sur *La Méduse et les frégates rochefortaises en 1796*, ou sur *Élisabeth Rodanet,* la première photographe à Rochefort. Les thèmes sociaux sont aussi abordés comme la fin du Front Populaire à Rochefort. Ceux consacrés à l'urbanisme ne sont pas en reste. C'est le cas pour *Le théâtre à Rochefort aux XVIII*e ou *Le projet Toufaire de rénovation de l'Arsena*l. Il s'agit d'un véritable travail de fourmis pour les quelque 170 adhérents dont 70 bénévoles qui font tourner la boutique.

Jean-Guy Vizet (CLP)

La Société de géographie est ouverte au public les mercredis après-midi, de 14h à 18h, au musée de la vieille paroisse.

RETOUR EN IMAGES



Mobilisés pour la recherche sur la maladie de Charcot, les élus, dont la maire de Fouras Florence Chartier-Loman, le directeur général du casino et les responsables associatifs locaux ont remis, vendredi 25 septembre, un chèque de 3.610 euros à l'Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (ARSLA) - © *N.-C. Meschin (CLP)*





Le site de la Sernam, entre la gare et l'espace Encan, semble tenir la corde pour accueillir la future salle de basket de La Rochelle - © *Clément Vidal*

Piscines, futurs salle de basket et pôle de course au large : où en est-on sur les projets sportifs ?

Fin septembre, le conseil communautaire a été l'occasion pour la majorité d'évoquer les chantiers en cours et à venir. Celui de la piscine Lucien-Maylin touche à sa fin.

AGGLO LA ROCHELLE

Une fois n'est pas coutume, le sport a occupé une large place dans les débats du conseil communautaire de l'Agglomération rochelaise, jeudi 24 septembre. Les 69 élus ont eu à se prononcer sur plusieurs délibérations concernant le rugby, le basket ou encore la voile.

1/ Du retard à la piscine

Vice-président en charge des équipements sportifs, Stéphane Villain a évoqué l'avancée du chantier de la piscine Lucien-Maylin à La Rochelle (lire *L'Hebdo 17* du jeudi 6 novembre 2025). Une structure fermée depuis plus d'un an afin d'être entièrement réhabilitée. Mais mauvaise nouvelle pour les amateurs de baignade, sa réouverture est reportée au 30 novembre prochain. Soit un retard de six semaines sur la date initialement prévue. En cause : « *une non-conformité de la dalle de fond de bassin* », a annoncé Stéphane Villain.

Si le problème a été résolu rapidement, le calendrier n'en a pas moins été bousculé. La pose d'une tôle en inox a lieu ces jours-ci et doit se poursuivre jusqu'au 16 octobre. La mise en eau est programmée le 20 octobre, avant le passage de la commission de sécurité le 22. Des contrôles de la qualité de l'eau se dérouleront jusqu'au 13 novembre, avant l'ouverture le 30. « *Je n'ai été que moyennement surpris d'apprendre qu'il y aurait un décalage*, a commenté Olivier Falorni, président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. *Mais je n'imaginais qu'il serait aussi important.* »



La piscine Lucien-Maylin de La Rochelle ne rouvrira que le 30 novembre - © *Clément Vidal*

À noter qu'après la piscine Lucien-Maylin, ce sera au tour du centre aquatique de Châtelaillon-Plage de subir une rénovation complète (lire *L'Hebdo 17* du jeudi 2 juillet 2026). Un projet estimé à plus de 15 millions d'euros.

2/ La future salle de basket près de la gare ?

Le projet de nouvelle salle de basket s'est lui aussi invité à la table des débats, par l'intermédiaire de Maryline Simoné (opposition, La Rochelle Unie). Annoncée par Olivier Falorni lors de sa campagne électorale, cette nouvelle infrastructure doit permettre au Stade Rochelais Basket d'accueillir davantage de spectateurs qu'à Gaston Neveur, celle-ci ne pouvant guère recevoir plus de 1.680 personnes, mais aussi de lui faire franchir un cap financier et sportif.

« *Trois sites sont à l'étude : l'un à Puilboreau, l'autre à Angoulins, et le dernier sur un terrain en partie occupé par la Sernam (Service national de Messagerie, N.D.L.R.)* », a rappelé le président de l'Agglomération. Ce terrain est situé entre la gare et l'Espace Encan. Et Olivier Falorni de poursuivre : « *Aucune décision n'a été prise, mais j'espère qu'on pourra faire sortir ce projet de terre.* » De son côté, Stéphane Villain semble avoir sa préférence : « *Le site de la Sernam coche beaucoup de cases, mais c'est peut-être prématuré de dire que [la salle de basket] sera là.* »

3/ Quid du pôle course au large ?

La réunion des élus communautaires a également été l'occasion de faire le point sur « *le beau et grand projet* » de pôle course au large, au port de Chef-de-Baie. Initié sous le précédent mandat, il vise à créer des infrastructures nécessaires à l'entraînement et au développement des équipages. En mer, un premier ponton pouvant accueillir deux voiliers Imoca (60 pieds) a été construit en 2022 ; à terre, la Chambre de Commerce et d'Industrie devrait mettre à disposition un terrain afin de le commercialiser : « *J'espère que l'État et la Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, N.D.L.R.) auront de bonnes nouvelles à nous donner* », a annoncé Jean-Luc Algay, vice-président de l'Agglomération en charge du développement économique.

Clément Vidal

EN BREF

AYTRÉ

■ **DON DE SANG.** Jeudi 15 octobre de 15h30 à 19h à la salle Jean Vilar. Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **OCTOBRE ROSE.** Ateliers de prévention autour de la santé féminine mardi 13 octobre à 17h30 et 18h30 à la médiathèque. Contact au 05.46.35.35.20.

ESNANDES

■ **KERMESSE D'AUTOMNE.** Organisée par l'APE samedi 10 octobre de 10h à 13h à la salle Jean Audineau. Château gonflable, pêche à la ligne, maquillage… Entrée 2 €.

LAGORD / VÉRINES

■ **CLAC'SOINS.** Le camion d'accès aux soins fera escale à Lagord mardi 13 octobre de 11h à 14h30 (médecine générale, thérapie EMDR et alimentation santé) sur le parking Lab'In Tech puis à Vérines mercredi 14 octobre de 9h à 12h30 (ostéopathie) Au Clos Marchand. Prenez RDV au 09.73.05.66.96.

LA JARRIE

■ **MARCHÉ.** À compter du 9 octobre, un marché s'installe les vendredis de 16h à 19h sur la place de la mairie. Fleuriste, maraîcher, librairie, rôtisserie, thé, poissonnier, apicultrice…

LA ROCHELLE

■ **JOURNÉE DE LA VUE LIONS.** Test et contrôle de la vue et dépistage du diabète jeudi 8 octobre de 10h à 18h place de Verdun. Offert par le Lions club La Rochelle Océan.

■ **DON DE SANG.** Vendredi 9 octobre de 11h à 18h et samedi 10 octobre de 9h à 13h à l'espace Encan. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **SECOURS POPULAIRE.** Marché de Noël solidaire du lundi 12 octobre au vendredi 18 décembre, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés), dans les locaux de l'association à la Porte Royale. Renseignement au 05.46.50.52.82 ou sur contact@spf17.org

■ **CŒUR EN JEU.** Conférence *Santé du cœur : les clés pour agir à chaque étape de la vie, comprendre les risques et adopter les bons réflexes* jeudi 15 octobre à 18h45 à l'amphithéâtre de l'université, animée par des experts de la santé. Gratuit. Inscription sur coeurenjeu.fr

SAINT-XANDRE

■ **SANTÉ.** Vendredi 16 octobre aux jardins de l'Aubreçay, conférence *Nutrition santé et cancer* à 14h, animée par Françoise Grammont (onco-diététicienne) et atelier de relaxation musicale à 16h avec Tony Navarro (apportez votre tapis). Gratuit. Inscription obligatoire au 06.51.95.26.64.

La connexion de l'écoquartier à Aytré et La Rochelle est « primordiale »



Olivier Falorni et Hélène Rata, au centre, ont posé la première pierre - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

Lors de la pose de la première pierre, samedi 26 septembre, la maire Hélène Rata est revenue sur l'importance de relier les 800 futurs logements au reste d'Aytré et à La Rochelle.

« *Nous ne voulons pas d'un monde à part, d'une ville dans la ville.* » La maire d'Aytré Hélène Rata s'est servie de la pose officielle de la première pierre à l'écoquartier de Bongraine, samedi 26 septembre, pour rappeler l'une des craintes qui animent son équipe, celle de voir le site qui comptera 800 logements d'ici à cinq ans se replier sur lui-même.

La maire a fait la promesse que « *ce nouveau quartier soit pleinement connecté à ceux existants d'Aytré mais aussi à ceux de La Rochelle limitrophes (Tasdon et les Minimes, N.D.L.R.), aussi bien par les cheminements que les mobilités. La connexion à Aytré par une passerelle ou, en alternative, par une réelle piste cyclable sécurisée est primordiale. Nous devons prendre ici l'engagement que cette liaison sera réalisée. C'est cette continuité qui fera véritablement quartier.* »

Fin juin, lors d'un conseil municipal, la proposition d'un ascenseur pour passer au-dessus de la voie ferrée, telle qu'elle a été votée sur la fin de la mandature de Tony Loisel, avait été détricotée par la nouvelle équipe municipale, pas chaude du tout d'envisager un tel équipement en raison des incertitudes sur sa pérennité, sans parler du coût. Depuis, un nouveau projet est à l'étude, celui de faire passer une piste cyclable sous la voie ferrée. La nécessité de nouveaux services publics a aussi été rappelée par l'édile aytrésienne, avec le projet de rénovation et d'extension de l'école La Courbe, qui se trouve en face des futurs logements. « *Accompagner Bongraine, ce n'est pas seulement construire des logements* », a insisté la maire.

Si les étapes du projet de rénovation de l'établissement scolaire avaient été travaillées sous Tony Loisel, l'équipe d'Hélène Rata a déjà apporté sa touche en y ajoutant une cuisine pour la préparation des repas sur le site, repoussant le début des travaux à la fin de l'année.

Arnaud Bébien (CLP)

Marsilly : les démissions s'enchaînent dans la majorité du conseil municipal



Héloïse de Sampaio-Galliot a décidé de démissionner de sa fonction d'adjointe, tout en restant conseillère municipale - © *Yannick Picard (CLP)*

Le conseil municipal de Marsilly s'est réuni mardi 29 septembre. Même si un conseiller confiait avant les débats que la sérénité revenait au sein du groupe de la majorité, les démissions se multiplient. Quelques heures après son élection en tant que maire le 15 mars dernier, Vincent Perrotin actait la démission de Pierre Teixeira, suivie de près par celle de sa mère, Valérie Durand. Puis ce fut au tour de Suzanne Bouron de Castilho, conseillère municipale déléguée à la communication, de lâcher l'affaire.

Fin août, Vincent Perrotin décidait de retirer sa délégation aux finances à son troisième adjoint, Jocelyn Pineau. Le conseil qui s'est ensuivi le 8 septembre dernier avait vu le maire être désavoué par sa majorité sur le retrait de son poste d'adjoint à Jocelyn Pineau. La démission de ce dernier a été annoncée mardi soir. « *Nous avons reçu l'accusé réception de la préfecture aujourd'hui même. Il faudra procéder au remplacement de Jocelyn Pineau lors du conseil municipal du mois d'octobre. Nous nous sommes rencontrés pour discuter* », précise le maire de Marsilly.

Mais une autre demande de démission du poste d'adjoint est arrivée à la préfecture : celle d'Héloïse de Sampaio-Galliot, sixième adjointe en charge de l'urbanisme. Celle-ci conservera un poste de simple conseillère municipale.

De son côté, Olivier Le Borgne, conseiller municipal en charge de la vie économique et des commerces, a fait le choix de rendre sa délégation, tout en restant simple conseiller municipal de la majorité. Vincent Perrotin va dorénavant devoir continuer à composer avec la réserve de sa liste : Franck Coudray, Dominique Ruiz, et Rudy Bessard.

Plusieurs interventions sont devenues indispensables sur des arbres

AYTRÉ

Une réunion se tient mercredi 14 octobre pour aborder les cas de plusieurs arbres de la commune.

Mercredi 14 octobre, les arbres seront au centre d'une réunion à Aytré (à partir de 18 heures, salle Gaston-Balande). Après les différents événements climatiques de ces derniers mois (tempêtes, neige, canicules, etc.), leur entretien demande plus que jamais de la vigilance. Il sera notamment rappelé que lorsqu'un retrait est nécessaire, la Ville recherche une solution de remplacement adaptée.

Avenue Edmond-Grasset, c'est un érable en dépérissement qui a mobilisé les services. Compte tenu de sa proximité avec l'arrêt de bus et de la fréquentation importante de cet espace, son retrait est nécessaire pour des raisons de sécurité. Aucune nouvelle plantation n'est prévue à cet emplacement à ce stade. Au croisement des rues Poitevin et Modigliani, une même essence, morte depuis plus de trois ans, sera retirée. Son état représente un risque de chute, notamment signalé par des riverains.



Les agents essaient d'être le plus vigilant possible au sort des arbres de la ville - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Dans le parc Lebon, un arbre mort sur pied au printemps présente une atteinte au niveau de son système racinaire. Son état nécessite une intervention rapide afin de prévenir un risque de basculement. Une nouvelle plantation est prévue à l'automne 2027 dans le parc. Rue d'Yves, un laurier-sauce sera retiré car son développement empêche l'accès des habitants à leur parcelle.

Enfin, à proximité de l'église Saint-Étienne, trois frênes présentent d'importantes faiblesses, notamment en lien avec les travaux réalisés à proximité. Leur retrait est donc nécessaire. Trois nouveaux arbres sont proposés sur ce secteur.

Arnaud Bébien (CLP)

Boussole des Parcours
TROUVEZ VOTRE DIRECTION, CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR
ET SI VOTRE PARCOURS PRENAIT UNE NOUVELLE DIRECTION ?
Besoin de faire le point, d'envisager un changement ou de construire un nouveau projet professionnel ?
Un accompagnement personnalisé, humain et concret, à Puilboreau, près de La Rochelle
Prenez contact pour en parler
BILAN DE COMPÉTENCES • VAE • ORIENTATION SCOLAIRE
Alicia Lecardonnel - Conseillère en insertion et orientation
40 rue du 8 mai - Puilboreau - ☎ 07 72 51 27 96
boussoledesparcours.fr - contact@boussoledesparcours.fr

MOBILAUG®
AMÉNAGEMENTS ET MOBILITÉ AUGMENTÉE
Votre projet de rénovation mérite un seul interlocuteur !
Un accompagnement complet du premier rendez-vous jusqu'à la réception des travaux
MAÎTRISE D'ŒUVRE Conception, études et suivi de votre projet
RÉNOVATION Intérieure & extérieures Neuf & ancien
ACCESSIBILITÉ Adaptation du logement et accessibilité PMR
Nous pilotons votre chantier de A à Z
06 48 45 19 20
Proximité, expertise et confiance



Catherine Hérault est présidente de Passeurs de Parlanjhes, association qu'elle a créée en 2014 - *© Danielle Driou (CLP)*

Catherine Hérault, passeuse infatigable des langues régionales

À travers l'association qu'elle a créée, Passeurs de Parlanjhes, Catherine Hérault souhaite faire vivre la langue de son enfance, celle transmise par sa grand-mère.

COURÇON-D'AUNIS

Originaire de Bordeaux où elle vivait avec ses parents, Catherine Hérault passait toutes ses vacances à Courçon, dans la ferme de sa grand-mère. Elle y retrouvait ses cousins, venus eux aussi d'ailleurs. « *Chez ma grand-mère, dès qu'on passait la porte de la ferme, tout le monde parlait le patois. On ne se comprenait que comme ça !* », se souvient Catherine Hérault.

C'était alors les années 1960 et l'enfant qu'elle était s'est vite aperçue qu'elle ne pouvait pas parler cette langue en dehors de la ferme, notamment dans les magasins ou dans la rue. « *Cela me semblait étrange mais on s'adaptait, on passait d'une langue à l'autre en vingt secondes. J'ai compris plus tard que l'unification de la France interdisait à cette époque le parler des langues d'oil* ».

Dès ses 16 ans, la jeune femme s'est intéressée plus concrètement à ce patois, « *à cette langue chantante* » comme elle aime à l'appeler. Historienne de la musique, elle regroupe alors toutes les notes, chansons, adages, proverbes et autres histoires qu'elle a entendus et écrits en patois pendant toute son enfance. En 2014, Catherine Hérault décide d'aller plus loin en créant son association : Passeurs de Parlanjhes. « *Celle-ci a pour vocation la sensibilisation, la mise en valeur, la collecte, la sauvegarde et la transmission des savoir-faire* », explique-t-elle. « *Plus que tout, l'association permet l'apprentissage et la diffusion des parlanjhes* (langues régionales, N.D.L.R.), *qui constituent la mémoire collective de notre région, comme de chaque région* ».



Catherine Hérault en compagnie de membres de son association - *© Danielle Driou (CLP)*

Pour elle, « *il est nécessaire de sensibiliser tous les enfants aux langues de leur région, et pas seulement une minorité de volontaires* ». La présidente de Passeurs de Parlanjhes souhaiterait que tous les enfants reçoivent, au cours de leur scolarité, un minimum de bagages en ce qui concerne la langue régionale de leur enfance, de leurs parents ou grands-parents. « *Cette sensibilisation qui me tient à cœur sera au centre du colloque que nous organisons à l'université du Mans, en lien avec l'association Heulâ, le 13 octobre prochain* », précise-t-elle.

> *« Un patrimoine qu'il nous faut préserver et transmettre »*

Catherine Hérault, à travers son association, propose de se retrouver les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 17h30 à 19h30, dans la salle des associations de Courçon. Des rendez-vous destinés à ceux qui ont envie de découvrir ou d'apprendre à parler les locutions de nos terroirs d'Aunis, de Saintonge, de Vendée ou des Deux-Sèvres, « *tous ces parlanjhes de nos terres atlantiques* ».

« *Les langues de France se répartissent en deux grands groupes : les langues d'oil et les langues d'oc* », rappelle-t-elle. « *Ces parlers locaux sont un patrimoine qu'il nous faut préserver et transmettre aux jeunes générations* ». En se réunissant deux fois par mois, les participants retrouvent ainsi le parler de leur enfance, et les plus jeunes apprennent celui de leurs grands-parents pour parler avec eux.

L'association organise également des visites patrimoniales, des activités de découverte ou encore des veillées qui permettent de chanter et danser. Les thèmes abordés concernent des fêtes d'antan, des recettes, des contes intergénérationnels, ou encore des histoires et chansons… « *L'Aunis est un territoire où se sont mélangées toutes ces langues de terroirs. Dans l'association, nous avons des membres qui viennent de différents endroits, comme du sud Vendée, du sud Deux-Sèvres, mais aussi d'un peu partout en Charente-Maritime* », expose-t-elle.

De nombreux habitants de nos territoires ignorent encore les patois, leurs particularités, leurs histoires, leurs légendes, les accents et la façon de les parler. Afin de renforcer davantage les liens qui l'unissent au terroir de son enfance, et surtout à sa grand-mère, Catherine Hérault a aujourd'hui racheté la ferme de ses vacances. Elle vit à Courçon et après une carrière en musicologie, elle s'efforce de parcourir le territoire afin de faire vivre le patois. Elle espère que les jeunes se prendront d'affection pour le passé et que sa transmission n'aura pas été vaine.

Danielle Driou (CLP)

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **GUSTAAV'.** Rénover son logement (aides, démarches, financement)… faites le point lors d'une réunion publique organisée lundi 12 octobre à 18h au marché couvert de *Marans*. Contact au 05.46.56.41.26.

■ **BÉBÉS LECTEURS.** Animation pour les tout-petits à 10h dans les bibliothèques d'*Angliers* lundi 12 octobre (05.46.56.10.42), *La Ronde* jeudi 15 octobre (05.46.27.81.14) et *Le Gué-d'Alleré* vendredi 16 octobre (bibliodugue@gmail.com). Gratuit. Réservation conseillée.

MARANS

■ **PATRIMOINE.** Capres-Aunis organise la conférence *Canal de Marans : un ouvrage inutile ?* samedi 10 octobre à 17h30 à la salle des fêtes, animée par Jacques Dufour. Récit des événements qui ont perturbé la construction de l'ouvrage et découverte de ses secrets. Entrée gratuite.

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Fermeture exceptionnelle de l'accueil à 18h, vendredi 9 octobre.

COURÇON-D'AUNIS

■ **MÉDIATHÈQUE.** Soirée rentrée littéraire (dès 15 ans) jeudi 15 octobre à 18h30. Soirée pyjama (dès 3 ans) mardi 20 octobre à 19h30. *L'heure du conte* (dès 3 ans) mercredi 21 octobre à 10h30. Atelier créatif Halloween (dès 3 ans) mercredi 21 octobre à 14h30. Fête du cinéma d'animation (dès 4 ans) jeudi 22 octobre à 14h30. Exposition *La fabrication d'un livre* par l'école des loisirs jusqu'au 30 décembre. Inscription au 05.46.67.25.78.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **SÉCURITÉ CIVILE.** Réunion publique dans le cadre de l'instauration d'une réserve communale de sécurité civile, samedi 17 octobre de 9h à 11h à l'annexe, rue du 19 Mars 1962. Informez-vous sur les risques naturels et comment vous engager au service de votre commune.

■ **AGENCE POSTALE.** Fermée vendredi 9 et samedi 10 octobre.

NUAILLÉ-D'AUNIS

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 6 km dimanche 11 octobre à 10h sur la place du Pigeonnier. Participation 5 €.

BENON

■ **NOUVEAUX HABITANTS.** Vous êtes arrivés dans la commune depuis le 15 décembre 2025 ? Faites-vous connaître à la mairie afin d'organiser un pot de bienvenue.

LE GUÉ-D'ALLERÉ

■ **LES Z'ENFANTS D'ABORD.** Café des parents proposé par l'APE samedi 10 octobre dès 10h à la salle des associations.

Le concours de la Citrouille d'or couronne les rois du potager



Le trophée de la Citrouille d'or est organisé dans le cadre du troc de plantes et de graines - © D.D.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

L'association Troc en vert organise la 2e édition de son trophée de la Citrouille d'or, dimanche 11 octobre. Les candidats peuvent concourir dans deux catégories.

Le trophée de la Citrouille d'or a été créé en 2025 à Saint-Sauveur-d'Aunis, dans le cadre du troc de plantes et de graines organisé par l'association Troc en vert. La deuxième édition du concours se tiendra dimanche 11 octobre prochain. « *Ce concours s'adresse à tous les amateurs de la pousse tranquille et des potagers* », précisent les coprésidents, Delphine Fesneau et François Brossard. Les candidats pourront concourir dans deux catégories.

Dans la catégorie « La plus grosse courge », c'est la balance qui départagera les participantes : la plus lourde l'emportera, toutes variétés confondues. Pour la catégorie « La plus belle courge », le choix reviendra au public. Le jury sera constitué de toutes les personnes volontaires présentes, sans limite d'âge, qui désigneront ensemble la plus belle courge, là encore toutes variétés confondues. La participation au concours est gratuite. Les courges devront toutefois être présentées entre 10h et 11h. La remise des trophées est prévue à 12 h 30.

Le troc de plantes et de graines débutera, quant à lui, dès 9h. Une zone de gratuité sera consacrée au matériel et à l'outillage de jardin. Un espace spécifique sera également dédié à la lutte contre les moustiques, avec notamment des plantes utiles et des conseils pour protéger les récupérateurs d'eau. Une buvette permettra par ailleurs aux visiteurs de déguster des produits de saison, avec différentes recettes à base de courge.

« *L'association Troc en vert a vocation à renforcer les liens entre habitants de l'Aunis en organisant des événements et des actions pour échanger autour de notre patrimoine naturel, nos ressources, végétales et animales* », expliquent les coprésidents Delphine Fesneau et François Brossard. Les activités de l'association sont variées : trocs de plantes et de graines, plantations de haies, ateliers techniques autour du bouturage ou du greffage, mais aussi actions de lutte contre le moustique tigre.

En 2027, Troc en vert souhaite également lancer des guinguettes associant ateliers techniques et moments de convivialité en musique dans les jardins de Saint-Sauveur-d'Aunis.

Danielle Driou (CLP)

Un projet de plateforme pour l'aire éducative marine du port du Pavé

CHARRON

En 2027, l'aire éducative marine des enfants de l'école de Charron pourrait bénéficier d'une plateforme d'observation.



Les enfants viennent au Pavé sur leur aire éducative - © Yannick Picard (CLP)

Le conseil municipal de Charron s'est tenu le 5 octobre. Parmi les points à l'ordre du jour, la suite du projet d'aire éducative marine portée depuis quatre ans par la Réserve de la Baie de l'Aiguillon, le Parc naturel régional (PNR) du Marais poitevin, les élèves des classes de CM1, CM2 du village et la mairie de Charron. Plusieurs aires marines éducatives ont déjà vu le jour autour de la baie de l'Aiguillon. Coté Charente-Maritime, celle de Charron a été installée au port du Pavé.

Les enfants accompagnés des acteurs de la réserve viennent y observer la biodiversité. Les élus ont décidé à l'unanimité de confier la mission des premières études à un architecte paysager, concernant l'implantation d'une plateforme d'observation. « *Il y a deux devis à hauteur de 8.200 euros HT* », précise le maire Christophe Azama. Le recours à un architecte paysager permettra une meilleure intégration de la plateforme et la création de places de stationnement.

Ce projet pourrait voir le jour en 2027. « *Cela tient à cœur à tout le monde. Il pourrait être porté par le PNR et financé jusqu'à hauteur de 80 % par le Groupe d'action local pêche et aquaculture (Galpa)* », poursuit le maire. Le montant de cette plateforme, qui pourrait accueillir jusqu'à une quinzaine de personnes, ainsi que son aménagement s'élèverait à 100.000 euros.

Autre projet en lien avec l'environnement, la plantation de 76 arbres aux abords de la halle du village, sur d'anciennes parcelles déconstruites, pour un montant évalué à 30.000 euros. La commune table sur une sorte de plan pluriannuel de plantation d'arbres d'une durée de cinq années.

Yannicl Picard (CLP)

La Grève : la Briqueterie ouvre ses portes pour une réunion publique



Les habitants sont invités à venir s'informer sur l'actualité de la Briqueterie - © Kryzalid/PNR Marais poitevin

Que devient la Briqueterie de La Grève-sur-Mignon ? Les habitants sont invités à venir le découvrir jeudi 15 octobre, à 19 heures, dans la salle de l'Atelier, à l'occasion d'une réunion publique ouverte à tous. Les élus de la Communauté de Communes Aunis Atlantique et de La Grève-sur-Mignon présenteront les nouveaux responsables du site et feront le point sur les travaux menés ces derniers mois. La soirée permettra aussi de revenir sur les actions mises en place en 2026 pour accueillir le public et faire vivre le site, durement touché par le séisme de juin 2023. Elle sera également l'occasion de découvrir la nouvelle visite audioguidée du site. Un verre de l'amitié clôturera la rencontre.

EN BREF

SAINT-OUEN-D'AUNIS

■ **CLAC'SOINS.** Le camion d'accès aux soins fera escale jeudi 15 octobre de 13h30 à 17h sur la place de la Libération (santé des femmes : gynécologie, diététique, psychologie, dépistage… et UNAPEI 17). Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

■ **OCTOBRE ROSE.** Dimanche 11 octobre sur le marché : ventes d'objets, atelier de sensibilisation et d'éducation au dépistage grâce à l'autopalpation animé par une infirmière, fabrication de coussins en forme de cœur par l'association Partage & Création.

ANDILLY-LES-MARAIS

■ **LE JARDIN EN FOLIE.** Portes ouvertes de l'association du 12 au 17 octobre de 14h30 à 17h30 (rue du Grand Moulin). Découverte du jardin, vente de plantes vivaces, plants et succulentes. Contact au 06.85.55.48.23.

TAUGON

■ **CONSEIL DES JEUNES.** Tu as entre 9 et 13 ans ? Demande le questionnaire en mairie et retourne ta candidature dans la boîte aux lettres avant le 1er novembre.





La nouvelle maison relais compte 21 logements, répartis sur quatre étages, auxquels s'ajoutent plusieurs espaces communs - © *T.C.*

La maison relais Hestia, 21 logements pour repartir du bon pied

Après plus de quinze ans de travail et 2,8 millions d'euros investis, l'ancien foyer de jeunes travailleurs de Saint-Jean-d'Angély a achevé sa transformation.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Il aura fallu plus de quinze ans pour voir le projet aboutir. Mardi 29 septembre, les différents acteurs de la transformation de l'ancien foyer de jeunes travailleurs de Saint-Jean-d'Angély étaient réunis pour inaugurer la nouvelle maison relais. Un rendez-vous qui avait des airs d'aboutissement, mais aussi de soulagement pour celles et ceux qui ont porté ce dossier au fil des années.

Derrière les façades blanches et boisées, le bâtiment a changé de visage. Après d'importants travaux, notamment de désamiantage, l'ancienne friche semble aujourd'hui flambant neuve. Le lifting est réussi et le bâtiment va poursuivre sa vocation : accueillir durablement des personnes confrontées à une grande précarité.

« *C'est une vraie joie*, a résumé Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély et présidente de Vals de Saintonge Communauté. *C'est un outil important car il y a beaucoup de précarité sur notre territoire.* » L'édile a rappelé que le dossier avait été lancé il y a plus de quinze ans, sous une précédente mandature. Elle a également salué l'engagement de l'État et de la sous-préfète Marie-Pierre Lamour, qui a permis de renforcer les financements nécessaires à la réalisation du projet.



La maison relais a été inaugurée en présence du député, de la sous-préfète, de la maire et des représentants de l'UDAF 17 - © *T.C.*

Des arrivées progressives

La nouvelle maison relais compte 21 logements, répartis sur quatre étages, auxquels s'ajoutent plusieurs espaces communs. Porté notamment par l'Union départementale des associations familiales (UDAF 17), le lieu doit permettre à ses futurs habitants de retrouver progressivement un cadre de vie stable. Pour Françoise Henri, présidente de l'UDAF 17, le nom choisi pour la résidence, « Hestia », fait référence à la déesse du feu sacré et du foyer dans la mythologie grecque. Une symbolique qui correspond à la vocation du lieu : permettre à chacun de retrouver une place et un rythme de vie. « *Les résidents et les deux travailleurs sociaux donneront toute la dimension humaine à ce lieu*, a-t-elle expliqué. *La maison relais doit être à la fois un lieu d'accueil, de repos, d'apprentissage et de réappropriation de la vie sociale.* »

Les premiers occupants sont attendus autour du 10 octobre. Ils arriveront progressivement, afin que chacun puisse prendre ses marques. L'ensemble des 21 logements devrait être occupé d'ici la fin de l'année. Le fonctionnement prévoit également un accompagnement social renforcé. Deux travailleurs sociaux seront présents sur place chaque jour, le matin, le midi et l'après-midi. Durant les deux premières années, une présence sera également assurée tous les dimanches. « *On sait que c'est le jour où il y a le plus de conflits* », explique Nicolas Eriau, directeur général de l'UDAF 17.

Le dispositif s'adresse notamment à des personnes en situation de grande précarité, dont certaines bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés ou du RSA. L'objectif n'est donc pas simplement de fournir un logement, mais de proposer un accompagnement adapté aux situations individuelles.

La transformation du bâtiment aura représenté un investissement de 2,8 millions d'euros, financé à plus de 50 % par l'État. Pour Soliha, qui a accompagné la réalisation du projet, cette inauguration marque l'aboutissement d'un long processus. « *Ce n'est que le début du projet. Nous sommes engagés jusqu'en 2069* », a rappelé Hervé Petit, délégué général de l'Union régionale Soliha Nouvelle-Aquitaine.

Le calendrier prévoit par ailleurs une restitution de la maison relais à la mairie au 1er février 2029, au terme de la période prévue dans le montage du projet.

Le logement, une question centrale

La sous-préfète Marie-Pierre Lamour a, elle aussi, insisté sur l'importance de la question du logement dans les Vals de Saintonge. Le territoire est notamment concerné par la politique du « Logement d'abord », qui vise à permettre aux personnes sans domicile ou en situation de grande précarité d'accéder rapidement à un logement stable, avec un accompagnement social adapté.

La logique est de ne plus considérer le logement comme l'aboutissement d'un parcours, mais comme son point de départ. Une personne peut ainsi être logée tout en bénéficiant d'un accompagnement correspondant à ses besoins, qu'il s'agisse de santé, d'emploi ou de démarches administratives.

À Saint-Jean-d'Angély, après quinze années de démarches, de recherches de financements et de travaux, les portes vont désormais s'ouvrir. Et avec elles, une nouvelle étape pour 21 personnes qui disposeront bientôt d'un logement, mais aussi d'un accompagnement pour retrouver progressivement une vie sociale plus stable.

Théo Chiramberro

EN BREF

VALS-DE-SAINTONGE

■ **HABITAT.** Réunion d'information pour les propriétaires bailleurs jeudi 15 octobre à 18h30 en mairie de *Saint-Jean-d'Angély*. Vous louez un logement ou vous envisagez de louer ? Découvrez les aides et les avantages fiscaux auxquels vous pouvez prétendre. Renseignement auprès des Vals de Saintonge communauté au 05.46.32.24.77.

SAINT-SAVINIEN

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 6 km organisée samedi 10 octobre par le GEDAR, à 13h30 à la salle du Pôle social (ancienne gendarmerie), pour un départ à 14h. Une urne sera mise à disposition afin de recueillir les dons.

LA CROIX-COMTESSE

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 6 et 8 km, dimanche 11 octobre, départ à 9h30 du centre bourg, organisée par l'atelier récréation de l'amitié villageoise. Adulte 5 € minimum, gratuit pour les enfants. Inscription au 07.84.38.45.98.

VERGNÉ

■ **MUSÉE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.** Passez le certificat d'études primaires presque comme autrefois, samedi 10 octobre à 13h30. Participation libre. Inscription au 05.46.24.62.89.

LA JARRIE-AUDOUIN

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 5 km avec énigmes, dimanche 11 octobre, organisée par Les Dynamiques, de 8h30 à 11h au départ de la salle des fêtes. Adulte 4 €, -12 ans gratuit. Cours de danse à 14h par Manu Gouffran.

NÉRÉ

■ **STAGE DE CIRQUE.** La Cie Epikoi propose un stage de cirque du 19 au 23 octobre et du 26 au 30 octobre de 9h30 à 12h à la salle des fêtes. Boule, fil, rouleau, jonglerie, acrobaties, équilibres... Tarif 130 € et 20 € d'adhésion. Inscription au 06.52.78.00.18 ou sur epikoicie@gmail.com

MATHA

■ **RETRAITE.** Des agents vous accompagnent et répondent à vos questions lors d'un atelier retraite, mardi 20 octobre de 9h30 à 11h30 à France services (4 place du Château). Sur inscription au 05.46.58.63.63.

■ **CAFÉ PARLOTTE.** Moment d'échange et de partage sur le thème *L'hypersensibilité* jeudi 15 octobre de 17h30 à 19h30 au bar Le National, organisé par la Motte des fées.

SAINTES

■ **RENCONTRES PARENTS.** Partagez des pratiques positives pour tenter une meilleure communication avec votre ado, jeudi 15 octobre de 18h à 20h à la MDA JA 17, rue René Cassin. Inscription au 05.86.36.00.20.

Cancer du sein : Agnès Deslandes ose mettre des mots sur ses maux

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Prononcer son nom, c'est se l'avouer mais également le combattre. À travers son témoignage, Agnès Deslandes lève le tabou sur cette maladie qui touche une femme sur huit en France : le cancer du sein.



Agnès Deslandes : « J'ai eu l'impression d'être privée de ma liberté de vie, même si j'étais consentante » - © C.D.L.

Il y a des mots qui font plus peur que d'autres. « Cancer » en fait partie. Pourtant, c'est avec simplicité et une certaine pudeur qu'Agnès Deslandes a choisi d'en parler. Installée dans un fauteuil en cuir brun, elle sirote son café, prête à raconter son histoire. Mais avant d'évoquer la maladie, elle tient à rappeler ce qui la définit vraiment : une femme à la retraite, qui aime le sport, sa famille et qui s'est longtemps investie dans les milieux humanitaire et scolaire. Autant de choses qui racontent bien mieux qui elle est que les cancers qu'elle a dû affronter.

Des souvenirs, elle en a par centaines. Ces nombreux voyages, les longues heures à jouer avec ses petits-enfants, l'ouverture d'une école en Afrique… Des instants joyeux et d'autres moins, qu'elle ne peut ni effacer, ni oublier. L'annonce de son premier cancer du sein en est un. « *C'était il y a 13 ans*, se souvient-elle. *J'étais en poste au Nigeria.* » Agnès Deslandes rentre en France pour les vacances de Noël. À cette occasion, elle passe un banal contrôle. La nouvelle tombe. Le radiologue la rappelle pour une opération en février et lui demande de débuter un traitement par radiothérapie. « *J'ai vite repris le travail, peut-être quinze jours après.* »

> *« On passe de l'état d'immortel à mortel d'un seul coup"*

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Rémission totale, combat gagné. Mais en janvier dernier, Agnès Deslandes se voit contrainte de suivre un nouveau traitement. Un autre cancer du sein se déclare. « *On passe de l'état d'immortel à mortel d'un seul coup.* » La nouvelle est inattendue. Pas de douleurs particulières, rien d'alarmant. Et pourtant. L'annonce est plus difficile à avaler. « *Il y a des espoirs que l'on ne peut pas donner la deuxième fois. On pose des questions plus essentielles. Des questions dont on ne souhaite pas forcément la réponse.* »

L'Angérienne a déjà vécu cette épreuve une première fois. Mais cette fois-ci, il faut l'annoncer à ses petits-enfants. Pour une grand-mère, montrer cette fragilité aux siens est compliqué. « *Ils avaient déjà entendu que j'avais eu un cancer. Ils avaient déjà entendu ce mot*, glisse timidement Agnès Deslandes. *Je leur ai parlé avec humour. Je me souviens même d'une fois où l'un d'eux m'a demandé : « Alors mamie, ça va ton cancer ? »* »

Le corps parle également. Les traitements, très invasifs, se voient. « *Le regard des autres change immédiatement, comme si c'était contagieux* ». Agnès Deslandes perd ses longs cheveux blonds et gris. « *C'est ce qui m'a le plus embêté* », souffle-t-elle. Elle ne passe plus quinze minutes dans la salle de bains, mais une heure. Elle doit s'enduire le corps de crème pour se protéger et se peindre les ongles pour supporter le soleil. Elle perd également ses sourcils, ses cils et l'ensemble de ses poils. « *Et ça, on n'en parle pas. Ça perturbe le quotidien, ça crée une gêne. Je ne passais même plus devant un miroir.* » Sa féminité semblait lui échapper, mais après seulement une heure à ses côtés, une chose est certaine : elle reste la même femme. Souriante et désireuse de se créer encore plein de souvenirs.

L'envie d'aider

Agnès Deslandes en a conscience. Parler peut aider au combat des autres. Son témoignage, elle l'offre à toutes les femmes touchées par cette maladie. Mais également à ceux qui les entourent. Son plus beau conseil serait de vivre pleinement. « *J'ai toujours eu besoin de sortir, d'aller au sport. Je n'ai jamais arrêté.* » Elle le sait : les traitements sont prenants et fatigants. Elle le reconnaît. Rester assise cinq heures pour une chimio laisse le temps à la réflexion : « *J'ai eu l'impression d'être privée de ma liberté de vie, même si j'étais consentante.* »

La réflexion a elle aussi nourri ce papier. Un point essentiel ressort : le cancer n'est pas tabou et ne se vit pas seul. Agnès Deslandes avoue volontiers qu'il s'agit d'une expérience très personnelle. Mais pour elle, il faut miser sur la prévention, comprendre comment se passe un cancer et ne pas hésiter à consulter son médecin et s'orienter vers des organismes. Dernier point : « *Faites du sport pour avoir le moral !* »

Charlotte Di Lelio

Petit à petit, les barrages sur La Brédoire sont retirés

RIVES-DE-BOUTONNE

Comme chaque année à l'approche d'octobre, Bruno Pommier démonte une partie des barrages de la Brédoire. Le maire de Rives-de-Boutonne en profite pour réaffirmer son opposition à leur suppression définitive.



Les barrages sont mis en place à partir de mai, puis retirés au début du mois d'octobre - © P.T.

À Rives-de-Boutonne, Bruno Pommier, maire de la commune, s'oppose depuis 2018 à la destruction des barrages sur la Brédoire. Répartis sur deux kilomètres, ils étaient une vingtaine — certains à crémaillère, d'autres à clapet — et six subsistent aujourd'hui. « *Pour ceux qui ont disparu, il ne reste rien, ou seulement les fondations* », précise-t-il.

Afin de restaurer la continuité écologique et de garantir la libre circulation des poissons et des sédiments, l'édile défend une solution simple : des planches ou une vanne manœuvrée à la manivelle. Les barrages sont mis en place à partir de mai, puis retirés au début du mois d'octobre. Bruno Pommier procède à leur démontage à cette période, car il lui est nécessaire d'entrer dans l'eau pour y accéder. « *Fin septembre, la température de l'eau demeure supportable.* » La sécheresse, quant à elle, persiste : les températures atteignent encore 30 °C.

Certains barrages à manivelle, plus aisés à démonter, demeureront en place encore quelque temps. « *Avec la baisse du niveau de l'eau, les berges se dessécheront et les prairies jauniront, faute de précipitations, jusqu'aux prochaines pluies.* » La suppression d'ouvrages en travers des cours d'eau n'a rien d'inédit.

Bruno Pommier a reçu une offre financière substantielle pour araser les barrages, les retirer et procéder à une recharge granulométrique. « *Les barrages ont été édifiés sur des plateformes naturelles et fonctionnaient parfaitement par le passé. Je refuse que la Brédoire devienne une rivière à sec ! C'est une réalité. Ici, vous avez une rivière qui fonctionne, et ce système existait bien avant moi.* »

Philippe Tumo (CLP)

Les élèves de la MFR Angérienne renforcent leur cohésion à Fontdouce



Les élèves ont notamment pris part à un atelier de taille de pierre - © MFR Angérienne

Les élèves de 3e de la MFR Angérienne ont récemment quitté les salles de classe pour une journée placée sous le signe de la cohésion et de l'intégration. Les 46 jeunes ont pris la direction du parc Aventure de Fontdouce, à Saint-Bris-des-Bois, pour partager différentes activités. L'objectif de cette sortie était avant tout de permettre aux élèves de mieux se connaître et de créer une véritable dynamique de groupe en ce début d'année. Pour y parvenir, les jeunes ont notamment participé à un atelier de taille de pierre, avant de prendre de la hauteur sur les différents parcours d'accrobranche.

Ces activités, mêlant découverte, entraide et dépassement de soi, ont permis à chacun de trouver sa place et d'apprendre à évoluer au sein du groupe, loin du cadre habituel de la classe. La journée s'inscrivait également dans le parcours éducatif proposé par la MFR Angérienne. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être abordées autour de la culture, de la santé et de la citoyenneté.

Une manière pour les élèves d'apprendre autrement, à travers des expériences concrètes et des moments de partage.

Au-delà de l'aspect pédagogique, cette sortie aura surtout permis de créer des liens entre les 46 élèves et de renforcer l'esprit d'équipe. Une journée conviviale pour lancer l'année sur de bonnes bases.

En forêt de Chizé, sur les traces de l'US Army

SAINT-SÉVERIN-SUR-BOUTONNE

Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la fin des années soixante, plusieurs bases militaires de l'Otan ont été implantées sur le sol français. Voici l'histoire de l'une d'entre elles, nichée au cœur de la forêt de Chizé.



Seuls trois hangars de dépôt subsistent sur les 200 qui existaient auparavant - © *P.T.*

Derrière les clôtures, au cœur de la forêt de Chizé, les vestiges d'une présence américaine vieille de plus de 70 ans sont toujours là. Un lieu méconnu, placé sous surveillance et strictement interdit au public. Clément Taureau, adjoint au responsable de l'Unité territoriale Charente - Sud Deux-Sèvres à l'Office national des forêts (ONF) et référent police de cette même unité, en a exceptionnellement ouvert les portes.

En 1950, en pleine guerre froide, les premiers contingents de l'US Army arrivent en France par les ports de Saint-Nazaire, La Rochelle (La Pallice) et Bordeaux. En 1958, la présence américaine atteint jusqu'à 100.000 ressortissants sur le territoire français. Elle s'achèvera à la fin des années 1960. La forêt domaniale de Chizé s'étend sur environ 4.200 hectares.

Une clôture de barbelés de 27 kilomètres

En décembre 1953, des entreprises locales entament la construction d'un vaste camp sur 2.400 hectares. La route départementale reliant Chizé, Villiers-en-Bois et Prissé-la-Charrière constitue alors la ligne de démarcation entre le camp américain et la partie de la forêt restée accessible.

Six mois après le début des travaux, plus de la moitié du massif forestier se retrouve encerclée par une clôture de barbelés haute de 2,50 mètres et longue de 27 kilomètres. À l'intérieur du périmètre court un chemin de ronde. Deux cents hangars destinés au stockage des munitions sont construits le long de routes goudronnées. Trois d'entre eux subsistent aujourd'hui. Plusieurs portails, équipés de postes de garde, contrôlent les différents accès au site, dont la surveillance est assurée par 450 soldats.

Ce dépôt de munitions est destiné à l'armée de l'air. Les obus sont entreposés séparément dans des bunkers spécialement conçus pour canaliser latéralement les projections en cas d'explosion. La forêt elle-même joue un rôle protecteur : les arbres doivent notamment limiter les effets d'éventuels bombardements. Quelques prairies d'environ un hectare et demi, utilisées pour entreposer provisoirement des approvisionnements dans l'attente de leur stockage, ont également été préservées.

> ***“Nous retrouvons encore des munitions”***

Les munitions arrivent par voie ferrée, via Niort ou Saint-Jean-d'Angély, avant de marquer un arrêt à Beauvoir. Un embranchement ferroviaire permet ensuite de pénétrer directement au cœur de la forêt. Les traces laissées par cette ancienne voie sont encore visibles aujourd'hui et atteignent, par endroits, 15 mètres de profondeur pour un mètre de largeur. Des camions prennent ensuite le relais pour assurer les liaisons entre les différentes zones.

« *Nous retrouvons encore des munitions*, confie Clément Taureau. *Avant leur départ, les Américains ont tout rasé au bulldozer et tout fait sauter. Les sols en demeurent durablement pollués.* »

Le camp dispose alors de nombreuses infrastructures. Une caserne de pompiers, rasée en 2010, se dressait au rond-point des Houillères, face à la maison forestière. Un château d'eau, un équipement radio, des poteaux électriques et téléphoniques ainsi qu'une station d'épuration complétaient l'ensemble. La caserne, qui pouvait accueillir plus de 1.000 militaires, abrite aujourd'hui notamment des activités de recherche scientifique et liées à la biodiversité.

Réserve biologique intégrale

Malgré cette présence militaire, l'activité forestière ne s'interrompt pas. « *Durant cette période d'occupation, les services forestiers maintenaient leur présence en divers endroits, la gestion de la forêt ne pouvant souffrir du moindre retard* », explique Clément Taureau. La forêt de Chizé n'est pas un cas isolé. D'autres installations américaines existent notamment dans le Loiret, dans la Vienne, en forêt de Vouillé-Saint-Hilaire, mais aussi en forêt de la Braconne, près d'Angoulême, ou encore à Bussac-Forêt, en Charente-Maritime.

En 1966, sous la présidence du général de Gaulle, la France quitte le commandement militaire intégré de l'Otan. Les forces américaines doivent alors évacuer leurs installations françaises et quittent progressivement les lieux. Aujourd'hui, une partie de cet ancien périmètre militaire est classée en réserve biologique intégrale. Devenue un espace privilégié pour l'observation scientifique, la forêt de Chizé est notamment reconnue pour les recherches qui y sont menées sur les écosystèmes, la faune et la flore. Derrière les clôtures d'un site toujours inaccessible au public subsistent ainsi les traces d'un épisode méconnu de la guerre froide en Deux-Sèvres.

Philippe Tumo (CLP)

Yves Michaud, bouquiniste passionné, nous a quittés

SAINT-SAVINIEN

Figure bien connue des amateurs de livres anciens dans le secteur de Saint-Savinien et bien au-delà, Yves Michaud est décédé samedi 26 septembre à Saintes, à l'âge de 70 ans. Bouquiniste passionné, il était notamment à l'origine du Salon du livre ancien et d'occasion.



Yves Michaud, ici en 2018 - © *Archives L'Hebdo 17*

Le monde des amoureux du livre ancien a perdu l'un de ses passionnés. Yves Michaud est décédé samedi 26 septembre à Saintes, des suites d'une longue maladie. Il avait 70 ans. Bouquiniste, Yves Michaud avait fait de sa passion pour les livres une activité qu'il aimait partager avec le public. Installé dans le secteur, il était notamment connu pour son implication dans l'association Lire au Fil de la Charente, dont il était le président.

À ce titre, il avait largement contribué à faire vivre le Salon du livre ancien et d'occasion de Saint-Savinien. Organisé chaque année à la salle municipale, ce rendez-vous était devenu, au fil des éditions, un temps fort pour les bibliophiles, les collectionneurs et les simples curieux. Yves Michaud y défendait une manifestation à taille humaine, réunissant des professionnels du livre ancien venus de Charente-Maritime et de la région.

En novembre dernier, à l'occasion de la sixième édition du salon, il expliquait encore dans nos colonnes l'attachement de l'association à cet événement organisé à Saint-Savinien et à Tonnay-Charente. Au-delà de la vente de livres, il tenait à préserver un lieu de rencontres et d'échanges entre bouquinistes et lecteurs.

Sa disparition intervient alors que la prochaine édition du Salon du livre ancien et d'occasion de Saint-Savinien est prévue les 6 et 7 décembre.

Toute la rédaction de *L'Hebdo de Charente-Maritime* adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

Une trentaine de kilos de déchets ramassés par les Berclaudiens



Preuve du succès, plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes pour l'occasion - © *Mairie*

Laurent Riglet, maire de Bercloux, aspire à faire de sa commune un lieu de vie convivial, où les habitants se sentent bien. Pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie, l'équipe municipale a ainsi organisé une journée citoyenne consacrée au nettoyage de la nature.
Plus d'une vingtaine de personnes se sont réunies dimanche 27 septembre pour participer à cette opération. Ensemble, elles ont sillonné les rues de la commune et ramassé une trentaine de kilos de déchets. Au-delà du nettoyage, cette journée a également permis de sensibiliser les Berclaudiens à la préservation de l'environnement et à l'importance de respecter la nature.
Pour remercier les participants de leur mobilisation, le maire leur a offert un café en début de journée, avant de partager avec eux le verre de l'amitié à l'issue de l'opération. Car tout effort mérite récompense !

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

AYTRÉ
Michelle Guillard, née Lambert, décédée vendredi 2 octobre à l'âge de 96 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 9 octobre à 10 heures en l'église Saint-Étienne d'Aytré, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de cette même commune.

CHÂTELAILLON-PLAGE
Thérèse Stéphan, née Roy, décédée à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 6 octobre en l'église Sainte-Madeleine de Châtelaillon-Plage, suivie d'une cérémonie civile au crématorium de La Rochelle.

DOMPIERRE-SUR-MER
Janine Migneret, décédée mardi 29 septembre à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 7 octobre en l'église de Dompierre-sur-Mer, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LA ROCHELLE
Céline Auboin. La cérémonie funéraire a eu lieu mardi 6 octobre au crématorium de La Rochelle.

Hélène Boujassy. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 7 octobre en l'église Saint-Paul de Mireuil à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de la Rossignolette de cette même commune.

Michel, Eugène Leclerc, décédé à l'âge de 92 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 9 octobre à 15h30 au cimetière Saint-Éloi de La Rochelle.

LA ROCHELLE, LE TRONCHET (35)
Josette Laage, née Dubois, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 6 octobre en l'abbatiale du Tronchet, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LA ROCHELLE, NIORT (79), SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE (79)
Solange Audoin, décédée à l'âge de 98 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 6 octobre en l'abbatiale de Saint-Maixent-L'École, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

LUSSANT
Jacqueline Moreau, née Labbé, décédée mardi 29 septembre à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 5 octobre en l'église de Lussant, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

MATHA
Jean Munoz. Un dernier hommage lui a été rendu mercredi 7 octobre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivi du dépôt de l'urne au cimetière de Matha Saint-Hérie.

MOËZE
Patrick Ratier, décédé mardi 29 septembre. La cérémonie religieuse a été célébrée samedi 3 octobre en l'église de Moëze, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

ROCHEFORT, TONNAY-CHARENTE
Anne-Marie Bouffet, née Pinaud, décédée mercredi 30 septembre à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 7 octobre en l'église Notre-Dame de Rochefort.

SURGÈRES
Françoise Teillet, née Caniot, décédée samedi 26 septembre à l'âge de 80 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 5 octobre au crématorium de La Rochelle, suivie du dépôt de l'urne au colombarium du cimetière Saint-Pierre de Surgères.

SURGÈRES, AUDAUX (64), NOHIC (82)
Marie-Françoise Della-Maestra, née Récalt-Mondiet, décédée dans sa 80e année. Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 8 octobre à 10h30 au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

TONNAY-BOUTONNE, DŒUIL-SUR-LE-MIGNON, BLAYE (33), PRAHECQ (79)
Marcel Lagrolle, décédé à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 5 octobre en l'église de Dœuil-sur-le-Mignon, suivie de de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

TONNAY-CHARENTE
Yves Chevalier, décédé à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 5 octobre en l'église de Tonnay-Charente, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

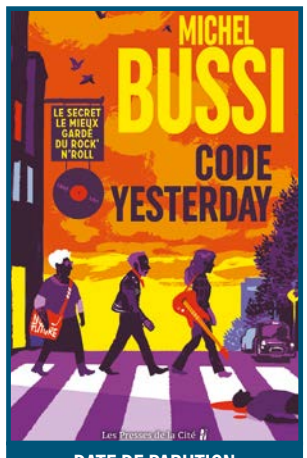
TONNAY-CHARENTE, MARENNES-HIERS-BROUAGE
Patrick Bouron, décédé mardi 29 septembre à l'âge de 72 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 6 octobre en l'église de Tonnay-Charente, suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

AUTEURS COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

Code yesterday de Michel Bussi



DATE DE PARUTION 03/09/2026

Lonely McKenzie, jeune musicienne de Liverpool, trouve dans la maison de ses grands-parents, rue Penny Lane, une partition griffonnée du premier tube des Beatles.
A-t-elle découvert un secret aussi précieux que la couronne d'Angleterre ?
Un secret que tentera de lui arracher Smoky Slug, journaliste spécialisé dans le rock, vieux limier misogyne qui n'a jamais cru au mythe des Fab Four.
Car Smoky le sait : pendant les années de folie du groupe, les Beatles ont été entourés de morts, presque toujours violentes, souvent inexpliquées…

▶▶ Presses de la cité, 360 pages, broché 22,90 €, Ebook 15,99 €.

Michel Bussi est un écrivain français né en 1965 en Normandie. Il publie *Code Lupin* en 2006. Ce premier succès le pousse à écrire davantage. Il connaît son premier grand succès en 2011 avec *Nymphéas Noirs*. Ses polars se vendent à des milliers d'exemplaires, le classant 2e auteur le plus vendu de France en 2017.

La mer immense de Victoria Hislop



DATE DE PARUTION 08/10/2026

Fotini, arrachée aux siens et déportée dans la prison politique de l'île de Chios, a fait le serment de revoir sa fille, quel qu'en soit le prix.
La jeune Iliana, envoyée derrière le rideau de fer pour devenir une bonne communiste et construire la Grèce de demain, n'a qu'une idée en tête : découvrir sa véritable histoire.
Nikos a grandi dans un autre pays, par-delà les océans. Cependant, le cœur et la mémoire le ramènent irréductiblement à ses origines. Séparés par le conflit, exilés de leur terre, ils devront chacun affronter la réalité d'un passé volé par la folie des hommes pour rêver à des lendemains heureux.

▶▶ Les Escales, 576 pages, broché 23 €, Ebook 12,99 €.

Best-seller international, le premier roman de Victoria Hislop *L'Île des oubliés* a été vendu à plus de 2 millions d'exemplaires dans le monde. Le succès se poursuit avec ses romans *Le Fil des souvenirs* (2013) et *Une dernière danse* (2014). *La Ville orpheline* n'a pas quitté la liste des meilleures ventes depuis sa parution en Angleterre.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2626**120**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

Par acte sous seing privé en date du 22 septembre 2026, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **GEORGES SERVICES**

Capital : 1.000 € (1000 actions de 1 €)

Siège social : 17 rue Georges Emonin - 17000 LA ROCHELLE

Objet : i. La réalisation de prestations exercées exclusivement pour le compte de son associé unique et des sociétés qui lui sont liées au sens de larticle L. 2333 du Code de commerce (ciaprès les « Sociétés du Groupe ») comprenant :

- Le suivi, la coordination, lorganisation, lassistance et la surveillance de travaux de construction, réhabilitation, rénovation, aménagement, entretien et amélioration portant sur des biens immobiliers appartenant à son associé unique ou aux Sociétés du Groupe, en qualité dassistant à maîtrise douvrage ou de maître douvrage délégué, à lexclusion de toute mission de maîtrise doeuvre et de toute activité réglementée ;

- La coordination administrative, technique et logistique de la mise en location de biens immobiliers situés en France et à létranger appartenant à son associé unique ou aux Sociétés du Groupe, comprenant linterface avec les locataires, le suivi des contrats de locations, ainsi que la centralisation, lencaissement et le reversement au propriétaire concerné des loyers, indemnités et charges, moyennant une commission de gestion.

ii. La réalisation de prestations de services conseil au service de son associé unique ou aux Sociétés du Groupe, ou non ;

iii. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

iv. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

v. La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

A toutes fins utiles, il est précisé que la Société nexerce aucune des activités entrant dans le champ dapplication de la loi n° 709 du 2 janvier 1970, les activités de suivi de travaux et de gestion locative visées au i. étant réservées à son associé unique et aux Sociétés du Groupe, et l'activité de conseil au profit de tiers excluant tout acte de transaction, de gestion immobilière, dadministration de biens ou de maniement de fonds pour le compte dautrui.

Durée : 99 années.

Président : Monsieur Monsieur Alain MEVELLEC, demeurant 17 rue Georges Emonin - 17000 LA ROCHELLE

Droit de vote : À chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés.

En cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices, où il est réservé à l'usufruitier.

Agrément : Tout transfert de titres est soumis a agrément préalable de la Société

Immatriculation : au RCS de LA ROCHELLE

Pour avis, le Président

A2626**503**

AR

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 53A Avenue Pierre Sibard,
17570 LES MATHES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES MATHES du 30/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : AR

Siège social : 53A Avenue Pierre Sibard, 17570 LES MATHES

Objet social :
-L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement, la revente en totalité ou par lots avant ou après division de tous bâtiments ou autres immeubles bâtis, l'établissement de tous cahiers de charges ou règlements intérieurs, l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives préalables, concomitantes ou consécutives.

-L'acquisition de tous terrains, leur mise en lotissements, l'établissement de tous cahiers de charges, l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives préalables, concomitantes ou consécutives à la mise en lotissement ou ZAC, l'exécution de tous travaux de viabilité, la gestion ou prestation de services, la vente, l'échange, l'exploitation par tous moyens des lots résultant de la division du terrain.

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location.

Et généralement, toutes opérations civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Johan ROSE et Mme Laëtitia ROSE demeurant 53A Avenue Pierre Sibard 17570 LES MATHES

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RCS LA ROCHELLE.

Pour avis

La Gérance

A2626**501**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/10/2026, il a été constitué une SARLU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VALION
Objet social : Exercice de la profession d'expert-comptable
Siège social : 17b rue de Provence, 17138 PUILBOREAU
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Gérance : M. VOIRIN Grégoire 17B rue de Provence 17138 PUILBOREAU

Grégoire VOIRIN



A2626**461**

NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

Constitution de société

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe LAFARGUE, Notaire Associé de la SAS «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 bd André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 bd de Cordouan, le 30 septembre 2026, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI PRODUCTS.

Le siège social est fixé à : MEDIS (17600) , 16 rue du Capitaine Edward Boykin .

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Mmes Perle CHARLOT et Sylvia DEBIEN.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis

Le Notaire

A2626**813**

Notaire

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

Etude de Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES (Charente-Maritime), 91 Avenue Gambetta.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta, le 2 octobre 2026 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'exploitation de tout fonds de commerce de bar, bar à vins, brasserie et restauration sur place et à emporter

Dénomination **:** SARL KINOEZ

Siège social **:** SAINTES (17100) 3 bis place Blair.

Durée **:** 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) en numéraires

Cessions de parts **:** les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Les gérants de la société sont : Madame Hélène CAILLAUD demeurant 7 rue Sébastien de Bouard 17100 SAINTES et Monsieur Laurent LE MELLAY, demeurant 46 avenue Jules Dufaure 17100 SAINTES.

Pour avis

Le notaire.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FONDS DE COMMERCE

A2626**565**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé en date à MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320) du 23 septembre 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement SAINTES 1 le 1er octobre 2026, dossier 2026 00023694, référence 1704P04 2026 A 01279, la société dénommée «**SNC BLEAU-MAILLYS**», société en nom collectif au capital de 50 000 euros, ayant son siège social à MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320), 74 rue Georges Clémenceau, Marennes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 831 456 389, a vendu à la société dénommée «**SNC FOUGERE**», société en nom collectif au capital de 50 000 euros, dont le siège social est à MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320), 74 rue Georges Clémenceau, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 798 390 233, un fonds de commerce de presse, papeterie, articles de fumeur, bimbeloterie, jeux de la Française des Jeux, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac, le tout exploité dans le même local commercial, connu sous le nom commercial «TABAC-PRESSE-DES CLAIRES», sis à MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320), 74 rue Georges Clémenceau, Marennes, pour l'exploitation duquel la SNC BLEAU-MAILLYS est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 831 456 389 et répertoriée à l'INSEE sous le numéro SIRET 831 456 389 00012, code APE 4726Z. Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal d'UN MILLION CENT QUARANTE MILLE EUROS (1 140 000 €), s'appliquant à concurrence d'UN MILLION CENT TRENTE MILLE EUROS (1 130 000 €) aux éléments incorporels et de DIX MILLE EUROS (10 000 €) aux éléments corporels, matériels et agencements. Le transfert de propriété et le transfert de jouissance sont fixés au 23 septembre 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au siège du fonds cédé sis à MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320), 74 rue Georges Clémenceau, Marennes, et pour la correspondance au CABINET CHASSAIN, Société d'Avocat, sis à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (16710), 91 boulevard de Bretagne.

Pour insertion.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2626**942**

Notaire

Glaucia PINTO
Notaire
68 Avenue de Gaulle
17430 TONNAY-CHARENTE

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Glaucia PINTO, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «Glaucia PINTO» titulaire d'un office notarial à TONNAY-CHARENTE (Charente Maritime) 68 avenue de Gaulle**, CRPCEN 17061, le 5 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Dominique Marc **PIERRE**, vendeur, et Madame Christine Madeleine Juliette **SOURBIER**, agent technique territorial, demeurant ensemble à TONNAY-BOUTONNE (17380)39 rue Porte de Ville .

Monsieur est né à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400) le 21 février 1968,

Madame est née à SAINTES (17100) le 2 mars 1972.

Mariés à la mairie de TONNAY-BOUTONNE (17380) le 31 décembre 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

FUSION

A2626**580**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

BONNEMIE - ILE O'DIS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 924 118 €
Siège social : Bonnemie
17310 ST PIERRE D'OLERON
401 988 423 RCS LA ROCHELLE

La société BONNEMIE - ILE O'DIS a en date du 13 août 2026 établi par acte sous signature privée : - un projet de fusion avec la société LES MIROUELLES, société absorbée, société civile au capital de 764 €, dont le siège social est 2 Route des Mirouelles 17310 SAINT-PIERRE D'OLERON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 333 531 838. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société BONNEMIE - ILE O'DIS étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société LES MIROUELLES, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BONNEMIE - ILE O'DIS a approuvé en date du 17 septembre 2026 le projet de fusion avec la société LES MIROUELLES, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. La société LES MIROUELLES s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. Le boni de fusion s'élève à 11 354 755,45 €. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er février 2026, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société LES MIROUELLES depuis le 1er février 2026 jusqu'au 17 septembre 2026 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société BONNEMIE - ILE O'DIS et considérées comme accomplies par celle-ci depuis le 1er février 2026. - un projet de fusion avec la société LE CHATEAU, société absorbée, société civile au capital de 500 000 €, dont le siège social est 2 Route des Mirouelles 17310 SAINT-PIERRE D'OLERON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 498 338 201. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société BONNEMIE - ILE O'DIS étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société LE CHATEAU, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BONNEMIE - ILE O'DIS a approuvé en date du 17 septembre 2026 le projet de fusion avec la société LE CHATEAU, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. La société LE CHATEAU s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. Le boni de fusion s'élève à 395 931,91 €. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er février 2026, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société LE CHATEAU depuis le 1er février 2026 jusqu'au 17 septembre 2026 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société BONNEMIE - ILE O'DIS et considérées comme accomplies par celle-ci depuis le 1er février 2026.

Pour avis
Le Président

A2626**585**

LE CHATEAU

Société civile immobilière
au capital de 500 000 €
Siège social : 2 Route des Mirouelles
17310 SAINT-PIERRE-D'OLERON
RCS LA ROCHELLE 498 338 201

La société LE CHATEAU a établi par acte sous signature privée en date du 13 août 2026 un projet de fusion avec la société BONNEMIE - ILE O'DIS, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 3 924 118 €, dont le siège social est Bonnemie 17310 SAINT-PIERRE-D'OLERON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 401 988 423. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société BONNEMIE - ILE O'DIS étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société LE CHATEAU depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BONNEMIE - ILE O'DIS, société absorbante, a approuvé en date du 17 septembre 2026 le projet de fusion avec la société LE CHATEAU, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. La société LE CHATEAU s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis
La Gérance

A2626**586**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

LES MIROUELLES

Société civile immobilière
au capital de 764 €
Siège social : 2 Route des Mirouelles
17310 SAINT-PIERRE-D'OLERON
RCS LA ROCHELLE 333 531 838

La société LES MIROUELLES a établi par acte sous signature privée en date du 13 août 2026 un projet de fusion avec la société BONNEMIE - ILE O'DIS, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 3 924 118 €, dont le siège social est Bonnemie 17310 SAINT-PIERRE-D'OLERON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 401 988 423. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société BONNEMIE - ILE O'DIS étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société LES MIROUELLES depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BONNEMIE - ILE O'DIS, société absorbante, a approuvé en date du 17 septembre 2026 le projet de fusion avec la société LES MIROUELLES, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. La société LES MIROUELLES s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis
La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2626**540**

NAT-SAN

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 cours Reverseaux
17100 SAINTES
Siège de liquidation : 6 Rue de l'Ecole
17100 - SAINTES
842988529 RCS SAINTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 Août 2026 au 6 Rue de l'Ecole - 17100 SAINTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame LEBRETON Sylvie, demeurant 6 Rue de l'Ecole - 17100 SAINTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du e de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2626**988**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

PMT PARTICIPATION

SAS au capital de 1 000 €

Siège social : 11 AVENUE BERNARD MOITESSIER

17180 PERIGNY

RCS de LA ROCHELLE n°108 539 677

AVIS DE MODIFICATION

En date du 01/10/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/10/2026 de :

- de nommer en qualité de directeur général EA HOLDING, SARL au capital de 100 000 €, ayant son siège social 6 RUE DE LA CLOCHE 17000 LA ROCHELLE, immatriculée sous le n°130592868 au RCS de LA ROCHELLE.
- augmenter le capital social de 900 110 € par apport en nature et numéraire en le portant de 1 000 € à 901 110 €. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de LA ROCHELLE.

Le Président

A2626**477**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

FIDEPE

SARL au capital de 600 000 €
Siège social : 385 avenue Raymond Poincaré
17000 LA ROCHELLE
519 674 170 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions prises par l'associé unique en date du 30 septembre 2026, il a été décidé la transformation de la société FIDEPE en Société par actions simplifiée à compter du même jour.

Président : Monsieur Marc PHILIPPE, demeurant 195 rue Sainte Croix 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Directrice générale : Madame Bénédicte PHILIPPE, demeurant 195 rue Sainte Croix 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

La société HSF AUDIT située Pôle République III 1 Rue Louis Proust 86000 POITIERS et la société OUEST AQUITAINE AUDIT située 2 rue Alfred Nobel, Pôle République II 86000 POITIERS, ont été confirmés dans leurs fonctions de commissaires aux comptes titulaires.

Monsieur Lionel BENOIST, domicilié 5 rue François Hennebique 17000 LA ROCHELLE a été confirmé dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis

A2625**577**

AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Xavier DUBOIS Consulting

SAS au capital de 69000.00 euros
Siège social : 13/19, avenue Charles Régazzoni
17200 ROYAN
RCS SAINTES n°479892002

Aux termes d'une AGE en date du 1er septembre 2026, il a été décidé de modifier les articles 2 et 4 des statuts suite à l'adjonction d'une activité nouvelle et au transfert du siège social de la société, et ce à compter du même jour :

Article 2 : Objet

La société a pour objet en France et à l'étranger :

L'activité de conseils aux entreprises en matière de développement, planification, gestion, organisation administrative financière et sociale, conseil en matière de communication interne et externe, ainsi que toute activité se rapportant directement ou indirectement à l'administration des entreprises.

L'activité de holding, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types et la mise en valeur de ces participations.

Le reste de l'article reste inchangé.

Article 4 : Siège social

Ancienne adresse : 13/19 avenue Charles Régazzoni 17200 ROYAN.

Nouvelle adresse : 6 A rue des fougères 17200 SAINT SULPICE DE ROYAN.

Le reste de l'article reste inchangé.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis, le représentant légal

A2626**651**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

MOCHIMA

SARL au capital de 2 000 000 €
Siège social : 115 rue Samuel Champlain
17600 LE GUA
424 729 333 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, l'Assemblée Générale des associés, il a été décidé :

- en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
- que le mandat de la société AUDICO, Commissaire aux Comptes titulaire arrivé à expiration ne sera pas renouvelé et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Gérant

A2625**942**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

G.L.F.

Société par actions simplifiée au capital de 666.700 €
Siège social : Zone Industrielle La Chamarée
79300 SAINT AUBIN DU PLAIN
485.333.314 RCS NIORT

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide de ne pas renouveler le mandat arrivé à expiration de la société GESTWAY, commissaire aux comptes titulaire, et ce à compter du 23 septembre 2026, date de la décision. Elle décide également de ne pas renouveler le mandat, arrivé à expiration de la société AIFEC, commissaire aux comptes suppléant à compter du même jour.

Pour avis
Le Président

A2627**025**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

ATLANTIQUE GOUTTIERES
SASU au capital de 2 000 euros
Siège social : 61 Rue des Rouhauds, 17440 AYTRE
811 869 502 RCS LA ROCHELLE

Suivant décision de l'Associée Unique en date du 01/10/2026, la société CLÉMÉTITE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 1 Rue de la Garotterie, 17220 SAINT-MEDARD-D'AUNIS, immatriculée au RCS sous le numéro 109 729 871 RCS LA ROCHELLE, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 01/10/2026 en remplacement de la société YOMROD, démissionnaire à compter de la même date.

Pour avis, la Présidente

A2626**237**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

KAAN

Société par actions simplifiée
Au capital de 33.500 euros
Siège Social : 32 rue Voltaire
17000 LA ROCHELLE
909 069 833 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 16/09/2026, il a été décidé de :

- Transférer le siège social de la société du 32 rue Voltaire - 17000 LA ROCHELLE au 13 bis rue Amos Barbot - 17000 LA ROCHELLE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence,

Pour avis, le Président

A2626**658**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

MAISON ET PASSION

SARL au capital de 1 890 000 €
Siège social :
115 rue Samuel Champlain
17600 LE GUA
519 790 885 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de la société AUDICO, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement du Commissaire aux Comptes non renouvelé.

Pour avis
La Gérance

A2626**646**

LES DEMOISELLES

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Allée des Bateaux La Perroche
17550 DOLUS D'OLERON
843 877 523 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2026, la collectivité des associés a nommé Madame Véronique CHABROLLE, demeurant 27 Allée des Bateaux La Perroche 17550 DOLUS D'OLERON, en qualité de gérante pour une durée indéterminée à compter 29 avril 2026, en remplacement de Madame Michelle CHABROLLE, démissionnaire.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis. La Gérance.

A2626**144**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE BOUQUET CHIRURGIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 103.500 euros
Siège Social : 32 rue Voltaire - 17000 LA ROCHELLE
918 534 967 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16/09/2026, il a été décidé de :

- Transférer le siège social de la société du 32 rue Voltaire - 17000 LA ROCHELLE au 13 bis rue Amos Barbot - 17000 LA ROCHELLE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence,

Pour avis, le Président

A2626**836**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

STARK INDUSTRIES
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Domaine du Douhet, 1024 avenue de la Durandière
17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON
798 665 998 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2026, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Martial BRISCADIEU, gérant, intervenu le 18/09/2025 et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur David BRISCADIEU, demeurant 243 rue des Saulniers 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON, pour une durée illimitée à compter du 01/10/2026.

Pour avis
La Gérance

A2626**753**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

S.C.I. C.M.M.C
Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : 20 rue des Salières
17410 SAINT-MARTIN-DE-RE
428 174 148 RCS LA ROCHELLE

Suivant AGE du 01/06/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 20 rue des Salières, 17410 SAINT-MARTIN-DE-RE au 541 Rue du Phare 17940 RIVEDOUX-PLAGE à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis, la Gérance

A2626**825**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

AGENCE SITECOMM
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : Domaine du Douhet, 1024 avenue de la Durandière
17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON
489 972 976 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2026, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Martial BRISCADIEU, gérant, intervenu le 18/09/2025 et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur David BRISCADIEU, demeurant 243 rue des Saulniers 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON, pour une durée illimitée à compter du 01/10/2026.

Pour avis
La Gérance

DISSOLUTIONS

A2625**669**

E.N. IMMOBILIER

SC au capital de 1 000.00 euros
Siège social : 8 rue des Volubilis
17640 VAUX SUR MER
RCS n°443608542 - RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 14 septembre 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommée comme liquidateur : Monsieur Eric NARDOT, demeurant à VAUX SUR MER (17640) 8 rue des Volubilis, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis, le liquidateur

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

Les réseaux sociaux au cœur du mouvement lycéen

En relayant abondamment des images de blocus ou de violences touchant des jeunes, Instagram, Snapchat ou TikTok participent à la dynamique des actions menées par les lycéens. Et ce, sous le regard attentif des services de renseignement territoriaux.



À Bordeaux, le 2 octobre. Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la diffusion des appels au blocage et des images de la mobilisation - © *MAXPPP - PQR*

L'image est aussi fugace que dramatique. À l'écran, on voit un adolescent vêtu de noir avec un moignon ensanglanté. C'est dans la matinée, ce lundi 5 octobre, que ce garçon, âgé de 15 ans, a eu la main arrachée par une grenade policière près d'un lycée professionnel de Lens (Pas-de-Calais). « *À l'heure où je vous parle, je ne suis pas en mesure de vous répondre si cet adolescent avait formellement récupéré une grenade qui a explosé dans sa main, ou si la grenade aurait atterri sur lui* », a déclaré le procureur de Béthune, Étienne Thieffry.

De manière quasi immédiate, les images de la victime ont fait le tour des réseaux sociaux. « *Dans ce mouvement des lycéens, tout est filmé pratiquement en temps réel. Et certaines images deviennent très vite virales sur les réseaux* », souligne Olivier Ertzscheid, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Nantes.

Depuis plus de quinze jours, les blocus lycéens ont trouvé un large écho dans les réseaux très utilisés par les jeunes, principalement Instagram, Snapchat ou TikTok. « *Tous les matins, avec mes amies, on parle de ce qu'on a vu sur Instagram*, confie Lucie (prénom modifié), 16 ans, élève de terminale en région parisienne. *Sur mon fil, je vois beaucoup d'images de blocus qui se passent bien, où les lycéens parlent de leurs revendications. Il y a aussi beaucoup d'images de violences parfois très choquantes qui tournent. Par exemple, j'ai été très marquée par la vidéo d'une lycéenne de 14 ans brutalement attrapée au niveau du cou par un policier.* »

Sur d'autres plateformes, en particulier X, il est aussi possible de voir des images de policiers violemment frappés par des individus parfois très nombreux. « *Les réseaux ont ici d'abord une fonction de documentation du réel. Ils permettent de témoigner d'exactions dont les images circulent abondamment. Car les algorithmes ont tendance à mettre en avant les vidéos les plus violentes ou celles qui font le plus réagir* », indique Olivier Ertzscheid.

Selon lui, la place occupée par les plateformes dans ce mouvement lycéen n'est pas surprenante. « *Historiquement, la révolution des printemps arabes (à partir de 2010) a constitué un tournant. À l'époque, Facebook a été très massivement utilisé pour structurer ce mouvement de contestation. Depuis, les réseaux sociaux occupent une place centrale dans toutes les actions sociales d'envergure. On a pu le voir avec les gilets jaunes* », souligne Olivier Ertzscheid.

Bien souvent, ces réseaux permettent de construire un récit des événements qui n'est pas celui, souvent très contesté, des médias traditionnels. « *Les réseaux ont aussi pour fonction de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe, uni et solidaire dans la lutte*, estime l'enseignant-chercheur. *De manière instantanée, des lycéens de La Roche-sur-Yon (Vendée) peuvent constater qu'ils ont les mêmes revendications, les mêmes pancartes que d'autres lycéens à Marseille ou à Lille.* »

Les réseaux jouent aussi un rôle « *organisationnel* » pour annoncer le lieu de tel ou tel blocus ou pour lancer certains mots d'ordre. Ce qui n'échappe bien sûr pas aux renseignements territoriaux. « *Les boucles de certains réseaux sociaux comme Snapchat ou TikTok permettent aux jeunes d'établir des contacts entre lycées et de mutuellement se prêter main-forte lors des tentatives de blocages* », indique par exemple une note d'un service de renseignement de la préfecture de police de Paris dévoilée le 1er octobre par *Le Figaro*. Cette note ajoute que les réseaux permettent « *aussi de lancer à la volée des idées de projets, comme, cette semaine, l'attaque du commissariat de police de La Courneuve, davantage pour tenter les plus téméraires que pour mettre au point les actions elles-mêmes* ». Depuis quelques jours ont émergé sur Snapchat des captures d'écran de messages qui, selon la rumeur, émaneraient de policiers cherchant à infiltrer des groupes de discussion entre lycéens. « *Cela tourne pas mal* », confirme Lucie. De nombreux jeunes sont ainsi aujourd'hui persuadés que des policiers tenteraient par ce biais d'obtenir des informations sur le prochain blocus ou sur l'identité de tel ou tel fauteur de troubles.

« *Bien sûr que les renseignements territoriaux surveillent les réseaux sociaux*, souligne un syndicaliste policier. *Mais ils travaillent surtout avec des sources humaines sur le terrain. Il suffit de se promener en civil autour des lycées pour avoir beaucoup d'informations. Et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de tenter d'infiltrer un groupe de conversation entre lycéens pour savoir où aura lieu le prochain blocus de tel lycée. L'information est en général affichée partout sur Snapchat ou Instagram.* »

Pierre Bienvault

L'effondrement de l'aide humanitaire, véritable mise en danger des populations

L'année 2026 va s'achever sur le risque d'un effondrement de pans entiers de l'aide internationale. Un enjeu au cœur de la 7e Conférence nationale humanitaire, le 6 octobre, à Paris.

Qu'on le dise d'emblée : rien, dans le droit international, n'oblige les États à contribuer à un programme humanitaire. C'est donc bien sur le plan éthique et moral que la question se pose : les pays riches peuvent-ils lâcher sans sourciller des zones entières du monde frappées par la pauvreté et le chaos ? Il semble que la solidarité mondiale en soit là. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a prévenu, le 29 septembre dernier : fin juillet, l'agence n'a récolté que 32 % des 8,5 milliards de dollars nécessaires. « *En dessous d'un certain seuil, le système ne se réduit pas, il s'effondre* », alerte son rapport.

Au Tchad, 319.000 réfugiés ne peuvent plus être enregistrés, faute de moyens, et bientôt 200.000 femmes et 233.000 enfants devraient perdre les services de protection dont ils bénéficiaient. Même scénario en Irak, en Syrie. Au Soudan, c'est l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui sonne l'alerte d'une rupture imminente d'un canal humanitaire ayant permis à une centaine d'ONG d'acheminer de l'aide auprès de 2,84 millions de personnes depuis juillet 2023. « *Les capacités d'entreposage et opérationnelles qui maintiennent le pipeline en fonctionnement ne pourront être assurées que jusqu'en décembre* », prévient l'organisation.

Sans doute l'Union européenne (UE) voulait-elle donner l'exemple, le 26 septembre dernier, à la tribune de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) lorsque Bruxelles a annoncé le déblocage de 710 millions d'euros pour venir en aide aux personnes affectées par les crises. « *Les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes et la hausse du coût de la vie bouleversent la vie de nombreuses personnes à travers le monde* », a souligné Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission. Mais peu de bailleurs lui ont emboîté le pas. Pire, les principaux contributeurs européens réduisent leurs moyens. La France, qui consacrait 895 millions d'euros en 2024 à l'aide internationale, n'en consacrait plus que 294 millions en 2026. Dans le prochain budget, le gouvernement Lecornu propose encore une coupe de 43 % pour l'aide publique au développement (APD).

Des mots très forts ont été prononcés, depuis le début de cette crise des financements. La coordination humanitaire Groupe enfance, qui regroupe 17 ONG dédiées, n'hésite pas à parler de situation de « *non-assistance* », tandis que l'ONG Oxfam considère que les « *coupes d'aide internationale tuent* ». Jean-Pierre Delomier, chef de file de la commission humanitaire de Coordination sud (qui représente 170 ONG françaises), nuance : « *Je dirais plutôt que nous faisons face à un rétrécissement de l'espace humanitaire, qui se solde effectivement par de la non-assistance. Donc il n'est pas insensé de mettre les bailleurs de fonds qui débrayent face à leurs responsabilités.* » Le directeur adjoint des opérations pour Handicap International (HI) ne désespère pas de parvenir à convaincre les décideurs.

« *Les États ont une responsabilité sur la brutalité des coupes. Après une décennie de hausses des moyens, cela oblige à une soudaine hyperpriorisation sur le terrain* », insiste Stéphane Doyon, responsable de programmes et coprésident du conseil exécutif de Médecins sans frontières (MSF). L'humanitaire prend à témoin le cas du Tchad. Dans les camps de réfugiés de l'est du pays, les rations de nourritures distribuées ont été divisées par deux et, l'an prochain, les bénéficiaires n'auront plus qu'un petit quart de ration. Les enfants dénutris devront se débrouiller avec 10 sachets d'aliments par semaine, au lieu des 14 nécessaires.

Le HCR et l'OIM sont particulièrement exposés à la fermeture du robinet financier américain, du fait du démantèlement, l'an dernier, de l'agence fédérale de développement USaid. « *Ces deux institutions onusiennes recevaient essentiellement de Washington de l'argent non fléché, qui pouvait être affecté librement selon les besoins. Elles ont aujourd'hui perdu ce volant d'adaptation* », commente Matthieu Tardis, co-directeur du think tank Synergies migrations. L'argent aujourd'hui réaffecté par Washington (178 millions de dollars pour l'OIM et 123 millions pour le HCR) est désormais lié à la promesse du président américain d'expulser massivement les migrants vers des pays tiers où ils n'ont jamais mis les pieds.

L'idée d'un agenda mondial visant à sanctuariser l'aide internationale est très mal en point, mais elle n'est pas totalement morte. Au moment où les États s'éloignent à toute allure du vieil engagement (datant de 1970) de consacrer 0,7 % de leur PIB au développement, d'autres réfléchissent à des financements innovants pour éviter les « *effets de yo-yo* » actuellement imposés par les variations budgétaires.

C'est le cas d'un projet d'amendement à la prochaine loi de finance française, qui propose de prélever 1 centime d'euro par canette de soda au profit de la lutte contre la malnutrition. « *On voit qu'une idée comme celle-ci trouve un intérêt transpartisan dans l'arc républicain* », note Stéphane Doyon de MSF. Coordination Sud défend d'autres options fiscales comparables, l'une sur les jeux de hasard, l'autre sur les billets d'avion. Cette question du maintien coûte que coûte de filets de sécurité internationaux sera au centre des débats lors de la 7e Conférence nationale humanitaire, organisée ce mardi 6 octobre à Paris.

Jean-Baptiste François

Pourquoi l'essence est si chère ?



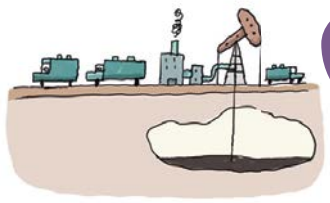
© Jean-Marc Barrère / Hans Lucas / AFP.

Ces derniers jours, le prix du carburant bat des records dans de nombreux pays, dont la France. Ça s'explique surtout par 2 difficultés, causées par des guerres.





Des navires bloqués



Le Moyen-Orient est une région dont **le sous-sol regorge de pétrole.** Ce liquide noir permet de fabriquer des carburants, comme l'essence et le gazole.

D'habitude, **des milliers de navires transportent ce pétrole** vers l'Europe et l'Asie en empruntant 2 passages maritimes : le détroit d'Ormuz et le détroit de Bab el-Mandeb.



© CFOTO / NurPhoto / AFP.

Voici à quoi ressemblent les bateaux qui transportent le pétrole.

Mais, en ce moment, **ces passages sont perturbés** par des conflits, notamment la guerre entre les États-Unis et l'Iran. Le transport du pétrole est donc devenu très difficile.

Des usines détruites

Pour **fabriquer du carburant à partir du pétrole,** il faut des usines appelées raffineries.

© Patrick Pleul / DPA Picture-Alliance / AFP.

Voici une raffinerie située en Allemagne.

Mais, récemment, **des raffineries ont été endommagées** à cause de différents conflits, ceux au Moyen-Orient et celui qui oppose la Russie à l'Ukraine.

Comme il y a moins de raffineries en fonctionnement, **on fabrique moins de carburant dans le monde.**



© bht2000 / Adobe Stock.

Des prix élevés à la station-service

Ces problèmes de transport et de fabrication rendent l'essence et le gazole **plus rares.** Et comme ce qui est rare est cher, les prix augmentent.

Cette hausse touche beaucoup de gens, y compris en France. Elle cause **de l'inquiétude et de la colère,** car le carburant est souvent nécessaire pour se déplacer, aller travailler…

Merci à Patrice Geoffron, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine-PSL, directeur du Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières. Illustrations : Jacques Azam.

Texte : Élise Rengot.

milan
Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com
1jour 1actu



Après seulement quatre mois d'entraînement, l'équipe des seniors féminines a commencé son championnat dimanche 4 octobre - *© Odette Huet (CLP)*

Le Sporting club surgérien rugby a créé deux équipes féminines en U18 et en seniors

Près de soixante licenciées (U18, seniors et loisirs) s'entraînent deux fois par semaine. Elles étaient déjà une quarantaine au départ de l'aventure en mai.

SURGÈRES - RUGBY

Créer deux équipes féminines au Sporting club surgérien rugby est l'idée de Mickaël Fumeron, responsable des équipes jeunes d'Aunis Sud. *« Il voulait avoir une équipe de jeunes pour voir ce que cela pouvait amener au club*, explique Frédéric Massicot, responsable de la partie sportive et de l'organisation avec Sylvain Gouineau. *Nous avons toujours eu des filles en jeunes. Mais après la catégorie U14, sans équipe spécifique à disposition, elles partaient jouer ailleurs ».*

Depuis quelques années, des joueuses se présentaient au club. La section féminine a donc été lancée mi-mai, avec l'aval de Christophe Richetta, président du SCS. Très vite, l'effectif a atteint les 37 licenciées. Il se composait de U18 et de seniors en compétition ainsi que de pratiquantes en rugby loisir.

60 féminines

Les joueuses, qui viennent essentiellement d'Aigrefeuille-d'Aunis et de Surgères, se sont entraînées de mai à août. *« Il y avait 25 à 30 joueuses à chaque entraînement, les mercredis. Nous avons senti qu'elles étaient vraiment en attente. Il y a une très belle ambiance. Elles se rencontrent sur le terrain mais également à l'extérieur. Il y a un bon feeling dans les deux catégories. C'est assez encourageant »*, glisse le président. Actuellement, les féminines sont au nombre de soixante, réparties dans les trois catégories. *« Je suis assez surpris de l'engouement,* souligne Fred Massicot. *Comme nous avons un peu moins de U18 que de seniors, nous sommes en train de voir avec La Rochelle, qui a un effectif important, pour mettre en place une double licence. Quatre à cinq joueuses viendraient en complément ».*

Si Frédéric Massicot est devenu le responsable des féminines, c'est parce qu'il est au club depuis 43 ans. *« J'ai toujours joué à Surgères depuis que j'ai l'âge de dix ans. J'étais dans l'équipe qui est devenue championne de France en 1997 ».* Après 30 ans, il a connu des problèmes récurrents de blessures. Il a donc décidé de s'occuper des jeunes. *« J'ai entraîné les cadets pendant 10 ans, mais également les petites catégories ».* Aujourd'hui, il a tous ses diplômes pour être éducateur. *« Maintenant, j'entraîne ma fille Prune en U18 »,* confie-t-il.



L'équipe des U18 féminines, moins étoffée que celle des seniors, pourrait être complétée avec des joueuses rochelaises - *© Odette Huet (CLP)*

D'anciens joueurs du club reconvertis en entraîneurs

En plus de Frédéric Massicot et de Sylvain Gouineau, les filles sont entraînées par Cédric Gabet, Nicolas Michelet et Aurélien Detchnique, tous d'anciens joueurs du SCS. Sans oublier Lucie Landret, ex-Surgérienne qui joue au Stade rochelais s'occupe de la partie communication. Les deux équipes ont commencé leur championnat respectif, à dix, dimanche 4 octobre avec la réception de Poitiers. Leurs matchs ne durent que deux fois trente minutes. Mais comme elles jouent à dix, sur le grand terrain, elles ont donc beaucoup plus d'espace, ce qui requiert une grosse condition physique. Elles affronteront les clubs de Poitiers, Niort, Chauray, Saint-Jean-d'Angély, Châtellerault, Bressuire, Saintes, Angoulême, Melle, Parthenay, Cognac. *« Lorsqu'elles rencontreront les mêmes équipes, nous feront en sorte qu'elles jouent en même temps pour éviter des déplacements. Nous privilégierons de jouer le dimanche, à domicile, avant les seniors garçons pour ramener plus de public ».*

Jeu sans plaquage en loisir

Le premier match de championnat a été difficile pour les deux équipes. Les U18 ont perdu 5-115 et les seniors 20-53. *« C'était une journée importante pour continuer à construire, apprendre et avancer ensemble ».* Au-delà des scores, les joueuses ont répondu présentes, avec de l'engagement et l'envie de défendre les couleurs du SCS Rugby jusqu'au bout. *« Le travail continue. Chaque match compte. chaque minute passée sur le terrain permet à ce groupe de grandir et de progresser ».* À noter que l'équipe évoluant en loisir participe aux mêmes entraînements mais joue sans plaquage, comme en « rugby touch ». *« Mi-octobre, elles participeront à des tournois de rugby à cinq. Mais deux ou trois joueuses veulent déjà basculer en compétition ».*

Odette Huet (CLP)

EN BREF

JUDO

■ **SURGÈRES.** Stage du Judo club du lundi 19 au mercredi 21 octobre (6 ans à Cadets) et jeudi 22 octobre (matinée baby de 4 à 5 ans), de 9h à 16h30 au dojo. 10 € par jour, 25 € les 3 jours, 5 € baby. Inscription avant le 17 octobre au 06.19.86.13.00.

FOOTBALL

■ **MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN (79).** Coupe des Réserves : l'USDS vs le CS Beauvoir samedi 10 octobre à 18h à Mauzé ; l'US Lezay dimanche 11 octobre à 15h à Lezay et l'AS Périgné dimanche 11 octobre à 15h à Périgné. Coupe Saboureau : l'US Pays maixentais vs l'USDS samedi 10 octobre à 19h à St-Maixent. D1 : Inter Bocage vs l'USDS dimanche 11 octobre à 15h à Combrand.

ATHLÉTISME

■ **VAL-DU-MIGNON (79).** 1re édition du color run organisée par le comité des fêtes et des loisirs dimanche 25 octobre, course et marche de 5 km, à 9h30 à la mairie de Priaires. Repas sur place le midi, animation musicale de Seb Enchanteur toute la journée, jeux l'après-midi, don de cheveux de 14h à 16h... Adulte 6 €, enfant 3 €. Inscription obligatoire par mail sur comitedesfetesusseau79@hotmail.com

RUGBY

■ **AIGREFEUILLE / TONNAY-CHARENTE.** Rugby loisir, triangulaire avec les Tamalous (Aigrefeuille), les Vazimolos (Joué-les-Tours) et les Tontonnacquois (Tonnay-Charente), samedi 10 octobre, premier match à 18h30 au stade André Fournat d'Aigrefeuille.

■ **MARANS.** Match de rugby féminines, Fontenay LRSV / Marans contre Nantes métropole, dimanche 11 octobre à 14h à Fontenay-le-Comte.

TENNIS

■ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.** Assemblée générale du Tennis club angérien lundi 12 octobre à 19h au club-house.

SPORTS AQUATIQUES

■ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.** Stage vacances de La Toussaint du NCA à Atlantys et à la maison du waterpolo. Natation, waterpolo, jeux terrestres... Gratuit pour les licenciés NCA titulaires du bonnet bleu, vert et jaune et pour la génération 2016 (CM2) même non licenciée. Enfant extérieur du NCA, 10 € par après-midi. Inscription obligatoire au 06.58.11.68.86.

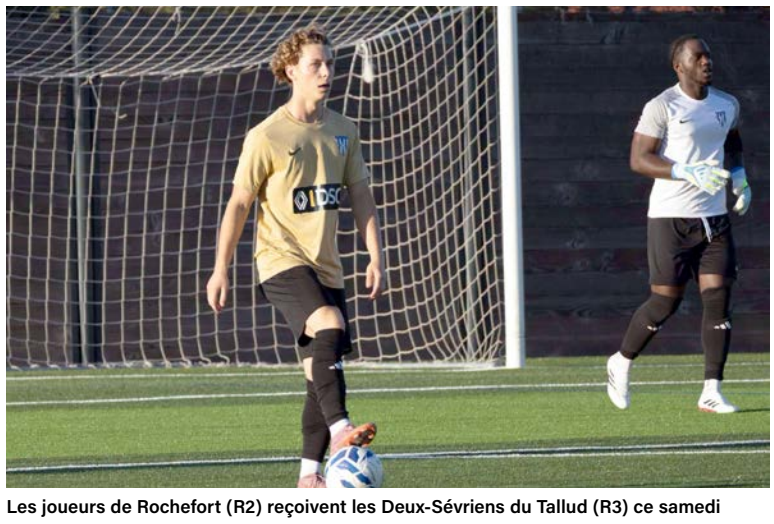
MULTISPORT

■ **MATHA.** Stage multisport du Tennis club du mardi 20 au jeudi 22 octobre de 9h30 à 16h30 au parc des Charmilles (ou gymnase si mauvais temps). Ouvert aux 7-14 ans, licenciés ou non dans un club sportif. Un jour 24 €, deux jours 44 €, 3 jours 60 €. Inscription au 06.73.26.21.09.

Coupe de France : un 5e tour pour Cozes, Périgny et Rochefort

CHARENTE-MARITIME - FOOT

Il ne reste plus que trois équipes du département en lice au stade du 5e tour de la compétition.



Les joueurs de Rochefort (R2) reçoivent les Deux-Sévriens du Tallud (R3) ce samedi 10 octobre - *© Rochefort FC*

Les suiveurs du FC Périgny n'ont que de bons souvenirs qui rejaillissent avec les matchs de Coupe de France. L'édition 2025/2026 est passée par là avec un parcours qui s'est arrêté en 32e de finale face au Mans (L2) à La Rochelle (1-2). Place forte du foot maritime avec sa présence en R1, le club aunisien est dans le trio des représentants du département ce samedi 10 octobre au stade du 5e tour de la compétition.

Les joueurs de Damien Leclère reçoivent ceux de Châtellerault (R1) à 19 heures au stade municipal. Les deux équipes n'affichent pas la même forme dans leur championnat de R1. Avantage à Périgny qui pointe à la 4e place avec 3 victoires et 1 défaite quand les Châtelleraudais n'ont pas remporté le moindre match (11e, 2 nuls, 2 défaites). Pire encore : l'attaque de la formation de la Vienne est à la peine avec un seul but inscrit (contre sept à Périgny). Le 6e tour semble donc dans les cordes du FC Périgny.

Les Rochefortais, eux, restent sur un succès en championnat de R2 face à Lormont (1 à 0) qui a de quoi leur donner de la confiance avant la venue du Tallud (R3), club deux-sévrien proche de Parthenay qui n'avait jamais été aussi loin dans la compétition. Là encore, le 6e tour paraît possible pour le RFC mais attention à l'excès de confiance. Rochefort n'a plus connu de 6e tour depuis un grand nombre d'années. Coup d'envoi ce samedi à 20 heures.

Enfin, l'AS Cozes (R2) aura l'avantage de recevoir face à Ruffec, une autre R2. Au tour précédent, les Cozillons avaient dominé les Angériens sur le score sans appel de 3 à 0 sur les bords de Boutonne.

Arnaud Bébien (CLP)

Basket : Aytré encaisse des défaites frustrantes en Nationale 3



Les Aytrésiennes ont tendance à connaître des fins de matchs compliquées - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Les week-ends se suivent et se ressemblent pour l'Association de basket-ball d'Aytré, dans le championnat de Nationale 3 féminine. Le groupe enchaîne les courtes défaites. La coach, Élisa Vérine, l'avait mauvaise après la défaite de deux points à domicile de ses joueuses face à Auch, dimanche 27 septembre (58 à 56). Un court revers qui rappelle celui de la première journée.

Le 4 octobre, en déplacement au Taillan-Médoc, les Aytrésiennes ont perdu une nouvelle fois d'une courte tête (46 à 41). Le mal est identifié avant la réception des Limousines de Feytiat, dernières de la poule, ce dimanche 11 octobre (15 heures 15 au gymnase des Galères). « *Cela fait plusieurs matchs que l'on joue parfaitement trois quart-temps et on perd notre identité collective en fin de rencontre* », analyse Élisa Vérine qui veut voir son groupe « *devenir capable de jouer le dernier acte avec la même lucidité* ». Les Aytrésiennes devront aussi afficher plus de réussite près du cercle.



Un choc à domicile face à Niort pour Puilboreau, Aytré et Marans brillent

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Vainqueur du Stade Foyen (39-10), les Aunisiens s'installent à la deuxième place de leur poule. Les Noir et Bleu devront confirmer dimanche 11 octobre face aux Niortais, tandis qu'Aytré et Marans poursuivent leur sans-faute.



Aytré reste sur trois victoires consécutives en Régionale 2, tout comme Marans - © *Arnaud Bébien (CLP)*

En déplacement au Stade Foyen, dimanche 4 octobre, les joueurs du Rugby club Puilboreau (RCP) ont mis les ingrédients pour revenir de Gironde avec le point de bonus offensif. En s'imposant 39 à 10 (5 essais à 1), les joueurs de Guillaume Maffre remontent à la deuxième place de leur poule, en Fédérale 3. Les Aunisiens n'ont pas laissé passer leur chance chez une formation en difficulté. Offensifs et déterminés, les joueurs ont mené la vie dure à leur adversaire en fin de première mi-temps avec deux essais qui leur permettaient d'atteindre la pause sur le score de 18 à 3.

Ce dimanche 11 octobre, les Noir et Bleu auront fort à faire sur leur pelouse avec la venue du Niort Rugby Club, qui cherchera à se reprendre après avoir concédé le nul face à Rochefort sur sa pelouse du stade Espinassou, après une fin de match un peu folle (34 à 34, 5 essais à 4 pour Rochefort). Si la première mi-temps fut pour les Rouge et Noir (24 à 14 à la pause pour Rochefort), le manager Franco Pani regrettait d'avoir vu ses joueurs changer de visage et « *jouer pour ne pas perdre* », à l'opposé des 40 premières minutes. Ce résultat reste tout de même positif pour la suite de la saison du SAR Rugby qui reçoit le leader Surgères (lire ci-dessous) ce dimanche 11 octobre.

En Régionale 2, Aytré et Marans continuent leurs beaux parcours. Les deux formations sont toujours invaincues après trois journées et occupent la première place du championnat avec 12 points. Le 4 octobre, Aytré a en effet dominé Grand Châtellerault 25 à 20 sur sa pelouse de Pierre-Rouché. Les Ciel et Blanc n'ont pas manqué leur entame puisqu'ils menaient 20 à 3 à la pause. En déplacement à Saint-Maixent, les Marandais ont été solides pour s'imposer 26 à 20. Malgré un essai des locaux à la 77e, Marans avait fait le trou pour assurer son succès.

Arnaud Bébien (CLP)

Stade Rochelais : un joker médical arrive en renfort pour trois mois



Trois-quarts polyvalent, Tevita Ofa sera rochelais jusqu'à la fin de l'année 2026 - © *Stade Rochelais*

Touché par les blessures dans sa ligne de trois-quarts, le Stade Rochelais a décidé de recruter un joker médical. Son choix s'est porté sur le Néo-Zélandais de 24 ans Tevita Ofa, en provenance des Counties Manukau, club intégré au Championnat des provinces de Nouvelle-Zélande. Tevita Ofa s'est engagé jusqu'à la fin de l'année 2026 (trois mois), a officialisé le Stade Rochelais lundi 5 octobre.

« *Capable de jouer à l'aile, au centre et à l'arrière, Tevita Ofa apportera sa polyvalence aux Jaune et Noir* », indique le club à la caravelle sur son site internet. D'origine tongienne et samoane, le trois-quarts néo-zélandais a été formé au Wesley College d'Auckland. Il a ensuite rejoint l'académie des Chiefs avant de débuter sa carrière professionnelle avec les Counties Manukau. D'abord ailier, il s'est progressivement imposé au centre de l'attaque. En 2025, il a décroché son premier contrat en Super Rugby avec les Moana Pasifika. À l'intersaison, Tevita Ofa est retourné aux Counties Manukau et a disputé 14 matchs depuis février.

À La Rochelle, le Néo-Zélandais devrait poursuivre sur sa lancée. Car l'infirmerie des lignes arrières reste bien remplie avec les convalescences de Jonathan Danty (genou), Jules Favre (épaule), David Kriel (talon d'Achille), Semi Lagivala (main), George Moala (bras) et Ulupano Seuteni (pectoral).

Prochain match du Stade Rochelais : samedi 10 octobre à 16h35 au Matmut Stadium de Gerland à Lyon, face au LOU Rugby.

Les Rouge et Noir s'offrent un double succès face à Parthenay

SURGÈRES - RUGBY

La réserve puis l'équipe première se sont imposées, dimanche 4 octobre, face à Parthenay (Deux-Sèvres). Un après-midi réussi avant le déplacement à Rochefort.



Dimanche prochain, place au derby à Rochefort - © *Odette Huet (CLP)*

Les supporters des Rouge et Noir ont eu deux occasions de se réjouir, dimanche 4 octobre au stade Filippi. En ouverture, la réserve, engagée en Excellence B, a largement dominé Parthenay (39-15), avant que l'équipe première ne signe à son tour une victoire nette en Fédérale 3 (32-3). Au terme de la rencontre, Yann Rimbault retenait avant tout le résultat et le point de bonus offensif. Le technicien estime toutefois que son équipe aurait pu se mettre davantage à l'abri dès la première demi-heure. « *On pouvait mettre quatre essais, parce qu'on rentre dix fois en zone de marque.* » Une efficacité offensive qui constituera justement l'un des principaux axes de travail avant le déplacement à Rochefort. « *On ne pourra pas exister si on n'est pas pertinent. Il faut qu'on termine ces actions et qu'on soit beaucoup plus incisifs* », prévient le coach.

La troisième victoire de la réserve depuis le début de la saison constitue également un motif de satisfaction. Plusieurs jeunes ont été intégrés au groupe, une politique que Yann Rimbault entend poursuivre : « *Je suis très heureux de cette victoire avec des jeunes qu'on a fait monter. Il faut continuer de leur faire confiance.* » Place désormais au derby face à Rochefort, dimanche 11 octobre. Un rendez-vous que le technicien attend avec envie : « *C'est un vrai plaisir d'y aller. Ça va être un gros combat et je pense qu'on a nos chances.* » Côté parthenaisien, le constat est beaucoup plus difficile. Capitaine et ancien joueur surgérien, Jean-Baptiste Lamotte regrette un début de saison compliqué, avec trois points en trois journées : « *Nous faisons un très mauvais début de saison. Nous avons des carences un peu partout.* » Il reconnaît aussi la supériorité des locaux : « *Nous sommes tombés sur une bonne équipe de Surgères qui a su mieux gérer que nous.* »

Odette Huet (CLP)

Aigrefeuille-d'Aunis : les Vert et Blanc gagnent d'un petit point à domicile



Les Aigrefeuillais se sont imposés 20 à 19 contre La Tremblade - © *Odette Huet (CLP)*

Dimanche 4 octobre, pour leur troisième match joué à domicile, les rugbymen aigrefeuillais recevaient leurs homologues de La Tremblade coachés par un certain Simon Vollet, ancien rugbyman du SC Surgères. Au coup de sifflet final de cette rencontre, ce sont les Vert et blanc qui ont gagné le match d'un petit point par 20 à 19. « *Le mot d'ordre du week-end était la solidarité, et les joueurs n'ont pas manqué à l'appel* », souligne Louison Tesseron, le coach de l'équipe.

Les joueurs ont donc mis un gros rythme défensif en première mi-temps et ont marqué six points au pied. « *Cela nous a permis de prendre une avance durant tout le match*, précise le coach. *On s'est mis à l'abri à la mi-temps en marquant un essai qui nous amène à 13-5* ». Ensuite, les Vert et blanc ont été un peu indisciplinés. « *Cela nous a mis en danger, mais l'équipe a su être capable de concrétiser ses temps forts, ce qui l'a amenée à la victoire* ». Le prochain rendez-vous des rugbymen est prévu dimanche 18 octobre, avec la réception de La Rochefoucauld (Charente).



Dans *Le monde en stop*, **Ludovic Hubler a parcouru 170.000 kilomètres et traversé 59 pays** - © *Ludovic Hubler*

L'ultime Festival des Aventuriers rend hommage à Stéphane Marais

VOYAGES. Lors de la 15e édition, vendredi 9 octobre à Breuil-Magné et samedi 10 octobre à Tonnay-Charente, famille et amis fêteront le souvenir du co-créateur, avec son épouse Annie, de l'événement.

En 2025, la 14e édition du Festival des Aventuriers n'avait pu se tenir en raison de la disparition brutale, le 3 septembre, de Stéphane Marais à l'âge de 65 ans, suite à un arrêt cardiaque lors d'un entraînement de course à pied en vue des 10 kilomètres de Tonnay-Charente (lire notre édition du 11 septembre 2025). Comme nous l'écrivions dans nos colonnes, Stéphane était un voyageur infatigable et passionné. Il partageait depuis toujours ses aventures avec Annie, son épouse, avec qui il a co-créer la manifestation. Ensemble, ils avaient fait le choix radical de tout vendre pour financer un tour du monde de quatre années en camping-car, avec leurs trois enfants. Cette odyssée, lancée en 1998, donna naissance à l'association « Trois Enfants Autour du Monde » et à *Périple Vert*, un magazine bimestriel qui témoigna pendant cinq ans de leurs rencontres et découvertes. C'est en 2012 que le couple créa le Festival des Aventuriers. Son rôle : donner la parole à des voyageurs venus présenter leurs périples aux quatre coins du monde.

Ludovic Hubler comme invité d'honneur

« *Même si tout était prêt, nos enfants et moi avions annulé la 14e édition. Nous en faisons une 15e écourtée en hommage à Stéphane* », explique Annie. Louise, Lola et Léo, respectivement âgés de 34, 32 et 29 ans, seront d'ailleurs présents. Leur tour du monde à cinq, entre 1999 et 2003, avait donné lieu un film de 52 minutes intitulé *Trois Enfants Autour du Monde*. Celui-ci sera projeté à la salle des fêtes de Tonnay-Charente, samedi 10 octobre à 17h30 (gratuit), en hommage à Stéphane. Ses amis apporteront aussi leurs témoignages. Ce moment, qui promet d'être fort en émotions, sera suivi d'un pot de l'amitié à 19h.

Plus tôt dans la journée, les amateurs de voyages pourront découvrir, à 10h (3 euros l'entrée), *Le Monde en stop* de Ludovic Hubler (120 minutes), invité d'honneur de la 15e édition. Master de commerce en poche, celui-ci s'est lancé dans ce qu'il appelle « *son doctorat de la route* ». Les chiffres donnent une idée du périple : 170.000 kilomètres, 59 pays traversés et 1.300 conducteurs. Après la pause déjeuner, à 13h, place à deux projections, à 14h30 (3 euros l'entrée). La première est intitulée *La Mongolie en hiver*. Il s'agit d'un diaporama de Marc Alaux résultant d'une immersion dans une famille mongole le temps d'un hiver. La seconde raconte le périple en vélos couchés de Justine et Péjan, de la France à Oman. À noter qu'une projection Hors les murs a aussi lieu, vendredi 9 octobre à 20h30, à la salle culturelle du Breuil-Magné (entrée gratuite). Sera projeté le film *Violetta* (43 minutes) de la journaliste rochelaise Valérie Lambert. Celui-ci raconte une promesse de retour sur la Cordillère des Andes en Argentine. Il sera suivi de *La diagonale de l'engagement* (52 minutes) de Ludovic Hubler. Ce dernier a parcouru 1.300 kilomètres à pied, de la Pointe de Corsen (Finistère) à Eze (Alpes-Maritimes), pour mieux comprendre, célébrer et encourager l'engagement.

Damien Carboni

Renseignements : www.periple.org ou 06.11.58.50.45. Le Rotary organise aussi une conférence-débat sur *Le tour du monde en stop* **par Ludovic Hubier à l'IME (2, boulevard Delattre de Tassigny, salle du 2e étage). Contact : 06.32.16.17.64.**



Stéphane et Annie Marais avec leurs enfants Louise, Lola et Léo au Pérou en 2002 - © *Stéphane Marais*



Marc Alaux consacre son diaporama *La Mongolie en hiver* **sur son immersion dans une famille mongole** - © *Marc Alaux*



Dans *Violetha,* **la journaliste rochelaise Valérie Lambert montre les beautés de la Cordillère des Andes** - © *Valérie Lambert*

JEUDI 8

EXPOSITION

● **LA ROCHELLE**
Les enfants de Habana : l'accueil des enfants réfugiés de la guerre civile espagnole, photos et archives jusqu'au 27 février de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 aux Archives départementales. Entrée libre.

VENDREDI 9

BRADERIE

● **MARANS**
Braderie du Secours Catholique du vendredi 9 au lundi 12 octobre. Côté vêtements à la halle aux Poissons vendredi de 9h30 à 20h, samedi et dimanche de 9h30 à 17h et lundi de 9h30 à 13h. Côté maison au 26 rue Toutant du vendredi au dimanche de 9h30 à 17h.

● **MATHA**
Déballage Solmat (vêtements, linge de maison, chaussures) vendredi 9 et samedi 10 octobre de 9h à 18h au complexe associatif. Renseignement au 07.65.15.17.83.

EXPOSITION

● **SURGÈRES**
Nicole Barbateau expose ses toiles du 9 au 30 octobre au Comptoir local. Vernissage samedi 17 octobre à 11h. Conférence de l'artiste jeudi 29 octobre à 19h à la Micro-Folie.

FÊTE - FESTIVAL

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Pot offert par la municipalité à 18h30 devant la salle des fêtes, ambiance musicale avec l'ADMS, déambulation lumineuse à 20h, feu d'artifice à 20h30 au stade.

LOTO

● **CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS (85)**
Loto de l'école Sainte Thérèse à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Qfanimation, 3 € le carton, pack à 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.72.37.59.99.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Lotos des Canetons de la mare en scène, vendredi 9 et samedi 10 octobre à 20h30 à la salle des fêtes. Animés par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 07.49.41.08.29.

● **MAZERAY**
Loto de l'équipage bussacais à 21h à la salle des fêtes. 44 quines, 2 € le carton, ouverture à 19h30. Réservation au 06.43.30.97.77.

● **MURON**
Loto à 20h30 à la salle polyvalente. Formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.71.34.35.70.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Loto de l'ASRA à 20h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine. 42 quines, 2 € le carton, plaques autorisées, ouverture à 19h. Au profit de la Ligue contre le cancer du sein. Sans réservation, sauf PMR. Contact sur ass.sig.radio17@orange.fr

● **SAINT-MARD**
Loto de St-Mard Loisirs à 20h à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, ouverture à 18h30. Réservation non placée (sauf PMR) au 06.73.74.01.80 ou 06.23.18.55.25.

PÉTANQUE - PALETS

● **ROCHEFORT**
Concours semi-nocturne à 19h30 au boulodrome Alain Gers, organisé par la pétanque rochefortaise. Inscription obligatoire 14 € la doublette au 06.09.38.34.06.

SCÈNE

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Défilé de mode organisé par les élèves de terminale métiers du commerce du lycée Audouin-Dubreuil, la mairie et C2A à 20h15 à l'Eden. Entrée 7 €, formule avec une part salée et une boisson 10 €. Billetterie chez Amalgame, Au Myosotis et Caprice Floral.

SAMEDI 10

BELOTE

● **CROIX-CHAPEAU**
Concours de belote du club Fleurs d'automne, à la salle des fêtes. Prix 10 € par joueur. Ouverture des portes à 13h30. Inscription au 06.20.97.31.83 ou 06.81.90.69.88.

● **LANDES**
Concours de belote du club l'anneau d'or à 14h à la salle Aunis Saintonge. Inscription 10 € par joueur au 06.68.40.27.44.

● **SAINT-GEORGES-DU-BOIS**
Concours de belote du Canton Aunis Football Club à 14h30 à la salle des fêtes. Inscription sur place 10 € à 13h30. Préinscription au 06.59.27.86.13 ou 07.88.76.13.28.

● **SAINT-MARD**
Concours de belote de St-Mard Loisirs, à la salle des fêtes. Inscription 10 € dès 13h30. Pré-inscription au 05.46.07.04.23 ou 06.23.18.55.25.

BRADERIE

● **SURGÈRES**
Déballage du Secours Catholique de 9h à 12h et de 14h à 17h30 à la boutique solidaire, rue Théodore Tournat. Vêtements, chaussures, meubles, vaisselle, jouets, livres... Contact au 05.16.49.72.66.

EN FAMILLE

● **BENON**
Bourse aux jouets samedi 10 octobre de 9h à 18h et dimanche 11 octobre de 9h à 16h à la salle des fêtes. Renseignement sur vitamine.benon@gmail.com

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Loto des enfants (3 -15 ans) des Canetons de la mare en scène à 14h30 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2 € le carton, ouverture à 13h30. Sans réservation.

● **SURGÈRES**
Cirque Zavatta samedi 10 octobre à 17h30 et dimanche 11 octobre à 15h à l'espace Pompidou.

● **THORS**
Dino parc, structures gonflables et univers dinosaures de 10h30 à 18h à la salle des fêtes. 10 € par enfant, gratuit pour les accompagnants. Contact au 06.44.07.64.69.

Du jive et une comédie sur l'absurde à Saint-Laurent-de-la-Prée

Samedi 10 et dimanche 11 octobre, le public est invité à assister à deux animations « engagées ». La première est un concert de jive à la salle des fêtes, la seconde est une pièce de théâtre à la salle polyvalente.


Le quatuor Papa Jive est originaire de Rochefort - © *Carrefour des talents*

Si les prestations artistiques classiques figurent régulièrement à l'agenda des manifestations à Saint-Laurent-de-la-Prée, commune et associations savent surprendre avec des pièces de théâtre et des concerts qui sortent des sentiers battus.

Danse rapide et rythmée

Samedi 10 octobre, le groupe *Papa Jive* se produira à 20h30 (10 euros par personne) à la salle des fêtes. Originaire de Rochefort, ce groupe swing, blues et rock'n'roll a été créé il y a une dizaine d'années. Composé de quatre musiciens, il est largement influencé par Chuck Berry et le chanteur, trompettiste et chef d'orchestre Louis Prima. *Papa Jive* interprète le jive, une danse rapide et rythmée dérivée du jitterbug. Il s'agit d'un style né aux États-Unis, entre 1930 et 1940, au sein de la communauté afro-américaine.

Dimanche 11 octobre à 17h, à la salle polyvalente, place à une comédie teintée d'absurde *avec Mesdames, Messieurs* (10 euros par personne). Celle-ci sera interprétée par Marie Derache et Pierre Renverseau en interaction avec le public. Au cours de cette pièce déjantée, les deux acteurs créeront un lien avec les spectateurs auxquels ils s'adresseront régulièrement. Axé sur la notion d'engagement, le spectacle fera référence à des personnages emblématiques comme, par exemple, Louise Michel et Nelson Mandela.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Rochefort : une exposition fête le bicentenaire de Joseph-René Bellot

Avec le général De Gaulle, ce marin, disparu tragiquement en 1853 en Antarctique, est le seul autre Français à avoir un monument à Londres.


Le cénotaphe du lieutenant de vaisseau, au cimetière civil - © *Jean-Guy Vizet*

Quasi oublié aujourd'hui, sauf de la Société de géographie (lire page 11) qui lui consacre une exposition à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, Joseph-René Bellot a une histoire extraordinaire. Né en 1826, il arrive à Rochefort en 1831. Il entre dans la Marine en 1841 à l'âge de 15 ans. Grièvement blessé lors de l'attaque franco-britannique contre le port de Tamatave, à Madagascar, le 15 juin 1845, Joseph-René Bellot est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 2 décembre 1845. Enseigne de vaisseau à Rochefort en 1847, il *embarque sur la Triomphante* et l'*Océanie*. En 1851, il est autorisé à se joindre à l'expédition polaire anglaise chargée de retrouver la trace de Sir John Franklin en Antarctique. Hélas, il disparaîtra dans les glaces du canal de Wellington, en 1853, au cours d'une mission de sauvetage. En son hommage, un repère géographique, situé au nord de l'île du Prince-de-Galles, sera nommé Cap Bellot.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Le musée de la vieille paroisse (avenue Rochambeau) est ouvert au public les mercredis après-midi de 14h à 18h.

Les arts s'entremêlent à La Vallée

La première édition du Petit Art Fest se tiendra dimanche 11 octobre et sera consacrée à la célébration de l'artisanat.

Organisé dimanche 11 octobre par Sylvie Forcioli, de l'atelier d'art La Petite Lumière, et Elisabeth Delaigue, du Petit Logis, le Petit Art Fest entend réunir artistes, artisans et public autour de l'art, dans un cadre particulièrement bucolique, au bord de la Charente et des marais de Bords.

De 10h à 18h, le public pourra découvrir un marché artisanal réunissant une quinzaine d'artistes et artisans. Gravure, vitrail, forge, teinture végétale, sculpture sur pierre ou sur bois, linogravure, maroquinerie, céramique et peinture seront notamment représentés. Des démonstrations permettront de découvrir les gestes et les savoir-faire, tandis que des ateliers à petits prix donneront la possibilité de s'initier à différentes pratiques artistiques. « *Le but est de regrouper les talents et de se rencontrer autour d'une fête fédératrice pour célébrer l'art* », explique Sylvie Forcioli.

Le Petit Art Fest proposera également plusieurs animations. Une balade botanique avec Anne Richard partira à 10h pour environ 1h30, à la découverte des plantes sauvages. L'équipe de l'Abbaye d'Art de Trizay sera également présente avec des jeux en bois médiévaux. L'association Ça Peut Sphère proposera de son côté une initiation aux arts du cirque, pour petits et grands.

L'art se mêlera aussi à la musique. Plusieurs concerts de handpan avec quatre musiciens ponctueront la journée. Ils se déplaceront sur le site, avec la possibilité pour les participants qui le souhaitent de peindre au rythme de la musique. « *L'idée est de proposer un tracé à main levée et de se laisser emporter par la musique* », abonde Sylvie Forcioli. Une exposition réunira par ailleurs les peintures de Sylvie Forcioli et les photographies de Thierry Guyot autour d'un dialogue entre deux visions de la matière. À partir de 18h, Atomik Karambar et Lulu Lulu prendront le relais avec un DJ set annoncé comme éclectique et joyeux.

Théo Chiramberro

15 rue du Petit Logis. Entrée gratuite. Réservation souhaitée pour la balade botanique au 06.63.44.17.99 ou à sylvieforcioli.lapetitelumiere@gmail.com

FÊTE - FESTIVAL

● **DOMPIERRE-SUR-MER**
32e fête de la pomme samedi 10 octobre de 13h30 à 19h et dimanche 11 octobre de 9h15 à 18h30, derrière le collège Marc Chagall, organisée par La pomme en fête et la Ville. Info sur lapommeenfete.org

FOIRE - SALON

● **ARDILLIÈRES**
Salon bien-être et développement personnel, samedi 10 et dimanche 11 octobre de 10h à 18h à la salle multiculturelle, organisé par Bulle de bien-être d'Aunis. Ateliers, conférences, spectacle hypnose, tour de chant. Renseignement au 06.60.05.46.76.

LOTO

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Loto des pompiers à 20h30 à la salle polyvalente. Formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.71.01.31.13.

● **LA ROCHELLE**
Loto du twirling à 20h30 à la salle des fêtes de La Pallice. 2 € le carton, formules à 20 et 30 €, ouverture à 19h15. Réservation au 06.50.00.66.56.

● **LA ROCHELLE**
Lotos de la boule en bois samedi 10 octobre à 20h30 et dimanche 11 octobre à 14h à la salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines. 2 € le carton, formules à 12 et 20 €, ouverture à 18h et 12h. Réservation au 06.61.47.02.94 ou 06.46.15.07.25.

● **MARENNES**
Loto du Berceau du bassin (assistantes maternelles) à 20h30 à la salle polyvalente. 43 quines, 2 € le carton, parties enfants, ouverture à 18h30. Réservation au 06.64.18.38.28.

● **MARSAIS**
Loto des Tamalous 17 à 20h30 au Chat d'Eau. Formules à 15 et 20 €. Réservation au 06.73.00.58.88.

NATURE - RANDONNÉE

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Balade à vélo de 36 km organisée par Les Couleurs du Temps, à la découverte du patrimoine local des Vals de Saintonge à travers quelques-uns de ses vitraux : les églises de St-Jean-d'Angély, d'Asnières-la-Giraud, de St-Hilaire-de-Villefranche, de Grandjean, de Mazeray ainsi que l'Eden. Départ à 9h de VDS Mobilité. Participation libre. Possibilité de louer un vélo à VDSM. Inscription obligatoire au 07.86.07.34.88 ou contact@vdsmobilite.fr

SCÈNE

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Le comité des fêtes propose sur la place du Château, une retraite aux flambeaux à 22h30 suivie du spectacle de feu *Étincelle* par la troupe Super Cho à 23h.

● **BEURLAY**
Match d'impro théâtrale, Tilt de Saintes vs Octopulses de Rochefort à 20h30 à la salle des fêtes, organisé par Les drôlesses du désert. Adulte 6 €, -16 ans 4 €. Réservation sur helloasso ou au 06.61.34.25.41 ou 06.38.41.16.03.

● **ÉCHILLAIS**
Concert du chœur régional de Nouvelle-Aquitaine Charente-Maritime (chants sacrés et traditionnels du monde) à 15h30 en l'église. Participation libre.

● **FERRIÈRES-D'AUNIS**
La gare aux lapins présente *Au cœur de Zola* (théâtre) à 20h30 à Arts express. Adulte 15 €, -15 ans gratuit. Réservation par SMS au 06.78.07.57.81.

● **TORXÉ**
La Cie Toitudikoi de Port-d'Envaux présente sa pièce *Une véritable cure de bien-être* à 20h30 à la salle des fêtes, organisé par le foyer rural avec le soutien de Vals de Saintonge communauté. Adulte 8 €, -12 ans gratuit. Réservation 06.15.33.04.71 ou 06.08.45.24.92.

DIMANCHE 11

BAL

● **LE DOUHET**
Thé dansant de l'Interclub Générations Mouvement à 14h30 à la salle Val de la Jarretière, animé par l'orchestre Pascal Terrible. Réservation au 06.41.17.72.64.

BELOTE

● **SAINT-MARD**
Concours de belote du Belote club St-Mardois à 14h à la salle des fêtes. Ouverture à 13h. Pré-inscription 10 € au 06.86.32.76.51.

BRADERIE

● **BEURLAY**
Vide ta chambre et vide dressings organisés par les Drôlesses du désert de 9h à 17h à la salle des fêtes. Renseignement au 06.61.34.25.41 ou 06.38.41.16.03.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
L'arche solidaire propose son bric-à-brac de 9h à 17h dans ses locaux au 3 allée d'Aussy. Contact sur archesolidarite-saint-jeandangely.fr ou au 05.46.32.34.17.

● **THAIRÉ**
Donnez / prenez, zone de gratuité (vêtements, chaussures, linge de maison, jouets) de 9h30 à 14h à la salle des fêtes. Dépôt des dons samedi 10 octobre de 13h30 à 17h30. Réservé aux particuliers.

EN FAMILLE

● **CABARIOT**
Vide ta chambre de l'APE de 8h à 17h à la salle des fêtes. Contact au 06.58.66.66.45.

● **LE BOURDET (79)**
Pour Octobre rose, la mairie et Santé Mauzé proposent dès 14h à la salle des fêtes, des jeux de société et des jeux d'extérieur (ping-pong, molkky, volley, badminton...). Marche rose sur le sentier de la Maraîchine, départ à 15h de la salle des fêtes. Participation libre. Sans inscription.

EXPOSITION

● **LA VERGNE**
Les Vergnauds ont du talent... peinture, patchwork, broderie, photos, écriture, bandes dessinées... sur une initiative du foyer rural de 9h à 18h à la salle municipale. Entrée gratuite.

FOIRE - SALON

● **LA FOYE-MONJAULT (85)**
Marché des vins et des produits du terroir à la salle Monacalis organisé par Les fiefs viticoles. Entrée gratuite.

Au Troquet de Marsais, une saison aux horizons multiples

Le bar associatif lance sa saison automne-hiver avec une programmation qui mêle musiques du monde, lecture et théâtre. Le premier rendez-vous aura lieu vendredi 9 octobre avec le concert de Massa Deme.


Cory Seznec proposera un concert de folk le 27 novembre - © *Sam Buton*

« *Ne pas faire deux concerts qui se ressemblent* » : tel est l'esprit qui guide les bénévoles du Troquet de Marsais, explique Sam Buton, chargé de la programmation. Ouvert depuis 2022, le lieu accueille chaque année des artistes venus d'horizons différents. Les deux premiers rendez-vous donneront le ton : Massa Deme, artiste burkinabé, se produira le 9 octobre autour des musiques africaines, avant Les Loves, le 30 octobre, pour un voyage musical autour de l'amour, chanté en plusieurs langues.

Le 27 novembre, Cory Seznec proposera un folk métissé nourri de ses voyages, mêlant rythmiques américaines et influences d'Afrique de l'Est. Puis, le 18 décembre, les Rocsteady Bears plongeront le public dans les années 1960 à la découverte du rocksteady, genre musical jamaïcain précurseur du reggae. La fin de saison s'ouvrira à d'autres formes artistiques. Le 22 janvier, le Troquet participera aux Nuits de la lecture, consacrées à l'enfance, avec une soirée interactive mêlant textes et accompagnement musical. Le 12 février, la pièce *Ils vécurent heureux et…* abordera la maternité et les injonctions qui l'accompagnent.

En parallèle, le Troquet participera au Téléthon, organisé le 5 décembre à l'initiative du Foyer rural. « *Le but est d'organiser plus d'évènements en collaboration avec les associations du village* », souligne Sam Buton. Une programmation conçue pour « *rassembler dans un lieu convivial et proposer une offre diversifiée et de qualité* », conclut le bénévole.

Tony Landret (CLP)

Hélène Girard dédicacera son roman *La Maison* à Aigrefeuille-d'Aunis

La séance aura lieu à la librairie Le Bouquin de Sophie, samedi 10 octobre à partir de 9h30.



© *Hélène Girard*

Hélène Girard est née à La Rochelle en 1969. Négociatrice en immobilier à Rochefort, elle réside à Virson. Passionnée de littérature, de philosophie, du monde animal et de musique, elle lit entre 80 et 100 ouvrages par an.

L'auteure écrit depuis l'enfance. Une rencontre avec un ami éditeur l'a poussée à se lancer dans son premier roman, *La Maison*. Une histoire profondément humaine, pleine d'émotions, de rencontres et de secrets. On s'attache rapidement aux personnages et à cette maison qui devient bien plus qu'un simple décor : un véritable lieu de confidences, de reconstruction et de nouveaux départs. Hélène Girard entraîne le lecteur avec beaucoup de sensibilité dans le parcours de personnages fragiles et attachants, entre amour, séparation, premiers émois et renaissance.

Une lecture qui se savoure au fil des pages et qui rappelle que certaines rencontres peuvent changer une vie, avec un personnage auquel on ne s'attend pas. *La Maison* est « *un roman touchant, sincère et lumineux, que je recommande chaleureusement* », souligne Sophie Guéret, propriétaire de la libraire Au Bouquin de Sophie. « *Cette séance de dédicace sera une belle rencontre avec l'auteure* », assure la libraire.

Odette Huet (CLP)

▸▸ **Place de La République. Entrée libre.**

La Rochelle : la philosophie se met à rire à L'Azile

Le philosophe et humoriste Gilles Vervisch présentera son one-man-show *Êtes-vous sûr d'avoir raison ?*, vendredi 9 octobre à 21 heures, sur la scène de L'Azile. Un spectacle pour questionner ses certitudes avec humour.

Tout le monde pense avoir bon goût, de l'humour et, surtout, raison. Mais sommes-nous vraiment certains de nos opinions ? C'est la question que pose Gilles Vervisch dans *Êtes-vous sûr d'avoir raison ?*, un spectacle qui entend aborder la philosophie sous un angle drôle et ludique.

Durant 70 minutes, le comédien et philosophe passe au crible les certitudes, les contradictions et la mauvaise foi dont chacun peut faire preuve pour défendre ses convictions. De quoi réfléchir tout en s'amusant, et peut-être même « *apprendre quelque chose* » au passage.

Le spectacle joue ainsi avec les grands questionnements philosophiques sans renoncer à la légèreté. Une façon de rendre la discipline accessible et de solliciter le public dans une ambiance décontractée. La mise en scène est signée Pascal Légitimus.

Gilles Vervisch est notamment salué pour sa capacité à capter l'attention du public. « *La mise en scène de Pascal Légitimus a fait de cet exercice un show plaisant, très animé, qui sollicite souvent le public dans une ambiance joyeuse et décontractée* », souligne le magazine *Arts, Culture, Évasions*.

▸▸ **Infos et billetterie sur lazile.org**

LOTO

● **ANDILLY-LES-MARAIS**
Loto du comité des fêtes de Villedoux à 14h à la Passerelle. Animé par JB, 2 € le carton, plaques acceptées, ouverture à 12h30. Réservation sur helloasso ou au 06.67.66.55.60.

● **ANGLIERS**
Loto des sapeurs-pompiers à 14h à la salle des fêtes. Animé par Bil', formules à 15 et 20 €, ouverture à 12h30. Réservation au 06.75.87.28.40.

● **BORDS**
Loto de Tricolage à 14h30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, ouverture à 13h. Au profit de L'incroyable Rafael. Réservation non placée sauf PMR au 07.69.24.22.64 ou 06.56.76.19.04.

● **BOURCEFRANC-LE-CHAPUS**
Loto de l'ALPMM à 14h30 au Sémaphore. 43 quines, 2 € le carton, ouverture à 13h. Réservation au 05.46.75.13.57 ou 06.40.05.96.77.

● **MATHA**
Loto des anciens sapeurs-pompiers du Val de Saintonge à 14h à la salle des fêtes. 2 € le carton, plaques acceptées, ouverture à 13h. Réservation au 07.85.46.24.76.

● **TONNAY-BOUTONNE**
Loto du comité des fêtes à 14h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 13h. Réservation au 06.04.48.34.64.

MARCHÉ

● **SAINT-HIPPOLYTE**
Marché de la création d'automne (artisanat local, gourmandises, produits régionaux) de 9h30 à 18h à la salle des fêtes. Renseignement sur mairie@hippolyte17.fr

NATURE - RANDONNÉE

● **SURGÈRES**
Dans le cadre d'Octobre rose, la mairie propose *Apé'Rose vélo*, balade à vélo de 5 km, départ à 11h30 devant la mairie. Don libre. Inscription au 05.46.07.00.23.

PÉTANQUE - PALETS

● **LE THOU**
Pour Octobre rose, pétanque à 9h au champ de foire, organisée par l'amicale pétanque. 4 parties en doublette. Inscription 4 € par joueur dès 8h. Renseignement au 06.27.26.83.94 ou 06.11.79.58.39.

SCÈNE

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
GweN et ses musiciens présentent les chansons de Francis Cabrel en concert live à 15h au Cinévals. Réservation 24,50 € sur helloasso (régie productions atlantique) ou au 05.54.67.13.29.

VIDE-GRENIERS

● **LE VANNEAU - IRLEAU (79)**
17e vide-greniers des P'tits Schtroumpfs de 9h à 18h sur la friche Mathé au Vanneau (route de Coulon). Renseignement par SMS au 06.76.01.79.45.

● **ROCHEFORT**
Brocante de professionnels et particuliers organisée par Mélodie d'occasion, de 8h à 17h30 sur l'avenue Lafayette. Renseignement au 07.69.04.96.47.

● **SAINT-CÉSAIRE**
Vide-greniers des Acries à partir de 6h sur le parking de l'école. Renseignement au 06.10.55.26.53.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BAL

● **ARCHINGEAY**
Le p'tit bal du lundi animé par Les GéGé 17, lundi 12 octobre de 14h15 à 16h15 à la salle des fêtes. Gratuit. Renseignement au 05.46.33.80.07 ou sur fdfr.17@orange.fr

BELOTE - TAROT

● **CHAMBON**
Concours de tarot du club des aînés dimanche 18 octobre à 13h à la salle des fêtes Valentin Lambert. Inscription obligatoire 10 € par joueur au 06.07.59.89.18.

● **ÉCHILLAIS**
Concours de belote mercredi 14 octobre à 13h30 au foyer municipal, organisé par Échillais solidarité internationale pour ses actions humanitaires à Haïti et Madagascar. Inscription 13 € au 07.83.80.21.04.

EN FAMILLE

● **CABARIOT**
Après-midi jeux de société mercredi 14 octobre animé par Bertrand Marchal à la bibliothèque, de 15h à 17h pour les 3 à 12 ans et de 17h30 à 20h tout public. Réservation au 06.08.77.84.58.

NATURE - RANDONNÉE

● **LA JARNE**
Découverte des chauves-souris, mercredi 14 octobre sur le parvis de la mairie. 14h30-16h30 : jeux, quiz, exposition. 16h30-17h : temps convivial. Atelier sur inscription au 05.46.41.39.04.

REPAS - GASTRONOMIE

● **LANDRAIS**
Pour Octobre rose, repas guinguette (jambon braisé / mogettes) samedi 24 octobre à 19h30 à la salle des fêtes, animé par Fabienne et Michel. Adulte 25 €, enfant 10 €. Inscription avant le 15 octobre en mairie au 05.46.27.73.69 ou 06.69.31.80.90.

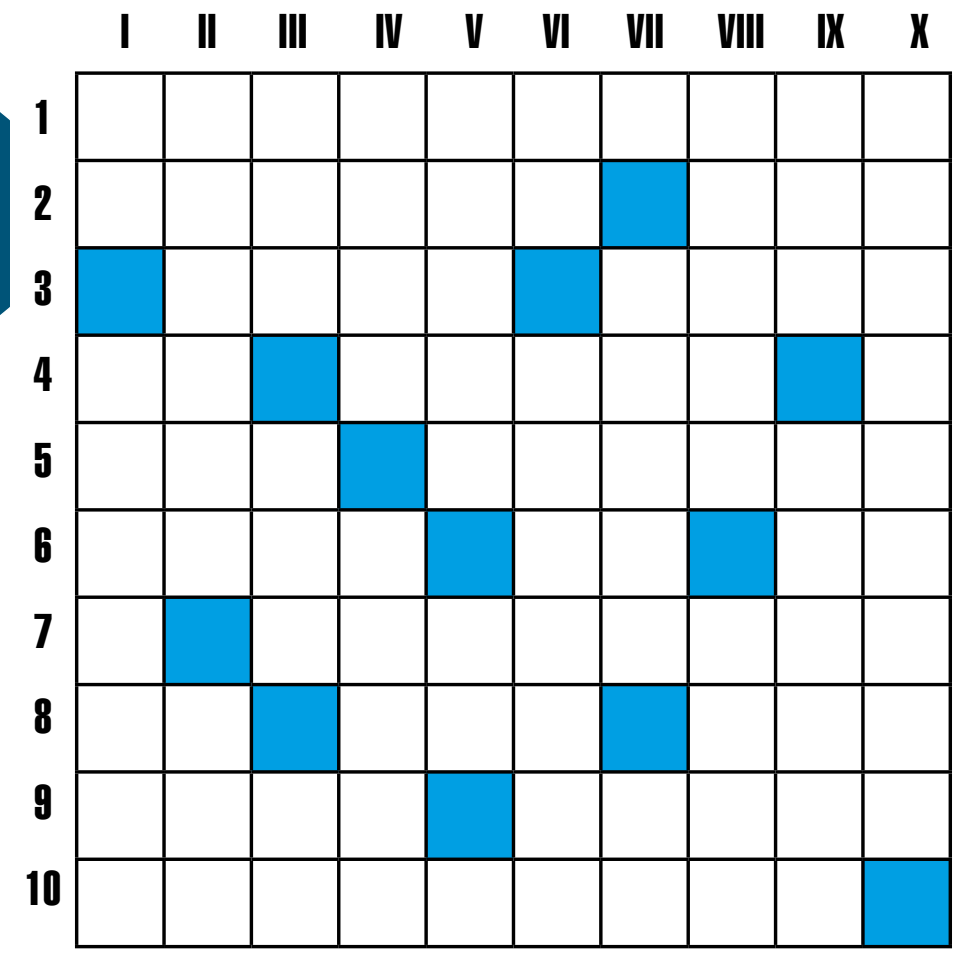
● **LOULAY**
Soirée cassoulet organisée par La Gaieté rurale de Vergné, animée par Elo'Die, samedi 17 octobre à 20h à la salle des fêtes. Inscription 25 € avant le 9 octobre au 06.80.60.52.67 ou 06.26.43.30.11.

● **SURGÈRES**
Dîner bavarois et soirée dansante organisés par le comité des fêtes samedi 24 octobre à 20h au Castel Park, avec l'orchestre Anim'Usic Passion. Choucroute royale 25 € ou assiette anglaise 20 €. Inscription avant le 17 octobre au 06.80.28.72.41 ou 06.75.11.98.90.

SCÈNE

● **PORT-DES-BARQUES**
Harmony Cabaret, repas spectacle proposé par le comité des fêtes de l'estuaire samedi 17 octobre à 19h30 à la salle polyvalente La Garenne. Inscription 40 € sur comitedesfetesdelestuaire.com ou au 07.81.19.91.48.

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Interprétation erronée. **2.** Il se termine par une pelle. Préposition. **3.** Plante odorante. L'inventeur du téléphone. **4.** Clé. Servait à drainer une plaie suppurante. **5.** Certains propos n'en manquent pas. Expulser. **6.** Qui ont fait leur temps. Seul. Copulative. **7.** Le «jardin de la France». **8.** Zeus l'envoya paître. Rivière alpestre. Sudiste. **9.** Bahut anglais. Un des centres du félibrige. **10.** Fins heureuses.

VERTICALEMENT
I. Démonstratif. Il prend trop d'intérêt. **II.** Prêtres gaulois. Retranché. **III.** Femme de lettres américaine. Filet ! Adverbe. **IV.** Opérations de choix. Secours. **V.** Il n'y en a pas sans épines. Simple. **VI.** Pronom. Ville de Belgique. **VII.** Limita. Linguales. **VIII.** Trou du souffleur. Rivière de Bretagne. **IX.** Fleuve d'Afrique. Naturelles. **X.** Ne sont donc pas libérales.

SUDOKU

7		8	4	6	5		3	2
		6	1				7	8
			7			6		
		7	3	5		2		1
4	3	5		1		8	6	
1			8	9	4	7		
8	7	9	6	4	2	3		
				3	8	9	2	
	2	3		7	1		8	

SOLUTIONS - 1ER OCTOBRE

HORIZONTALEMENT
1. Batifolage.- **2.** Matamores.
3. Ob. Ane. Ils. **4.** Poil. Thé.
5. Anaïs. Anti. **6.** Géant. Os.
7. Iso. Nient. **8.** Ni. Etésien.
9. Etamée. Emu. **10.** Sens. Salse.

VERTICALEMENT
I. Opalines. **II.** Ambon. Site.
III. Ta. Iago. An. **IV.** Italie. Ems.
V. Fan. Santé. **VI.** Omet. Niées.
VII. Lô. Hâtes. **VIII.** Arien. Niel.
IX. Gel. Totems. **X.** Essais. Nue.

7	9	1	5	8	2	4	6	3
6	4	5	7	3	9	8	1	2
3	8	2	4	6	1	7	9	5
8	7	3	6	9	4	2	5	1
5	2	9	8	1	7	6	3	4
1	6	4	2	5	3	9	7	8
9	5	6	3	4	8	1	2	7
4	1	7	9	2	5	3	8	6
2	3	8	1	7	6	5	4	9





MARANS : LE FLOW DE LA SLAMEUSE TATIE Ô À LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 9 octobre, à 18h30, la bibliothèque de Marans accueille l'auteure et slameuse Tatie Ô (tout public, entrée libre). Ancienne professionnelle du secteur social et de l'enseignement, elle utilise le slam comme un outil d'accompagnement socio-éducatif. Celle-ci partagera son parcours, ses inspirations et fera résonner ses textes en direct. Une rencontre vivante pour découvrir le slam, échanger et, pourquoi pas, oser prendre le micro. Une rencontre qui s'inscrit dans un projet plus vaste. Tatie Ô accompagne les classes de 6e du collège de Marans dans l'écriture d'un slam sur le thème de l'environnement. Les collégiens pourront le jouer, en direct, lors d'un plateau radio mercredi 18 novembre à Courçon. (© Tatie Ô)



SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS : PREMIÈRE ÉDITION DES *BIBLIONIGHTS*

La bibliothèque municipale de Saint-Sauveur propose deux soirées de lecture dans le cadre des *Biblionights*. Mardi 13 octobre, de 18h30 à 19h30, les 3-6 ans découvriront *Sorcières et potions*. Trois histoires seront lues, dont une ponctuée par la fabrication d'une potion magique à base de bonbons et de jus d'orange. Les enfants peuvent venir déguisés. Ils voteront ensuite pour leur histoire préférée, qui fera l'objet d'une affiche exposée à la bibliothèque. Vendredi 6 novembre, de 21h à 22h, les 7-12 ans participeront à la soirée « Même pas peur », avec notamment des brochettes de chamallows et de fraises Tagada. Là encore, les participants voteront pour leur histoire favorite. Entrée libre. (© Bibliothèque municipale)



À AMURÉ, LE FESTIVAL RENÉ-CAILLIÉ PROJETTE *PLASTIC ODYSSEY*

Le festival René-Caillié de l'Aventure propose un rendez-vous hors les murs, vendredi 16 octobre à 20h30, à la salle des fêtes d'Amuré (79). Au programme, la projection du documentaire *Plastic Odyssey*, consacré à l'expédition menée pendant trois ans autour du monde pour lutter contre la pollution plastique et rechercher des solutions permettant de limiter les déchets. Le film revient sur la genèse de cette aventure et ses premières escales. À bord d'un ancien navire de recherche océanographique de 40 mètres, l'équipage partage notamment des solutions low-tech avec les acteurs locaux. Des échanges avec le public sont prévus à l'issue de la projection. Renseignements sur le site du festival. (© Archives L'Hebdo 17)



SANDRINE SARROCHE, REINE DE L'HUMOUR À SAINT-XANDRE

L'humoriste Sandrine Sarroche sera sur la scène de l'Agora, à Saint-Xandre, vendredi 9 octobre à 20h30, pour une soirée placée sous le signe du rire. Avec *Absolutely Hilarious*, elle revient avec de nouveaux sketchs et des personnages toujours aussi décapants. À ses côtés, Maxime enchaînera les jeux de mots et les traits d'autodérision avec son énergie communicative. L'imitateur Yann Jamet complétera le plateau en donnant vie aux voix de la télévision, de la chanson et de la politique. La soirée sera présentée par Les Agités, Christophe Combarieu et Mathieu Wilhelm. Au 12 rue des Écoles à Saint-Xandre ; tarif : 25 €, réduit : 18 €, enfant : 15 €. Infos et réservations sur saint-xandre.fr (© Absolutely Hilarious)

LES MARÉES

VENDREDI 9 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 10h33
- Marée haute : 04h40
- Coefficient : 87

APRÈS-MIDI

- Marée base : 23h00
- Marée haute : 16h57
- Coefficient : 91

SAMEDI 10 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 11h16
- Marée haute : 05h09
- Coefficient : 94

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 23h39
- Marée haute : 17h23
- Coefficient : 95

DIMANCHE 11 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 11h55
- Marée haute : 05h32
- Coefficient : 95

APRÈS-MIDI

- Marée basse : __:__
- Marée haute : 17h46
- Coefficient : 95

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 8 : *Garance* à 14h15. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h30. *La vie d'une femme* à 18h30. *Les roches rouges* à 20h30.
- Ven 9 : *La vie en relief - Jacques Henri Lartigue* à 14h30. *La vie d'une femme* à 16h30. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 18h30. *La maison de nos rêves* à 21h.
- Sam 10 : *Le monde à l'envers* à 11h. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 14h30. *Garance* à 16h30. *Persepolis* à 18h45. *Primetime* à 21h (VO).
- Dim 11 : *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 11h. *L'affaire Marie-Claire* à 14h. *La maison de nos rêves* à 17h. *Les roches rouges* à 18h45. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h30.
- Lun 12 : *La maison de nos rêves* à 14h15. *Primetime* à 16h15 (VO). *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 18h30. *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 20h30.
- Mar 13 : *Les roches rouges* à 14h15. *La maison de nos rêves* à 16h15. *Garance* à 18h. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 20h30.
- Mer 14 : *Les misérables* à 14h30. *Ni vue, ni connue* à 18h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 8 : *Billie Melody* à 21h.
- Ven 9 : *La vie d'une femme* à 21h.
- Sam 10 : *Flush* à 16h. *Les héros du Louvre* à 21h.
- Dim 11 : *Les héros du Louvre* à 16h. *La vie d'une femme* à 21h.
- Lun 12 : *Rose* à 21h (VO).



TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 8 : *Pressure* à 18h.
- Ven 9 : *Les contrebandiers* à 20h30.
- Sam 10 : *Pressure* à 20h30.
- Lun 12 : *La vie d'une femme* à 18h.
- Mar 13 : *Les contrebandiers* à 18h.
- Mer 14 : *Histoires de la nuit* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 9 : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 20h30.
- Sam 10 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30.
- Lun 12 : *L'invitation* à 20h30 (VO).
- Mar 13 : *Si tu penses bien* à 20h30.
- Mer 14 : *Justin le Juste* à 17h. *Histoires de la nuit* à 20h30.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 8 : *Resident evil* à 16h. *Histoires de la nuit* à 16h. *Sham* à 16h (VO). *Justin le Juste* à 18h. *15/18* à 18h30. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 19h. *Notre salut* à 20h20. *Garance* à 21h.
- Ven 9 : *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 13h50. *Justin le Juste* à 14h et 18h10. *Notre salut* à 14h et 20h30. *Sham* à 15h50 (VO). *Si tu penses bien* à 16h10. *Garance* à 17h. *Heart of the beast* à 18h20. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 19h10 et 21h10. *Hunger games* à 20h30.
- Sam 10 : *Si tu penses bien* à 14h. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 14h, 16h et 21h10. *L'affaire Marie-Claire* à 15h45. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h20. *Notre salut* à 18h et 20h30. *Garance* à 18h40.



Resident evil à 21h.
- Dim 11 : *Notre salut* à 13h50 et 20h. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 14h et 16h10. *Justin le Juste* à 16h50. *Garance* à 18h10. *Heart of the beast* à 19h. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h30. *Resident evil* à 21h.
- Lun 12 : *Heart of the beast* à 16h (VO). *Notre salut* à 16h. *Sham* à 16h (VO). *Histoires de la nuit* à 18h30. *Si tu penses bien* à 19h. *Minotaure* à 20h30. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 21h. *Resident evil* à 21h.
- Mar 13 : *Sham* à 14h (VO). *Heart of the beast* à 14h et 18h40. *Notre salut* à 14h et 20h. *Histoires de la nuit* à 16h20. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h40. *Justin le Juste* à 17h30. *Si tu penses bien* à 18h50. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 21h. *Garance* à 21h.

MATHA - LE FORUM

- Jeu 8 : *Pressure* à 20h45 (VO).
- Ven 9 et sam 10 : *La vie d'une femme* à 20h45.
- Dim 11 : *Adieu monde cruel* à 15h.
- Lun 12 : *Adieu monde cruel* à 20h45.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Chizé (79) : *Le berger et les ours* vendredi 9 octobre à 21h à la salle polyvalente.
- Frontenay-Rohan-Rohan (79) : *La vie d'une femme* mercredi 14 octobre à 20h30 à la Chabotte.
- Loulay : *Le berger et les ours* vendredi 9 octobre à 21h au foyer rural.
- Marans : *Tombé du ciel* à 14h15 et *Les héros du Louvre* à 20h30, mercredi 14 octobre à la salle des fêtes.



La grande cour d'entrée a été restaurée en 2026 - © *L.T.*

Le château Otard, gardien de l'histoire de Cognac

CHARENTE (16). Lieu de naissance de François Ier, le château de Cognac est devenu, après la Révolution, un haut lieu de production du cognac. Aujourd'hui, il raconte ces deux histoires intimement liées.

À deux pas de la porte Saint-Jacques, surplombant les quais de la Charente, le château Otard veille sur Cognac depuis près d'un millénaire. Ne cherchez ni imposants remparts, ni hautes tours de défense ou profondes douves. Les siècles, les guerres, les transformations successives et les reconstructions lui ont donné un visage bien différent de celui d'une forteresse médiévale. Totalement intégré au cœur de la ville, il ne révèle ses secrets qu'à ceux qui franchissent ses portes.

Édifié sur l'emplacement d'un castrum en bois datant du IXe siècle, le château est reconstruit en pierre au XIIe siècle. Il devient rapidement une résidence de prestige. En 1450, Jean d'Orléans, comte d'Angoulême et grand-père de François Ier, entreprend de le transformer en demeure princière. Son fils Charles d'Angoulême et son épouse Louise de Savoie poursuivent les aménagements. C'est ici, le 12 septembre 1494, que naît celui qui deviendra l'un des plus grands souverains français.

La visite permet de remonter le temps au fil des salles historiques. De la salle aux Casques, la plus ancienne du château, à la majestueuse salle des États, en passant par les écuries royales, les appartements de Charles d'Angoulême et Louise de Savoie ou encore la chambre où naquit François Ier, chaque espace raconte un pan de l'histoire de France. Les murs portent encore les traces des différentes époques, du Moyen Âge à la Renaissance, lorsque Cognac était une place stratégique sur les bords de Charente.

Quand le château devient une cathédrale du cognac

Après la Révolution française, le destin du château bascule. Dépouillé de son mobilier et vendu comme bien national, il est acquis en 1795 par le baron Jean-Baptiste Otard, ancien maire de Cognac. Visionnaire, celui-ci comprend immédiatement le potentiel exceptionnel du monument pour l'élaboration du cognac. Les épaisses murailles, directement en contact avec le fleuve, offrent une hygrométrie et une température remarquablement stables, idéales pour le vieillissement des eaux-de-vie.

Les anciennes salles royales sont alors transformées en chais. Fûts, tonneaux et dame-jeanne prennent possession des lieux, jusque dans l'ancienne chapelle. Quant au célèbre chai Paradis, où reposent les plus anciennes eaux-de-vie de la maison, il trouve naturellement sa place dans l'ancien cachot. Encore aujourd'hui, plusieurs milliers de barriques poursuivent leur lent vieillissement derrière ces murs séculaires, dans une atmosphère où l'odeur du bois, de l'alcool et du temps qui passe imprègne les pierres.



La salle des gardes, ou salle des États, constitue le cœur historique du château de Cognac, dans un pur style Renaissance - © *L.T.*

> *« À chaque étape, on découvre des pépites »*

Le château n'est plus un site de production mais demeure un lieu de vieillissement, perpétuant ainsi une tradition vieille de plus de deux siècles.

Le monument continue de se réinventer sans renier son histoire. D'importants travaux de restauration sont engagés afin de préserver ce patrimoine exceptionnel. « *À chaque étape, on découvre des pépites* », souligne Karine Aiguillon, chargée de communication. Les restaurateurs ont notamment mis au jour un ingénieux réseau de petites canalisations dissimulées dans les murs de la tour du comte Jean, qui permettaient autrefois d'alimenter les étages en eau, un système particulièrement novateur pour son époque.

Un patrimoine vivant

La grande cour, entièrement réaménagée en 2026, accueille désormais le bar Le Lys, prolongé par une terrasse dans la cour Louise de Savoie et un rooftop offrant une vue sur la Charente. Les salles historiques se prêtent également à l'organisation de réceptions, de congrès ou de concerts, notamment lors du festival Cognac Blues Passions, donnant une nouvelle vie à ce monument chargé d'histoire.

Plusieurs formules de visite permettent de découvrir le château sous différents angles. Certaines privilégient l'histoire royale, d'autres plongent les visiteurs dans les secrets d'élaboration des cognacs Otard d'Ussé. Toutes se terminent par une dégustation, ultime étape d'un voyage où l'histoire de France rencontre celle de l'un des spiritueux les plus emblématiques du territoire charentais.

Lætitia Thomas
(Courrier français Charente)